MÉMOIRES DU CONGO DU RWANDA ET DU BURUNDI





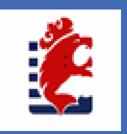
30 JUIN 1960

NAISSANCE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO











LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous avons respecté notre engagement d'accompagner nos membres tout au long de la crise du COVID-19 en proposant des programmes pour les Mardi de MdC, ainsi que la tenue de Forums virtuels. Avec le bonheur de constater un succès d'audience inattendu, par la magie de la toile.

Ce mois de juin 2020 qui devait normalement nous permettre de sortir en douceur de la crise pour nous amener vers une commémoration du 60e anniversaire de l'Indépendance du Congo aura été celui de toutes les explosions. La mort d'un civil noir tué par la violence de policiers blancs aux États-Unis a provoqué dans le monde une légitime vague de protestations. Au lieu de se focaliser sur les discriminations raciales dans nos sociétés occidentales, nous avons assisté à une relance suspecte d'un mouvement haineux contre la personne du Roi Léopold II. Cette situation a favorisé la prise de conscience de l'urgence de donner la place à l'enseignement de l'histoire coloniale pour les jeunes générations. Dans une récente interview dans La Libre, Mme Clémentine Faïk-Nzuji s'inquiète et avertit que ce travail requiert en premier « la compétence, la maîtrise de l'histoire et des cultures, donc des mentalités des deux pays de l'époque, situés dans le contexte mondial. » Et redoute « que pour satisfaire les manifestants, on précipite les choses et finisse par rater de nouveau le coche. » Avertissement qui sera entendu des responsables, espérons-le. Ce sera aussi à nous, Associations de Mémoires, congolaises comme belges, à maintenir la pression pour que ces exigences soient respectées.

C'est l'occasion de faire état des travaux des démographes qui ont exploré, à partir de 1955, avec Anatole Romaniuk, les populations du Congo belge et produit la première grande enquête sur le sujet. Dans une communication d'août 2013, lors d'un congrès tenu en Corée, sur la Démographie des populations coloniales, A. Romaniuk rend hommage à l'éminent démographe congolais, le professeur Séraphin Ngondo A Pitshandenge, qui a su évaluer avec sérénité l'état démographique de ce pays, départager le faux du vrai, et ainsi nous aider à faire une lecture plus objective de l'histoire d'une époque si fortement controversée. Voici des extraits de sa communication, présentée en 1987 :

« Enfin, il faut faire état des conditions d'exploitation de l'État Indépendant du Congo dont le caractère mercantile est suffisamment connu. Les cultures d'exportation imposées pour le compte des sociétés ont pu sans doute entraîner la négligence des cultures de subsistance, ce qui représente un danger de famine et un risque supplémentaire de mortalité. Le recrutement de plus en plus poussé de travailleurs a privé les milieux ruraux de leurs éléments mâles et créé un déséquilibre de sexes peu propice à la procréation ».

« Mais l'honnêteté oblige à reconnaître que les effets de ces facteurs ont été contrebalancés, avec le temps par d'autres facteurs agissant dans le sens contraire. La pénétration blanche a fini par mettre un terme à la traite des Noirs et à son insécurité, elle a mis fin aux luttes entre tribus et aux pratiques comme l'ordalie, qui représentaient autant de risques supplémentaires de mortalité. Elle a permis, par une médecine moderne, de combattre avec plus d'efficacité les épidémies traditionnelles : pian, paludisme, lèpre. La lutte contre la stérilité devait conduire de son côté au redressement de la natalité » (Ngondo, 1987).

Nous reviendrons sur ces travaux essentiels pour une meilleure compréhension de l'histoire dans notre prochain numéro.

Thierry Claeys Bouuaert

SOMMAIRE



PROGRAMME DES MARDIS

Au moment de mettre sous presse, la rédaction n'est pas en mesure de communiquer avec certitude les programmes des Mardis pour le troisième trimestre de 2020. Traditionnellement, il n'y a pas d'activités publiques durant les grandes vacances. La reprise se fait début septembre pour le Forum et octobre pour les Mardis. Les dates officielles pour le Forum en septembre sont, sauf nouvel ordre, le 4 et le 18 septembre ; pour le Mardi, le 13 octobre.

Nos lecteurs savent déjà que la fête de Mémoires du Congo organisée depuis quelques années en août a été reportée à 2021.

Il est donc vivement conseillé à nos lecteurs de consulter le site de Mémoires du Congo à la rentrée **www.memoiresducongo.be**, à l'enseigne bien connue :



Petit clin d'œil de circonstance, plein de sagesse



Suggéré par Françoise Moehler.
Merci au Studio Village Mpangana Original
pour ce geste de courtoisie

> Un silence impressionnant est plus éloquent qu'un grand bruit.

Proverbe bantou

MÉMOIRES DU CONGO
DU RWANDA ET DU BURUNDI ASBL

Périodique trimestriel
- N° d'agrément : P914556
- N° d'agrément postal : BC 18012
N°54 - Juin 2020

BCE : BE 478.435.078
Siège social : avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles
Email : info@memoiresducongo.be

Éditeur responsable : Thierry Claeys Bouuaert

COMITÉ DE RÉDACTION
Rédacteur en chef et coordonnateur des revues partenaires : Fernand Hessel
Correctrice : Françoise Devaux
Membres : Thierry Claeys Bouuaert, Marc Georges, Françoise Moehler

Graphisme : Idealogy. Bruxelles

Dépôt des articles : Les articles sont reçus à redaction@memoiresducongo.be, à l'attention du rédacteur en chef, qui assure le suivi.

Comité des responsables thématiques
Thierry Claeys Bouuaert *(histoire postcoloniale)*, Guido Bosteels *(textes en néerlandais)*, André de Maere d'Aertrycke *(histoire coloniale)*, Marc Georges *(santé)*, Fernand Hessel *(éducation)*, Françoise Moehler *(culture)*, André Schorochoff *(justice)*, Jean-Pierre Sonck *(défense)*, Pierre Van Bost *(économie)*

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Président : Thierry Claeys Bouuaert
Vice-Président : Guy Lambrette
Administrateurs : Guido Bosteels, Marc Georges, Fernand Hessel, Etienne Loeckx, Françoise Moehler, Robert Pierre.

FINANCES
Solange Brichaut

SECRÉTARIAT
Nadine Evrard

COTISATION
Cotisation ordinaire : 25 €
Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'honneur : 100 €
Cotisation à vie : 1 000 €

Tous les membres reçoivent la revue.
En cas de changement d'adresse, merci de communiquer les nouvelles coordonnées.
La cotisation donne droit à la revue trimestrielle : mars, juin, septembre et décembre.

COMPTE BANCAIRE
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058
avec la mention Cotisation + millésime.
Les dames, sont priées, lors des versements, de bien vouloir utiliser le nom sous lequel elles se sont inscrites comme membres.
Les membres des cercles partenaires sont priés de verser leur cotisation au compte ad hoc de leur association (voir page 63).

PUBLICITÉ
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif

www.memoiresducongo.org



RÔLE DE PREMIER RANG POUR LA BELGIQUE !

La RDC commémorera ce 30 juin 2020 son 60e anniversaire. Les festivités n'auront pas lieu dans l'euphorie. Les problèmes d'ordre sanitaire (la pandémie covid-19) et politique empêcheront le peuple (belgo-) congolais d'être en liesse. À cette occasion, apparaîtront incontestablement plusieurs études de facture historique, certaines basées sur une documentation très étendue et d'autres proposant plutôt une approche idéologique. Toutes ces publications montrent que le passé de ce pays n'est pas encore une matière inanimée. Mais passons outre l'émo-histoire dont ceux qui l'appliquent, en général, ont la vision que l'histoire du Congo ne forme qu'un seul bloc. Cependant, l'État Indépendant du Congo (ÉIC) n'a vécu que durant un peu plus de vingt-trois années, le Congo belge a fini sa vie après presque cinquante-huit années, tandis que le Congo souverain aura soixante années sous peu. Il s'agit de trois périodes différentes avec chacune sa spécificité historique.

PAR MATHIEU ZANA ETAMBALA

Il est impérieux de constater que durant le premier quart de son existence, le régime imposé aux Congolais n'a pas donné une grande impulsion au développement. C'est un temps de conquête et d'occupation. La politique foncière et fiscale sont à partir de 1891-1892 à l'origine d'une économie d'écumoire qui ne fait pas jouir aux populations habitant le cœur de l'Afrique de conditions de vie luxueuses. C'est une histoire mouvementée et sérieusement perturbée par le 'caoutchouc rouge' que certains appellent même le 'caoutchouc du sang.' La souffrance des Congolais est aggravée par la terrible maladie du sommeil qui décime de très nombreux villages à travers le pays. Une foule de rapports officiels et de correspondances missionnaires en témoignent. En ce qui concerne cette période de l'EIC, est-il possible de parler d'une histoire partagée entre les blancs et les noirs ? En tous les cas, les deux communautés en faisaient une appréciation différente. Dans la mémoire collective du groupe ethnique de ma mère, la répression sanglante de la révolte des Ababua au début du 20e siècle demeure inoubliable. Il en est de même pour les Budja et d'autres groupes ethniques dont les résistances à l'établissement d'un ordre colonial ont coûté la vie à un grand nombre de leurs villageois. La reprise du Congo par la Belgique signifie très vite un changement positif pour les populations. La Belgique s'engage immédiatement sur une autre voie. En 1906 le budget pour le service sanitaire atteint à peine 2% et le pays ne compte que 8 ou 9 médecins. La Force Publique bénéficie alors de 36,4%. En 1910, on dénombre déjà 59 médecins ! Ajoutons à cela que le roi Albert Ier, qui au cours de son voyage au Congo avait remarqué que tout était à la récolte du caoutchouc et de l'ivoire, que beaucoup d'argent était réclamé en Belgique et que rien n'était à dépenser au Congo même, affecte en 1914 un fonds spécial de 1 million de francs à la lutte contre la maladie du sommeil. L'administration coloniale belge a le soin de mettre fin au Congo à une médecine d'émigrants, appliquée dans les pays ultramarins déjà au 16e siècle, et d'y introduire une médecine tropicale en faveur des peuples colonisés. L'œuvre des médecins ne va plus se limiter à l'accompagnement des expéditions militaires ni au travail dans les plus grands centres politiques et économiques hébergeant un grand nombre d'agents coloniaux. La santé des Congolais devient une préoccupation principale. Après la Grande Guerre, est inaugurée une nouvelle époque au cours de laquelle la charité va trouver le chemin vers le Congo. En 1924 Edouard De Jonghe, directeur au Ministère des Colonies, met en œuvre une politique d'enseignement prodigieuse. Quasi une quarantaine de congrégations et sociétés religieuses catholiques belges, tant masculines que féminines, répondent à l'appel pendant l'entre-deux-guerres. La scolarisation des Congolais est massive. Il importe de signaler que le Congo a apporté beaucoup à la Belgique durant la Seconde Guerre mondiale. Il faut aussi reconnaître sans ambages la valeur de la création en 1947 de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique centrale (IRSAC) et du Fonds du Bien-Être Indigène (FBI). Le Plan Décennal pour le Développement Économique et Social est également digne de mention. Il est souvent question, dans l'historiographie coloniale, des Cinquante dorées. À dire vrai, le fossé entre Blancs et Noirs est encore immense tant au niveau économique que politique. Toutefois, ma mère en avait gardé des souvenirs positifs. Elle était fière d'avoir mis au monde ses enfants dans l'hôpital pour les Noirs à Léopoldville qui, par rapport aux cliniques qu'elle a fréquentées après l'indépendance, était un hôtel cinq étoiles. Et mon père qui a fait l'armée et puis l'administration coloniale, était un amateur fou des déplacements en giro-bus.

Le Congo contemporain est né dans des circonstances difficiles. L'espace manque ici pour analyser correctement cette crise transitionnelle. La Première République est extrêmement tumultueuse. Avec la prise de pouvoir du lieutenant-général Mobutu, par un coup d'état en novembre 1965, la situation s'apaise. Comme tant d'autres jeunes leaders africains, le deuxième président du Congo va prôner la démocratie bantoue dont la philosophie de base est l'unité : parti unique, syndicat unique, université unique, etc. La voix de l'opposition politique est complètement étouffée. Mobutu va également brandir le flambeau d'une nouvelle identité par un recours à l'authenticité qui impose aux Zaïrois des noms africains, un nouveau mode vestimentaire (à bas les costumes : abacost), etc. Sa politique de Zaïrianisation est à l'origine d'une crise économique structurelle tenace. La transition vers les régimes de Kabila père et de Kabila fils ne le cède pas en violence à celle de 1960-1965. La guerre sans fin dans l'est du pays en est la meilleure preuve. La mise inattendue sur le trône présidentiel de Félix Tshisekedi a donné au peuple congolais, mais aussi à la communauté internationale, une lueur d'espoir qui, malheureusement, semble de plus en plus se transformer en une illusion insurmontable. Mais le 30 juin 2020 doit être une invitation pour tourner les yeux vers l'avenir. Il faudra avant tout trouver les outils adéquats pour arrêter l'érosion morale dont souffre le Congo depuis quelques décennies. Un esprit de sacrifice du peuple et un esprit de dévouement de la classe politique seront déterminants pour le véritable relèvement socio-économique du pays. Ce projet libérateur ne sera réalisable qu'en association avec l'Union Européenne. Mais au cœur de l'Afrique, on attend sans conteste que la Belgique, avec un esprit sagace, joue un rôle de premier rang pour l'émergence de la RDC. ■

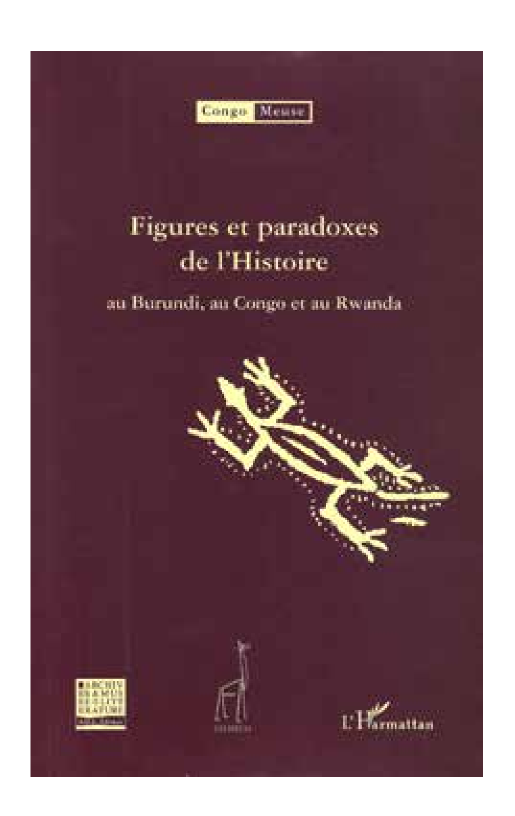
DELEGATION CONGOLAISE EN BELGIQUE DU 25 AVRIL AU 23 MAI 1956

Document de grande valeur historique que nous livre ci-après le Pr Etambala, relatif au voyage en Belgique de seize Congolais, en 1956, choisis parmi l'élite de l'époque. Le document est centré sur la figure la plus en vue du groupe qu'était Patrice Lumumba. Pareil voyage, signe manifeste d'un changement d'attitude du colonisateur, était nouveau dans les relations entre la Belgique et les ressortissants congolais, dans un temps où il n'était pas encore question d'indépendance, malgré le discours du roi Baudouin de 1955. Le document était inédit jusqu'à ce que l'auteur en accorde la publication, sous le titre originel de : Lumumba en Belgique du 25 août au 23 mai 1956, son récit de voyage et ses impressions, document inédit, dans la collection Congo-Meuse, Figures et paradoxes de l'Histoire au Burundi, au Congo et au Rwanda, vol. 1, AML 2002, dirigée par Marc Quaeghebeur, avec la collaboration de Jean-Claude Kangomba et André Schmitz. Le Pr Etambala le met à la disposition de notre association, pour service rendu à la recherche historique qu'elle ne manque jamais de promouvoir, chaque information étant précieuse pour mieux comprendre la marche du Congo vers l'indépendance. Que l'auteur et l'éditeur trouvent ici l'expression des remerciements de notre association. Les nombreuses notes de bas de page n'ont pas été retenues, pour ne pas allonger davantage encore (la règle étant de cinq pages maximum par article); il est toujours loisible au lecteur de consulter le livre. Vu la longueur du récit (pp.191 à 229) et l'erreur que serait le caviardage du texte originel, l'article complet s'étendra pour le moins sur deux numéros.



*Né en 1955, Zana Aziza Etambala, historien de formation, est chercheur au Département d'Histoire de la Katholieke Universiteit van Leuven. Ses domaines de recherche sont la diaspora congolaise et le nationalisme congolais, le Congo belge et la Seconde Guerre Mondiale, l'Afrique Centrale aux Temps Modernes.

*PAR ZANA AZIZA ETAMBALA**



INTRODUCTION

Initialement, le gouvernement colonial souhaite organiser ces voyages à raison d'un par année. En 1954, cependant, aucun notable ou évolué n'est invité en Belgique. Les élections parlementaires, qui ont lieu cette année-là, sont sans conteste à l'origine de cette exception. En 1955, le séjour des Congolais se déroule dans l'ombre de la visite du Roi Baudouin au Congo.

Dans les pages qui suivent, nous nous intéresserons particulièrement au voyage, réalisé en 1956, de seize Congolais en Belgique. Patrice Lumumba en fait partie. Le futur -et éphémère- Premier ministre congolais a rédigé sur ce voyage un rapport dactylographié de dix pages dont il envoya un exemplaire au Jésuite Joseph Van Wing (1884-1970). Ce document, signé de la main de Lumumba, est resté inédit jusqu'à présent.

LES « SEIZE »

Seize Congolais participent au voyage de 1956. Trois d'entre eux vivent à Léopoldville : Alphonse Makwambala, commis au Service du Travail ; Arthur Pinzi (1922-1970), secrétaire de direction au Service géologique du gouvernement général, président de l'Association du Personnel Indigène de la Colonie, APIC, président du Cercle Libéral de Léopoldville, co-signataire avec Patrice Lumumba du mémorandum des « seize » en août 1958; et Albert Mongita (ou Likeke Mongita né en 1916), commis de la Colonie et également speaker à la Radio Congo belge et artiste-peintre. Trois autres voyageurs sont originaires de la Province de l'Equateur: Valentin Iluku, chef ▶

de Secteur en Territoire de Bikoro ; Louis Bronza, ouvrier de 1re classe au Service des Télécommunications et opérateur principal de cinéma à l'Information à Coquilhatville; et Georges Dagwa, chef du Centre Extra-Coutumier (CEC) de Libenge. Trois autres sont issus de la province orientale : Patrice Lumumba, commis des Postes à Stanleyville et vice-président de l'Union belgo-congolaise; Joseph Tabalo (1921-1964), commis de 1re classe au service de la Colonie à Stanleyville; et Léopold Monzikatebe, chef du CEC de Buta. Deux personnes viennent de la Province du Katanga : Mathieu Kalenda, juge-président du CEC d'Elisabethville et Samuel Shamba, chef du CEC de Kamina.

La région du Kivu est représentée par trois hommes : Daniel Ndeze (Rugabo II Ndeze), Mwami ou grand chef de Bwisha (dans le Territoire de Rutshuru), propriétaire de plantations de café et de deux mille têtes de bétail ; Emmanuel Cherishungu Berhashirwa, commis de la Colonie et attaché au Service des Greffes et des Parquets de Bukavu; et Thimothée Ndeze, fils de Daniel Ndeze, faisant fonction de secrétaire particulier de son père - il fut désigné à la dernière minute. Finalement, deux représentants de la région du Kasaï sont également présents lors du voyage : Louis Mulumba, chef de Centre adjoint à Port-Francqui et André Amici, chef de Secteur adjoint à Sentiri.

L'organisation de ce voyage d'étude suscite des critiques. Antoine Ngwenza, journaliste au Courrier d'Afrique, rappelle que, à la suite du voyage de 1955, les participants catholiques s'étaient plaints de pressions qu'ils avaient subies de leurs mentors officiels. Ceux-ci auraient été jusqu'à tenter de les empêcher, par intimidation, de se rendre à l'archevêché de Malines. Concernant ce nouveau voyage, le journaliste estime qu'un certain favoritisme, voire sectarisme a joué dans le choix des candidats. Il accuse d'ailleurs le gouvernement colonial de s'être livré à une sélection unilatérale.

En premier lieu, il y aurait un déséquilibre entre les Congolais « officiels » et les Congolais « privés ». En 1955, on avait enregistré un « privé » pour six officiels; en 1956, il n'y a aucun représentant du secteur privé parmi les seize invités ! En second lieu, il fait remarquer que les désignations paraissent être dictées par des préoccupations purement sentimentales et politiques. Ainsi, les notables et évolués qui n'adhèrent pas aux idéologies des partis au pouvoir à Bruxelles, auraient simplement été biffés de la liste des candidats. Pour preuve, il note qu'aucun autochtone du Ruanda-Urundi n'a été repris sur la liste car les quatre candidats présentés par le vice-gouverneur Jean-Paul Harroy ont été écartés, en raison de leur qualité d'anciens élèves du Collège catholique, d'Astrida (actuellement Butare).

Dans La Croix du Congo, Rémy Kandolo s'étonne que les organisateurs n'aient jamais songé à des assistants agricoles indigènes. Pourtant, à son avis, ils auraient ainsi pu étudier les méthodes employées en Belgique. On le devine, Kandolo exerce lui-même le métier d'assistant agricole.

Marie-José Sombo, rédactrice à L'Avenir -et jusqu'alors l'unique journaliste noire de son temps- ne comprend pas qu'aucune Eve Noire n'ait été invitée à faire partie d'une délégation de visiteurs.

Dans les milieux coloniaux, la question de l'utilité de ces visites est controversée. Certains sont convaincus qu'elles coûtent trop cher à l'Etat et que cette folle dépense ne se justifie nullement. D'autres sont persuadés qu'il faut au contraire développer ce genre de voyage et permettre à un plus grand nombre d'Africains d'y participer. Un moyen fort simple est avancé pour réduire les coûts pour l'Etat : obliger les candidats congolais à couvrir une partie des frais. A l'opposé, d'autres Blancs sont résolument contre et estiment que, de toute façon, ces voyages sont trop courts pour être utiles. Selon ces derniers, les Noirs -dont la formation est jugée trop élémentaire- n'auraient en effet pas le temps nécessaire pour assimiler l'essentiel du programme. Ils comparent d'ailleurs cette espèce de séjour-éclair avec ceux des Européens en Afrique. Et les impressions de ces « touristes de la saison sèche » seraient souvent complètement fausses, ironisent-ils.

LUMUMBA ENTRE L'IDÉOLOGIE LIBÉRALE ET LA DOCTRINE CHRÉTIENNE ?

Au moment où il embarque pour la Belgique, le journaliste Lumumba n'est pas un illustre inconnu. Cependant, sa participation à cette délégation le transforme en une personnalité d'envergure insaisissable qui ne laisse personne indifférent car il incarne l'espoir d'un peuple en quête de sa dignité, pour les uns, et représente le trublion à abattre, pour les autres.

Lumumba, né le 12 juillet 1925 à Hiokamende-Onalua dans le territoire de Katako Kombe au Kasaï, s'est installé à Stanleyville en juillet 1944. Dans le chef-lieu de la province orientale, il commence des cours de français par correspondance et s'inscrit également à des cours du soir organisés par les Frères Maristes. Il lit beaucoup et acquiert une connaissance relativement bonne de la langue de Molière. Il devient alors correspondant de La Croix du Congo (Léopoldville) et collaborateur de L'Afrique et le Monde (Bruxelles). Par ailleurs, il crée et dirige L'Echo postal (Stanleyville).

Lumumba est en outre très actif dans la vie associative de Stanleyville. Il occupe des fonctions importantes dans une série de cercles et d'associations qui regroupent les évolués et les notables: l'Association des Evolués de Stanleyville (AES) ; l'Association des Anciens Elèves des Pères de Scheut (ADAPES) ; l'Amicale des Postiers Indigènes de la Province Orientale (APIPO) ; l'Association du Personnel Auxiliaire Indigène de la Colonie (APIC) ; la Fédération des Associations de Stanleyville (FAS), etc. Mais Lumumba est surtout un des promoteurs principaux du prestigieux Cercle belgo-congolais, créé à Stanleyville le 8 février 1956, trois ans après celui de Léopoldville. Dans son acte constitutif, cette association annonce qu'elle veut constituer une véritable communauté belgo-congolaise qui serait l'aboutis-

sement de la grande œuvre désirée par Léopold II. Ce cercle interracial se déclare prêt à lutter -bien que prudemment- contre toute forme de distinction et s'affirme passionnément nationaliste, c'est-à-dire en faveur d'un « Congo vraiment belge ». En outre, les membres fondateurs du cercle assurent l'administration coloniale de son apolitisme et ce, bien évidemment, en échange d'une reconnaissance officielle.

L'édition du jeudi 12 avril du Courrier d'Afrique annonce que l'Union belgo-congolaise avec ses septante membres (dont trente Européens et quarante Africains) et le Cercle belgo-congolais avec ses dix-sept membres sont en voie de fusion. Lumumba est nommé vice-président du comité provisoire.

Fait important à noter, Lumumba serait devenu, selon Omasombo et Verhaegen, membre du Cercle Libéral d'Etudes et d'Agréments, sorte d'antenne du Parti Libéral de Belgique à Stanleyville en 1954. On suppose généralement que le ministre des Colonies, Auguste Buisseret (1888-1965), a entraîné Lumumba dans la mouvance libérale. Ils se sont en effet rencontrés pour la première fois en octobre 1954, lors du passage du ministre à Stanleyville. Suite à ce contact, des rapports de collaboration se sont tissés entre eux. Les deux hommes se revirent également à l'occasion de la visite du Roi Baudouin à Stanleyville en juin 1955.

Une lettre donne des précisions au sujet de l'affiliation de Lumumba au mouvement libéral, il s'agit d'une copie de la lettre, qui annonce la création d'un Parti Libéral à Stanleyville, envoyée au Parti Libéral à Bruxelles en septembre 1955, soit près de deux mois après la rencontre entre Lumumba et Buisseret. Lumumba, président de ce nouveau parti, y est dépeint comme un homme très dynamique. Sur la liste nominative des fondateurs figurent aussi quelques Blancs, dont Jules Gérard, le vice-président, qui est alors l'éditeur de L'Echo de Stan, un journal moins colonialiste que son concurrent Le Stanleyvillois. Mais cette sympathie pour Buisseret et la création d'un Parti Libéral à Stanleyville, ne signifient pas du tout que Lumumba ait adopté une attitude anticléricale. D'ailleurs, il ne rompra jamais les liens d'amitié qu'il avait noués avec plusieurs Frères Maristes et n'hésitera pas à nouer des contacts amicaux avec le Jésuite Van Wing.

LE CARNET DE ROUTE DE LUMUMBA

Dans les pages qui suivent, nous reproduisons de larges extraits du texte de la conférence que Patrice Lumumba a donnée pour l'Union belgo-congolaise, le lundi 4 juin 1956 dans la salle de fête de l'athénée de Stanleyville, sous les auspices du Cercle belgo-congolais. Cette « causerie » détaille son périple et évoque ses impressions au sujet du voyage qu'il vient d'effectuer en Belgique. Un public nombreux, tant européen que congolais, se presse d'ailleurs pour l'écouter.

A l'issue de la conférence, quelques questions sont posées. A l'une, Lumumba répond que sa décision d'accomplir ce périple n'obéissait pas à un agenda politique secret.

Interrogé sur la situation des Belgicains -les Congolais résidant en Belgique-, le talentueux conférencier réplique que ceux-ci se sont tellement bien adaptés à la vie dans la Mère-patrie qu'ils ne songent plus, pour la plupart, à revenir. Cette attitude serait due au fait que le racisme serait inexistant dans la métropole et que la minorité congolaise bénéficierait des mêmes égards que le reste de la population. « A l'image d'une société civilisée », ajoute-t-il, « le gouvernement belge, soucieux de la santé morale de ses fils adoptifs a récemment créé à Bruxelles la Maison congolaise (Ndako ya Biso) ».

Les auditeurs apprécièrent la qualité de son exposé et la clarté de ses réponses. Pas étonnant, puisque son discours n'avait rien d'une philippique anticolonialiste!

Aujourd'hui, je ne ferai qu'un exposé général, tandis que par des causeries ultérieures ou des articles que je publierai dans la presse congolaise, je traiterai séparément [sic] de quelques problèmes particuliers que j'ai pu approfondir par mes investigations dans les divers milieux, en Belgique.

DE LÉOPOLDVILLE À BRUXELLES

Les seize privilégiés se rassemblent à Léopoldville vers le 20 avril (Fig. 1). Pendant quatre jours, ils s'y promènent d'un quartier à l'autre; les réceptions ne manquent pas !

Le Groupement Culturel belgo-congolais fête trois de ses membres qui font partie des « seize », Albert Mongita, Arthur Pinzi et Alphonse Makwambala. Un repas amical au restaurant de la Mère Gaspard, dans la cité indigène, est organisé en leur honneur. Parmi les invités, on trouve Tordeur, commissaire de district, Scohy, président du Groupement, William Ugeux, vice-président et chef des émissions africaines de la Radio Congo-Belge (RCB) et la Noire américaine Jane Fairfax, déléguée de l'American Friends Service Committee,organismequis'occupaitaux Etats-Unis des universitaires étrangers. Le groupement se déclare très fier puisqu'il avait aussi eu un représentant dans les délégations précédentes : Antoine-Roger Bolamba et Paul Bolya, respectivement dans le premier et dans le deuxième voyage. On y annonce aussi qu'Albert Mongita, journaliste à la RCB, circulera en Belgique avec un appareil enregistreur portatif qui lui permettra d'envoyer des reportages chaque semaine.

Une autre réception est organisée, en l'honneur de tous les voyageurs, à la résidence du gouverneur de la province de Léopoldville, Babillon.

Nous avons quitté Stanleyville le 20 avril, à 7 heures du matin, par la voie des airs, à destination de Léopoldville. A la descente d'avion, nous avons été accueillis par les représentants du Gouvernement, le Très Révérend Frère Victor Lemaen, grand ami des congolais *[sic]* de Stanleyville et actuel Visiteur de la Congrégation des Frères Maristes au Congo belge, ainsi que par de nombreux amis de Léopoldville. ▶



HP.1956.22.116, collection MRAC Tervuren ; photo R. Stalin (Inforcongo), 1956, MRAC Tervuren ©

Au cours de notre bref séjour de 4 jours à Léopoldville, nous avons eu l'honneur de visiter les différentes agglomérations de la capitale congolaise, le jardin zoologique, les réalisations de l'Office des Cités africaines, les services de la Population Noire et les ateliers de chemiserie de Mr. *[sic]* Alhadeff, grand commerçant de Léopoldville bien connu dans tout le Congo.

Le 23 avril, une sympathique réception fut organisée à l'intention des voyageurs, par Monsieur le Gouverneur de la Province de Léopoldville et Madame BABILLON. Au cours de cette réception qui dura deux heures du [sic] temps nous avons pu nouer de cordiales relations avec les différentes personnalités officielles, civiles et religieuses de Léopoldville.

La délégation se composait comme suit : 3 délégués pour la Province de Léopoldville, 3 pour la Province de l'Equateur, 2 pour la Province du Kasaï, 3 pour la Province du Kivu, 2 pour la Province du Katanga et 3 pour la Province Orientale, soit au total 16 invités.

L'embarquement pour la Belgique a lieu le 24 avril. Sous le titre Au revoir, bon voyage !, L'Avenir reproduit une photo de l'instant émouvant du départ des « Seize », comme on les appelait cordialement à Léopoldville. Sur le cliché, on remarque les vedettes qui prennent la pose juste avant d'entrer dans la carlingue du DC-6. On y voit un Lumumba très souriant qui agite son chapeau en l'air. De très nombreux amis, des femmes et des enfants, sont réunis à l'aérodrome pour saluer leur départ.

Nous avons quitté Léopoldville le 24 avril, à 16 heures, à bord d'un superbe DC-6 de la Sabena à destination de Bruxelles, capitale de la Mère-Patrie. Après 4 heures de ciel, nous avons fait notre première escale à Kano, en Nigérie [sic], à 20h40. La distance entre Léopoldville et Kano est de 2.028 km.

Nous avons quitté Kano à 21h50. Après 8 heures 50 de vol de nuit sur l'immensité Saharienne, couvrant une distance de 3.543 Km, nous atterrissons à Lisbonne, capitale du Portugal, à 6 heures. Lisbonne est une belle ville, située à l'embouchure du fleuve Tage dans l'Atlantique, à 2.110 Km S.O. de Paris. A Lisbonne, nous prenons notre petit déjeuner, et à 7h40, nous poursuivons notre voyage, sous le poids des manteaux que nous ne quitterons que le jour de notre retour au Congo. Après 4 heures 05' de vol, au cours duquel nous avons admiré les paysages portugais, espagnol, français et enfin belges, nous atterrissons à l'aérodrome de Melsbroeck le 25 mai *[sic pro: avril]*, à 11h45. Nous voilà donc au point terminus de notre fameux voyage aérien, après 16 heures 45 de vol et un parcours de 7.243 Km.

Pour la plupart de ces voyageurs, qui débarquent à Melsbroeck le 25 avril, c'est leur première aventure à l'étranger. Presque tous ont donc « couché », mais dans des styles différents, leurs souvenirs sur papier. Ces documents constituent une source privilégiée d'informations.

Quant à Lumumba, ses premières notes sont très détaillées ; il mentionne même les heures et les minutes de chaque décollage et de chaque atterrissage, la durée des vols, etc. Toutefois, il se limite, au fil des jours, à ne noter que l'essentiel et ce, dans un style moins éloquent et plus hâtif.

Au débarquement, ce qui surprend le plus les Congolais c'est le froid! Ils sont immédiatement conduits aux monuments du Soldat Inconnu et de Léopold II. L'aspect « patriotique » de ce voyage est donc clair dès le premier instant. Lumumba dépeint leur arrivée et leur première visite de la ville de Bruxelles :

Nous sommes accueillis à l'aérodrome par plusieurs fonctionnaires du Département des Colonies et une délégation des congolais *[sic]* de Belgique, et bien entendu, par une bonne poignée de journalistes et cinéastes belges. Il faisait très froid, nos mains commençaient à trembler. Dans l'après-midi, nous sommes allés nous incliner et fleurir la tombe du Soldat Inconnu ainsi que le monument de notre grand roi Léopold II *[sic]*, fondateur du Congo et précurseur de la civilisation africaine. Dans la soirée, nous avons fait notre premier tour en ville et avons pu admirer les illuminations de Bruxelles. Ce fut une merveille pour nous tous.

La délégation de l'Union Royale des Congolais de Belgique qui attend les notables et les évolués sur le tarmac de l'aéroport de Melsbroek se compose de Cassa, Mavakala et Daku. Une réception est organisée en l'honneur des visiteurs congolais dans les salons de l'aérogare et ceux-ci sont ensuite conduits à leur hôtel.

Quant au programme que les Seize doivent exécuter en Belgique, les organisateurs ne font pas mystère de leur intention : présenter aux globe-trotters congolais un aperçu des activités belges dans tous les domaines. Le programme réunit parfois l'ensemble des invités ou les divise en groupes. Ils visitent ainsi des industries, des écoles et des institutions publiques et privées. Les établissements sont de préférence choisis en Flandre orientale mais ils sillonnent également d'autres régions.

Par ailleurs, les réceptions sont limitées au strict minimum pour que cette visite en Belgique conserve sa fonction de voyage d'études. Bien entendu, des moments de temps libre sont prévus afin que les voyageurs puissent, s'ils le désirent, rendre visite à l'une ou l'autre personne ou institution.

LA PREMIÈRE PARTIE DU VOYAGE

Le 26 avril, les choses sérieuses débutent :

Le lendemain matin, 26 mai *[sic pro : avril]*, nous avons été reçus par Monsieur le Ministre BUISSERET. Assistaient à cette prise de contact, MM. VAN HOVE, Inspecteur Royal des Colonies, BRAUSCH, Attaché de Cabinet du Ministère des Colonies, DETRY, Directeur de l'Office de l'Information et des Relations publiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi, HUBERT et HUBERTY, Administrateurs de territoire et chargés de nous piloter au cours de nos déplacements à travers la Belgique. L'après-midi fut consacré à la visite de l'Hôtel de Ville, de la Grand'Place *[sic]* de Bruxelles, du Musée Communal, de la Collégiale Ste Gudule et de la Télévision Belge.

Selon Fernand Demany, journaliste au Peuple, cette visite peut produire des résultats appréciables si elle n'est pas dirigée à l'extrême et si les hôtes congolais ne sont pas trop systématiquement « chambrés ». Dans ces conditions, ils pourront découvrir le vrai visage de la Belgique, très différent de celui qu'ils ont pu imaginer car « On peut dire hardiment de certains Belges résidant au Congo qu'ils ne représentent pas la Belgique et qu'ils font en maintes circonstances rougir les Belges». Toujours selon Demany, surnommé Mort-Debout par ses adversaires, il faut dire aux visiteurs congolais que le temps est fini où l'on pouvait se permettre de considérer les Noirs comme « de grands enfants » que l'on peut châtier pour se faire obéir : « ces enfants sont devenus adultes ! ». Il signale en plus que les camarades noirs n'exploitent pas encore les richesses de leur pays à leur profit.

Le vendredi 27 mai *[sic pro: avril]*, nous sommes allés nous recueillir au cimetière de Tervuren où reposent nos 7 *[sic]* compatriotes qui furent invités par le Roi Léopold II, en 1897, à aller passer un été en Belgique. Après cette visite, nous avons été voir le fameux Musée du Congo belge à Tervuren. Ce Musée est l'œuvre de Léopold II. En face du Musée est élevé *[sic]* une grande statue d'Eléphant sur laquelle est monté un guerrier Bangwetu.

Le Musée comprend différents départements, notamment : Les sciences naturelles, divisées en sections de géologie (étude des matériaux composant le globe), minéralogie (étude des minéraux), paléontologie (science qui traite des fossiles) et zoologie (étude des animaux); les sciences de l'homme, divisées en sections de préhistoire et d'histoire, sans oublier les salles d'ethnographie, d'arts etc. Ce Musée contient, comme richesses du Congo, 500.000 papillons, 6.000.000 insectes, 80.000 ciseaux *[sic pro: oiseaux]*, 102.000 poissons et 10.000 espèces de bois. Toutes les richesses naturelles du Congo y sont précieusement conservées, chose à laquelle nous ne nous attendions pas.

La plus précieuse pièce qui se trouve dans le Musée de Tervuren, est sans doute la pierre de marbre dans laquelle le Duc de Brabant fit incruster, lors de son retour d'Athènes en l'année 1860, un médaillon qui le représentait et autour duquel il fit graver ces mots : « Il faut à la Belgique une Colonie ». Cette pierre fut offerte à Monsieur Frère Orban, Ministre des Finances, qui faisait fonction de Premier Ministre à l'époque.

Enfin, en 1876, le Roi Léopold II convoqua au palais de Bruxelles des savants et des explorateurs de différents pays. Un discours inaugural indiqua clairement son idée et ses vues à l'égard de l'Afrique :

« Ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'a pas encore pénétré, percer les ténèbres qui enveloppent des populations entières, c'est, j'ose le dire, une croisade digne de ce siècle de progrès; et je suis heureux de constater combien le sentiment public est favorable à son accomplissement… ». Ce grand dessein, le roi Léopold II l'accomplit en quelques années avec la collaboration de Stanley, de Valcke, de Hanssens, de Vangèle et nombre d'autres pionniers, dont beaucoup reposent en ce sol congolais qu'ils ont arrosé de leur sang.

Je me suis permis de m'attarder un peu sur ce point important car ce fut là précisément le début de la grande œuvre humanitaire de Léopold II, dont nous sommes les bénéficiaires.

Au Musée de Tervuren, nous avons rencontré 14 congolais *[sic]*, dont 7 ouvriers, 1 peintre et 7 employés. Les ouvriers ont un salaire de 100 francs par jour, tandis que les employés touchent de 4 000 à 5 000 francs par mois. Ils ont les mêmes avantages que leurs collègues belges.

Lumumba évite soigneusement d'expliquer « l'invitation » des Congolais et d'approfondir la question relative à la mort de plusieurs d'entre eux. Or, ces sept Congolais ont fait partie des quelques deux cent ►

soixante-sept Congolais arrivés en Belgique le 27 juin 1897 pour être exhibés à l'Exposition Universelle de Tervuren. Début juillet, un premier Congolais, du nom d'Ekia, meurt. Son enterrement ne se déroule pas sans susciter des incidents car la population de Tervuren se montre inconvenante et grossière à l'égard du cortège funèbre. En effet, à divers endroits, des huées éclatent et personne ne se découvre devant le corps, comme c'est pourtant la coutume. De plus, Ekia est enterré à une certaine distance des autres fosses, dans le coin des réprouvés. La presse anticléricale s'indigne quelque peu de cette affaire, tandis que la presse d'obédience cléricale excuse les organisateurs en précisant que les « nègres » amenés en Belgique sont encore plongés dans les ténèbres du plus grossier fétichisme et que leur ignorance religieuse est complète !

Le 3 août, la mort frappe une nouvelle fois le village congolais de Tervuren : Gemba, une jeune Congolaise rend l'âme. Le samedi 7 août un troisième Congolais du nom de Kitoukwa décède. Le mauvais temps semble fatal aux Congolais, puisque, le 18 août, un quatrième habitant, Mibange s'éteint. La presse devient alors extrêmement critique à l'égard de la présence des Congolais à Tervuren et reproche aux organisateurs d'avoir transformé le camp des Congolais en morgue. Le nombre des morts se porte finalement à sept. Dans le registre des défunts de la paroisse Saint-Jean-Evangéliste à Tervuren, on retrouve à ce sujet l'information qui suit :

In coemeterio non benedicto sepulti sunt Congolenses Ekia, faemina Gemba, Kitoukwa, M'Peia, Sambo, Zao, Mibange, 1 mense julii - talii mense augusti. Past. Dec. P. Decock.

A dire vrai, les corps des Congolais décédés ont initialement été jetés dans une fosse commune. Ce n'est que quelques décennies plus tard qu'ils ont été exhumés et enterrés séparément dans des tombes à côté de l'Eglise. Cet endroit a par la suite acquis le statut de lieu de culte où on menait tout visiteur congolais.

Pour en revenir au voyage de 1956, ce jour-là, le 27 avril, les visiteurs se rendent également au Musée Royal du Congo belge où ils sont reçus par le directeur, Frans Olbrechts (1899-1958), qui les guide à travers différentes salles. Lumumba se dit impressionné, non seulement par toutes les collections qu'abritent ce Musée, mais aussi par le fait que les Congolais qui y sont employés, gagnent le même salaire que leurs collègues. Il convient ici de rappeler que le but des visites au cimetière congolais et au Musée royal à Tervuren étaient de convaincre les hôtes africains que la Mère-patrie ne manquait pas de respect envers le Congo, ses habitants et ses cultures.

A ce propos, Justin Bomboko, correspondant à Bruxelles de l'hebdomadaire Mbandaka, insiste sur un aspect qui le frappe: les invités congolais auraient redécouvert la beauté et la valeur incomparables du folklore et de l'art africains en visitant le Musée de Tervuren et en assistant à une représentation des ballets africains de Keita Fodeba. Selon lui, il n'est pas étonnant que ce soit en Europe que les Congolais prennent conscience de la richesse insoupçonnée de leur patrimoine culturel et regrette d'avouer que certains d'entre eux avaient appris à mépriser leur culture.

Par ailleurs, les Congolais sont rapidement confrontés à la grandeur de la Belgique dans les domaines commercial et industriel, notamment lors de leurs flâneries dans les centres commerciaux de Bruxelles.

Toujours le 27 avril, les hôtes sont amenés à Anvers. Cette visite, qui dure pratiquement tout le week-end, est destinée à leur montrer que puissance coloniale égale puissance industrielle :

Dans l'après-midi (27 avril), visite du chantier naval Cockeril *(sic)* à Hoboken où l'on fabrique des navires. A l'Institut Universitaire des territoires d'Outre-mer à Anvers où sont formés nos Administrateurs territoriaux, nous avons eu le plaisir de nous entretenir longuement avec des jeunes étudiants de l'INUTOM, qui s'intéressent particulièrement aux problèmes de l'évolution du Congo.

Du samedi 28 au dimanche 29 avril, séjour à Anvers. Nous avons visité le fameux port d'Anvers qui est un des plus importants du monde; les installations de la Compagnie Maritime Belge (CMB), les usines de Coninck (Coni-Congo : fabrique de couleurs), le Musée Rubens, la cathédrale, Boerentoren, Tunnel sous l'Escaut, l'Amicale des marins congolais etc. Dans la soirée du samedi 28 avril, nous avons assisté à un grand spectacle à l'Ancienne Belgique. Nous avons été ébahis de voir les artistes professionnels jouer, et avons surtout admiré les acrobaties d'une jeune femme qui marchait et sur sautait *[sic]* sur une corde pendue en l'air; nous ne croyions pas à nos yeux car ce fut la première fois que nous avons eu l'occasion de voir des pareils jeux.

Au moment de leur passage à Anvers, vingt-neuf bateaux sont en construction au chantier naval de Hoboken, dont un paquebot qui deviendra la plus grande unité de la ligne maritime Anvers-Matadi. La visite se termine par un cocktail offert par la direction du chantier. Le soir, les visiteurs africains sont accueillis à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-Mer (INUTOM) par le lieutenant-colonel d'honneur Norbert Laude. Des discours sont prononcés par ce dernier, le chef Ndeze et Patrice Lumumba. Après le repas au réfectoire de l'institut, ils assistent à la projection d'un film sur la vie quotidienne dans cet établissement et sur la résistance de l'institut pendant la dernière guerre mondiale.

Dans la matinée du 28 avril, les voyageurs sont conduits aux installations portuaires d'Anvers. A la fin de l'avant-midi, ils voient le SS Léopoldville appareiller pour Matadi. Ensuite, ils visitent entièrement le SS Baudouinville arrivé du Congo le vendredi précédent.

Dans l'après-midi, ils vont admirer la station maritime et les dortoirs des marins congolais de la CMB; au début de la soirée, ils partent vers l'usine de peintures De Coninck à Merksem. Pendant le dîner, le chef Ndeze remercie le directeur de la fabrique de l'accueil

chaleureux. Ensuite, ils sont emmenés dans un MusicHall.

Le 30 mai *[sic pro : avril]*, nous avons quitté Anvers à destination de Liège, avec escale à Waterschei, où nous avons visité les charbonnages André Dumont. Vêtus en uniformes de mineurs, nous avons descendu à 920 mètres de profondeur pour nous rendre compte du pénible travail qui est effectué sous le sol par des êtres humains. C'est vraiment dur. Les charbonnages André Dumont occupent un personnel de 3.500 ouvriers.

Le lundi 30 avril, le groupe entier se dirige vers les houillères de Waterschei où on leur propose de descendre dans les galeries souterraines. Dans un témoignage qu'il a fait à son retour, Louis Bronza reconnaît que seuls quelques Congolais osèrent faire la descente. Ils parcoururent trois kilomètres pour voir les mineurs au travail. Bronza, qui fut parmi les plus audacieux, est émerveillé par l'image des ouvriers conduisant des trains dans ces profondeurs.

Les Congolais montrent aussi un intérêt particulier pour les maisons sociales construites par la société à l'intention des miniers. Par ailleurs, dans les installations des mines, ils rencontrent un ingénieur qui a passé des années au Congo et qui maîtrise encore presque parfaitement le kiswahili. Ensuite, ils partent pour Liège.

Le 1er mai, nous avons quitté Liège pour Namur en faisant une magnifique excursion dans la vallée de la Meuse. A Marche-les-Dames, nous nous sommes recueillis devant le rocher où mouru [sic] tragiquement le roi Albert.

Lumumba ne s'étend pas sur ce bref séjour dans la cité ardente ni sur la promenade dans la vallée de la Meuse, ni sur la mort du Roi Albert survenue le 17 février 1934.

Le 2 mai, étape Namur-Charleroi. A Marcinelle, nous avons visité la super belle Cité de l'Enfance, où sont recueillis [sic pro : accueillis] les enfants orphelins n'ayant ni père ni mère; les enfants ayant perdu soit leur père soit leur mère; les enfants des parents séparés; les enfants délinquants qui, au lieu d'être envoyés dans une maison de redressement, sont plutôt envoyés à la Cité de l'Enfance pour leur rééducation; les enfants des parents indigents; les enfants des parents déchus de la puissance *[i. e. autorité]* paternelle; les enfants des parents ayant exprimé le désir de confier leurs enfants à la Cité.



HP.1956.22.161, collection MRAC Tervuren ; photo R. Stalin (Inforcongo), 1956, MRAC Tervuren ©



HP.1956.22.168, collection MRAC Tervuren ; photo R. Stalin (Inforcongo), 1956, MRAC Tervuren ©

L'établissement compte actuellement 360 enfants dont 200 garçons, 100 filles et 60 bébés de moins de 3 ans. La Cité, d'une superficie de 12 à 13 hectares, comprend une maternité, un home de vieillards *[sic]*, un home de débiles, une pouponniere *[sic pro: pouponnière]* et un hôpital.

Cette belle réalisation est l'œuvre d'une association dénommée « Intercommunale d'Œuvres Sociales pour la région de Charleroi », et qui groupe 36 communes. Celles-ci se sont unies dans un esprit de charité pour s'occuper spécialement des problèmes de l'enfance orpheline, délinquante et abandonnée. Comme il s'agissait d'une initiative privée, chaque habitant de ces 36 communes avait versé, au départ, une somme de 7 francs. C'est le produit de ces modestes cotisations qui permit aux promoteurs du projet de réaliser cette grande œuvre humaine qui fait aujourd'hui l'admiration de tous les visiteurs étrangers. Les enfants y sont nourris, habillés, logés et soignés comme s'ils étaient dans leurs propres familles. Pour vous donner une idée de l'importance qu'attachent les Belges pour l'éducation de leurs enfants, je vous donne lecture de la déclaration des droits des enfants, déclaration qui est affichée à l'entrée de chaque bâtiment de la Cité :

- 1. L'enfant doit être protégé en dehors de toute considération de race, de nationalité et de croyance ;
- 2. L'enfant doit être aidé en respectant l'intégrité de la famille ; ▶

- 3. L'enfant doit être mis en mesure de se développer d'une façon normale, matériellement, moralement et spirituellement ;
- 4. L'enfant qui a faim doit être nourri ; l'enfant malade doit être soigné ; l'enfant déficient doit être aidé ; l'enfant inadapté doit être rééduqué ; l'orphelin et l'abandonné doivent être recueillis ;
- 5. L'enfant doit être le premier à recevoir le secours en temps de détresse ;
- 6. L'enfant doit bénéficier pleinement des mesures de prévoyance et de sécurité sociale ; l'enfant doit être mis en mesure, le moment venu, de gagner sa vie et doit être protégé contre toute exploitation ;
- 7. L'enfant doit être élevé dans le sentiment que les meilleures de ses qualités doivent être mises au service de ses frères.

L'après-midi du 2 mai fut consacré à la visite de l'Université du Travail de Charleroi. Celle-ci n'est pas une institution universitaire dans le sens académique du mot, mais c'est un ensemble d'enseignements techniques, où sont formés des ingénieurs civils, des ingénieurs techniciens etc. Cette Université compte actuellement 6.000 étudiants et 600 professeurs, avec une importante bibliothèque comportant 55.000 volumes.

En visitant le « Pays Noir », l'enthousiasme de Lumumba atteint apparemment son comble. Il est plein d'éloges au sujet de la Cité de l'Enfance à Marcinelle et de l'Université du Travail à Charleroi. On constate d'ailleurs chez lui une insatiable curiosité pour toutes les formes d'enseignement et de formation ainsi que pour les œuvres sociales.

Jeudi 3 mai, étape Charleroi-Bruxelles, avec visite de l'Ecole technique féminine du Hainaut de St Ghislain, et de la ville de Mons, où nous avons été reçus par le Bourgmestre et tous les membres du Conseil communal. A Saint-Ghislain, nous avons admiré l'Ecole technique secondaire pour jeunes filles. Celles-ci sortent avec le titre de Régente technique, après trois années d'études. Après avoir reçu une formation générale, les jeunes filles se spécialisent, selon le goût de chacune, dans les différentes sections de dessin, modes, couture (confection, ménage, comptabilité). A la fin de leurs études théoriques et pratiques, les jeunes filles ont donc une très bonne instruction et une solide formation familiale et ménagère. Un grand dîner, préparé par les élèves elles-mêmes, nous fut servi.

Les « Seize » sont de retour à Bruxelles le 4 mai. Dans l'avant-midi, ils se rendent à la base militaire de Chièvres; dans l'après-midi, ils visitent des logements sociaux, construits par Le Foyer bruxellois, un organisme parastatal que Lumumba compare à l'Office des Cités africaines :

Le 4 mai, nous avons visité la base de la Force aérienne à Chièvres. C'est terrifiant de voir la vitesse avec laquelle décollent les avions de ces escadrilles qui sont pourvus de mitrailleuses pouvant tirer 800 coups à la minute environ.

Dans l'après-midi, visite des réalisations de la Société Anonyme « Le Foyer Bruxellois », organisme parastatal du genre de l'Office des Cités africaines qui construit des habitations à bon marché. Le Foyer Bruxellois mène actuellement, dans la ville de Bruxelles, une lutte contre les taudis. Au cours d'une visite d'un quartier de taudis, j'ai pu m'approcher d'une vieille femme âgée de 81 ans, en très bonne santé, et qui m'invita à visiter l'intérieur de sa maison. « C'est pauvre, mais propre » me dit-elle avec fierté. Je fus surpris de constater que, malgré le poids de son âge, cette vieille maman tient son petit appartement dans un parfait état de propreté et dans un ordre impeccable *[sic]*.

Dans la soirée, nous avons été reçus par l'Union des Congolais de Belgique. Nos compatriotes résidant à Bruxelles y étaient tous présents. Les Congolais de Belgique ne sont pas à l'étranger comme d'aucuns pourraient le croire, mais ils sont vraiment chez eux. Ils sont tous au travail et bénéficient des mêmes traitements et avantages que les employés européens de leur catégorie et de leur qualification professionnelle. Un service spécial du département des Colonies s'occupe de leur placement et leur accorde toute l'aide désirable. Ils sont l'objet d'une sympathie et d'estime cordiales de la part de tous les belges *[sic]*.

Le Soir reproduit, dans son édition de lundi 7 mai, une photo sur laquelle figurent Mongita et Makwambala, de la délégation congolaise, et Simon Basu et Léon Goma, deux Congolais habitant en Belgique qui jouent un rôle important dans cette association.

Le 7 mai, date de la clôture de la première partie du programme d'études de formation générale et de documentation, nous sommes allés à Bruges pour assister à la procession du Saint-Sang. ■

A suivre



HP.1956.22.160, collection MRAC Tervuren ; photo R. Stalin (Inforcongo), 1956, MRAC Tervuren ©



HP.1956.22.149, collection MRAC Tervuren ; photo R. Stalin (Inforcongo), 1956, MRAC Tervuren ©

CROISSANCE DU NATIONALISME AU CONGO BELGE 1956-1958

L'histoire des colonisations est un chapitre essentiel de l'histoire du monde. George Martelli est un historien anglais qui a retracé en un livre toute l'histoire de l'œuvre coloniale belge en Afrique, publié en 1964 sous le titre Leopold to Lumumba. Dans le chapitre Croissance du nationalisme il raconte comment entre 1955 et 1958 tout a basculé. Il explique que jusqu'en 1956, les Congolais évolués ne parlaient pas d'Indépendance immédiate. Nous vous en présentons ici quelques extraits. (tcb).

PAR GEORGE MARTELLI

«On a souvent accusé les Belges d'avoir commencé trop tard à préparer l'indépendance de leur colonie et de l'avoir octroyée trop tôt. La seconde accusation est certainement justifiée; mais en ce qui concerne la première, on doit remarquer qu'ils ne commencèrent pas plus tard que les Anglais ou les Français. La seule différence est qu'ils y mirent moins de hâte, parce que l'évolution humaine — et c'est cela qui était indispensable si on voulait éviter des désastres — est en elle-même un phénomène qu'on ne peut trop accélérer. L'éducation de l'enfant commence au foyer. Si celui-ci est primitif, la multiplication des écoles ne peut avoir qu'une influence limitée: il faut attendre la génération suivante, dont les parents ont eux-mêmes déjà gravi un échelon. En tout cas, il ne sert à rien de comparer des pays aussi éloignés l'un de l'autre et aussi différents que ceux d'Afrique, de même qu'on ne pourrait soutenir raisonnablement que ce qui est bon pour un Bulgare doit l'être également pour un Gallois, puisque tous deux sont Européens. L'Afrique centrale, explorée il y a un siècle, eut ses premiers contacts avec la civilisation plusieurs centaines d'années après les régions côtières occidentales et orientales. Elle ne pouvait pas combler ce retard en une génération. D'autre part, la seule dimension du Congo — aussi étendu que l'Inde — et sa structure industrielle hautement développée, créaient des problèmes autrement compliqués que ceux devant lesquels se trouvaient les Puissances coloniales quand il s'agissait de territoires relativement petits et «sous-équipés» comme le Ghana, la Guinée ou le Sénégal ou même de pays vastes comme le Nigéria ou le Tanganyika qui bénéficiaient d'une côte maritime étendue.»

« La politique d'émancipation graduelle en vue de la création d'une société « non raciale », connut sa première expression officielle dans un discours du gouverneur général Jungers, prononcé en 1949, lorsqu'il proclama qu'il ne suffisait pas d'abolir légalement la discrimination raciale mais qu'il fallait aussi l'extirper des esprits. Le gouverneur général du Congo belge affirma alors qu'il n'était pas possible de concevoir un pays sans hiérarchie sociale, mais quand l'évolution en cours atteindrait son plein développement, cette hiérarchie devrait être fondée uniquement sur des critères de compétence, d'efficience et d'éducation.

Pendant les années qui suivirent, le processus d'assimilation se poursuivit sans changement spectaculaire. Mais, en 1955, le roi Baudouin se rendit au Congo. Il estimait devoir prendre contact librement avec ses sujets congolais et s'informer directement de leurs problèmes. La gentillesse et la simplicité du jeune souverain firent grande impression sur la population indigène qui ne pouvait manquer de constater le contraste avec l'attitude plus raide de certains fonctionnaires belges. « Voici donc, disaient-ils, le grand chef blanc qui traite les Noirs en égaux! »

De retour en Belgique, le roi, s'adressant aux membres du « Cercle Royal Africain », indiqua clairement la voie dans laquelle devait s'engager le Congo belge :

« La question essentielle qui se pose maintenant au Congo, je tiens à le souligner, est celle des relations humaines entre les Blancs et les Noirs.

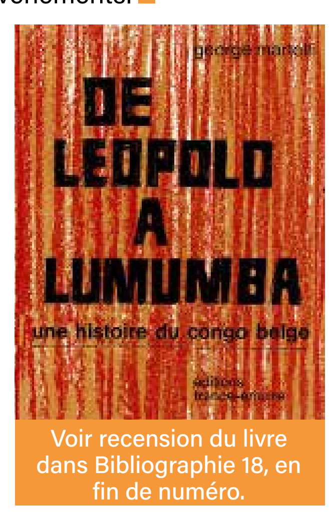
Il ne suffit pas d'équiper le pays, de le doter d'une sage législation sociale, d'améliorer le niveau de vie de ses habitants. Il faut que les Blancs et les indigènes fassent preuve, dans leurs rapports quotidiens, de la plus large compréhension mutuelle.

Alors sera venu le moment — dont l'échéance ne peut encore être déterminée — de donner à nos territoires africains un statut qui assurera, pour le bonheur de tous, la pérennité d'une véritable communauté belgo-congolaise et qui garantira à chacun, Blanc et Noir, la part qui lui revient, selon ses mérites et sa capacité, dans le gouvernement du pays.

Pour réaliser ce grand idéal, il nous reste encore, messieurs, beaucoup à accomplir.

« À chacun, Blanc et Noir, la part qui lui revient, selon ses mérites et sa capacité dans le gouvernement du pays...».

Ces mots annonçaient l'introduction d'institutions démocratiques au Congo. Les Congolais participaient déjà à la gestion au niveau local, mais le gouvernement central était toujours exercé par un gouverneur général assisté d'un Conseil consultatif dont les membres étaient nommés. Le premier pas vers la démocratie au niveau national était de rendre ce Conseil plus représentatif, ce qui fut fait en 1957. Le second pas aurait été de donner à ce Conseil les pouvoirs d'une assemblée élue avec droit de légiférer. Le Congo aurait pu ainsi évoluer vers un statut de «colonie autonome », ou de dominion, avec des ministres africains et une prédominance africaine au Parlement. Avant qu'on ait pu en arriver à ce point, le processus fut dépassé par les événements. ■



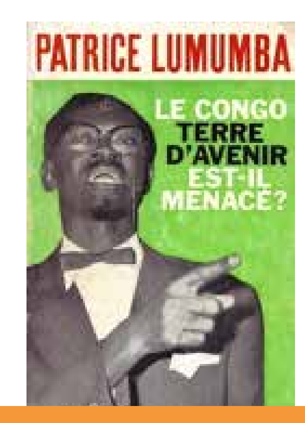
Voir recension du livre dans Bibliographie 18, en fin de numéro.

HISTOIRE

FAUT-IL ACCORDER DÈS MAINTENANT DES DROITS POLITIQUES AUX CONGOLAIS ?

En principe, tout homme a le droit de participer à la direction des affaires de son pays. Selon Jacques Maritain, le mot célèbre d'Aristote selon lequel « l'homme est un animal politique », ne signifie pas seulement que l'homme est naturellement fait pour vivre en société, il signifie aussi que l'homme demande naturellement à mener une vie politique et à participer activement à la vie de sa communauté.

*PAR PATRICE-EMÉRY LUMUMBA**



Voir la recension du livre, écrit en 1956, achevé en 1957, publié en 1961 à titre posthume, in Bibliographie 18 en fin de volume (introuvable en librairie).

C'est sur ce postulat de la nature humaine que reposent la liberté politique et les droits politiques, et spécialement le droit de suffrage. Il est peut-être plus facile aux hommes de renoncer à participer activement à la vie politique, il a pu arriver que dans certains cas ils aient vécu plus insouciants et plus heureux en étant dans la cité comme des esclaves politiques ou en abandonnant passivement à leurs chefs tout le soin de diriger la vie de la communauté. Mais alors ils abandonnent un privilège qui convient à leur nature, un de ces privilèges qui font en un sens la vie plus dure et apportent avec eux plus ou moins de labeur, de tension et de souffrance, mais qui correspondent à l'humaine dignité. Un état de civilisation où les hommes désignent par un libre choix les détenteurs de l'autorité, est de soi un état plus parfait. Car il est vrai que l'autorité politique a pour fonction essentielle de diriger des hommes libres vers le bien commun, il est normal que ces hommes libres choisissent eux-mêmes ceux qui ont la fonction de les diriger : c'est là la forme la plus élémentaire de la participation active à la vie politique. C'est pourquoi, le suffrage universel, par lequel chaque personne humaine adulte a comme telle le droit de se prononcer sur les affaires de la communauté en exprimant son vote dans l'élection des représentants du peuple et des dirigeants de l'État, a une valeur politique et humaine tout à fait fondamentale, et est un de ces droits auxquels une communauté d'hommes libres ne saurait en aucun cas renoncer.

Faut-il appliquer immédiatement au Congo, sans restriction, ces grands principes de la démocratie européenne ? Examinons d'abord tous les éléments de la question avant de donner la réponse. Les habitants du Congo, Belges et Congolais, ne jouissent pas encore des droits politiques. Mais ils siègent ensemble dans les différents Conseils consultatifs instaurés au pays (Conseils de Province, de Gouvernement, Députation Permanente, Conseils d'Entreprises, etc.) et où ils s'expriment librement dans la défense des intérêts nationaux. Les représentants des indigènes à ces assises sont désignés d'office par le gouvernement (sans consultation ou consentement du peuple). Des réformes sont actuellement à l'étude et sortiront incessamment. Seulement, nous ne savons pas encore quelle sera leur portée exacte. Quant à ce qui concerne la jouissance des droits politiques proprement dits, ceux-ci n'étaient pas conférés, pour des raisons de prudence, de sagesse, aux habitants de ce pays; cela ne peut pas être imputé à une mauvaise foi comme d'aucuns veulent le soutenir.

Nous avons relevé, en effet, dans un article paru récemment dans une revue américaine (le Minneapolis Time) sous la signature de M. Carl T. Rowan, ces quelques critiques à l'adresse de la politique coloniale belge : « Cette politique vise seulement à perpétuer la domination de l'homme blanc en Afrique en refusant à l'indigène la faculté de s'exprimer politiquement, quitte à acheter son consentement au moyen de bénéfices économiques et sociaux ». Est-ce exact ? Nous voudrions le savoir. Tout en ne connaissent pas les dessous de la politique coloniale -étant nous-mêmes colonisés- examinons un peu la situation à la seule lumière des réalités.

Au début de la pénétration belge au centre de l'Afrique, la sagesse recommande de ne pas révolutionner l'organisation sociale indigène par l'application brusque et intégrale des nouvelles méthodes démocratiques, contraires aux anciennes méthodes de la vie tribale, et qui étaient susceptibles de produire des effets négatifs, si pas dangereux. Il fut donc recommandé, dans l'orientation de toute politique clairvoyante digne de ce nom, de tenir compte des nécessités traditionnelles et d'une foule de contingences locales.

Logiquement parlant, la jouissance des droits politiques (droits de vote) suppose, de la part de celui qui doit en bénéficier, une suffisante compréhension des affaires, le sens de l'intérêt général, de la réglementation, de l'administration, toutes des qualités que les Congolais ne possédaient pas encore à cette époque-là, et qu'une minorité seulement possède à l'heure actuelle.

Introduire prématurément par soif du modernisme le ferment de la vie politique parmi la masse ignorante et irresponsable, c'est introduire les ferments de discorde, de dissensions, car ce n'est pas l'idée démocratique qui aurait prévalu ou qui prévaudrait, mais l'idée clanique d'autrefois, chacun voulant devenir chef du « nouveau clan », d'où naissance de petites querelles intestines nuisibles à l'harmonisation des rapports sociaux. A la place de ces bulletins de vote dont le revers dissimulait le désordre, la chicane, il a fallu donner la paix et le bonheur aux habitants. ■

NOS AMIS COUTUMIERS

Joseph Pholien a laissé dans La Libre Belgique, sous le titre général de Nos amis coutumiers, un précieux récit sur le périple qu'il a accompli au Congo en 1959, à la rencontre du pouvoir coutumier. Ce récit, bien au-delà de l'anecdotique et de l'événementiel, traduit la philosophie de l'auteur en matière de stratégie politique vis-à-vis du Congo. A ce titre sa contribution à l'histoire est indéniable. Avant d'entrer dans le vif du sujet, la rédaction a obtenu de Mme Françoise Carton de Tournai, historienne et petite-fille de l'auteur, qu'elle introduise les lecteurs à sa genèse. C'est ainsi que l'article qui suit se présente en deux parties distinctes, à savoir (1) Introduction par Françoise Carton de Tournai et (2) Récit proprement dit de Joseph Pholien. De plus sa longueur exceptionnelle, contre la règle en vigueur qui limite les articles à quatre pages, fait que son insertion se fera en deux ou plusieurs livraisons. Il est des articles dont l'importance est telle qu'il serait malvenu de leur couper les ailes. L'illustration de l'article est offerte d'une part par les archives familiales et d'autre part par le photographe bien connu, Angelo Turconi (six livres magnifiques édités jusqu'à ce jour et un septième en gestation). Les photos extraites des livres d'Angelo Turconi sont toutes postérieures à l'époque décrite par Joseph Pholien et n'ont donc qu'une simple valeur d'illustration, l'auteur en gardant le copyright. Qu'ils soient l'une et l'autre ici chaleureusement remerciés. (fh)

1. INTRODUCTION PAR FRANÇOISE CARTON DE TOURNAI

Entre 1946 et 1960, au lendemain de la guerre, le sénateur et ancien Premier Ministre Joseph Pholien fit 8 voyages au Congo « afin de pouvoir sentir les problèmes et aussi pour pouvoir comprendre les devoirs de la Belgique ». Il en tenait un journal détaillé et un rapport. (voir AGR, Archives Joseph Pholien)

Le voyage de 1959, le plus important, a été effectué du 19 juillet au 19 août et donc entre les émeutes du 4 janvier (suivies de la déclaration gouvernementale du 13 janvier où fut prononcé le mot 'indépendance') et les événements de l'indépendance le 30 juin 1960. Il nous intéresse donc plus particulièrement. Ce voyage se situe également dans le contexte particulier de l'accession à l'indépendance d'un nombre important de pays francophones d'Afrique: en 1958, la Guinée et le Ghana; en 1959, l'AEF; en 1960, le Gabon, le Sénégal, le Niger, la Haute-Volta (Burkina-Faso aujourd'hui), la Mauritanie et le Nigeria, anglophone.

Comme dans ses voyages précédents, J. Pholien parcourt les 6 provinces. Dans chacune d'elles, il a à cœur de rencontrer tous les niveaux de populations et, de l'expérience de ses voyages successifs, il attache de plus en plus d'importance à la réalité coutumière. Il constate leur loyauté à l'égard de la Belgique. Ces populations constituent plus de 80% du pays. Du récit de 1959, nous avons choisi l'extrait intitulé Nos amis coutumiers.

En 1959, le Congo est peuplé de 13 millions et demi de bantous, dont 10 millions (soit 80%) vivent en milieu rural. Il y a un petit pourcentage d'extra-coutumiers, les 'clercs' (un million) qui secondent l'administration belge et vivent dans les cités. Il y a des 'évolués' (selon le langage de l'époque) qui désirent préparer une indépendance structurée, en collaboration avec les Belges et dont la relation n'était pas des meilleure avec les chefs coutumiers. Et il y a les 'leaders' surnommés les 'excités de Léopoldville'(4). Ce sont eux que les autorités de Bruxelles regardaient comme leurs seuls interlocuteurs. L'hostilité entre les 'excités' et les autorités coutumières patriarcales provenait entre autres du fait qu'une position issue du suffrage universel n'avait pas le poids, pour ces autorités coutumières, de celle, ancestrale, fondée sur la relation clanique depuis des générations. C'est ce que les 'leaders' cherchent à détruire vite et fort en ces mois cruciaux.

Et il y a l'administration coloniale dont une partie des agents souhaite l'avenir du Congo dans la prospérité et l''autonomie' (c'est le mot utilisé au Congo l'année précédant les manifestations de 1959). Parmi eux, André Ryckmans, fils de Pierre Ryckmans, Gouverneur général du Congo belge de 1934 à 1946, qui fut assassiné le 17 juillet 1960.

Lors de l'arrivée des Européens, le droit coutumier constituait le régime de gouvernance répandu en Afrique subsaharienne et régissait les populations de manière variable selon la région, indépendamment des frontières


Séance de travail à la Table ronde, en janvier 1959.


Joseph Pholien, avec Moïse Tshombe à sa droite, Paul Bolya à sa gauche et en face le grand chef des Bayeke, Munongo.

nationales ou provinciales convenues par les États colonisateurs. C'est pour donner droit et visibilité aux chefs coutumiers, à leurs tribus rurales, que J. Pholien a tenu à leur donner la parole, à côté des 'leaders'.

Chaque tribu possédait une organisation poussée, pyramidale avec un chef, ses conseillers, ses 'savants', ses 'gens d'armes', son sorcier, ses chasseurs..., toute une société dont la hiérarchie se manifestait lors des cérémonies et des danses dont J. Pholien fut plusieurs fois l'invité, dont il nous conte les détails. Rituels dont il est à craindre qu'ils aient disparu. Aujourd'hui encore, ►

le pays compte 250 ethnies, à l'intérieur desquelles il y a une multitude de tribus et de clans. Il parle aussi des générations dont les dynasties étaient connues par la seule tradition orale et entretenues par l'historien officiel de la tribu. J. Pholien rencontre encore le dernier Mwami du Rwanda voisin, Charles Mutara, ainsi que le Mwami Ndézé de Rutshuru.

C'est lors d'un entretien (5) avec le médecin de l'institut psychiatrique indigène de Luluabourg, le docteur Merlot, qu'il découvre l'une des caractéristiques de la structure coutumière : dans ce continent à la nature puissante et sauvage, la société bantoue est habitée par une peur viscérale, constante, et un sentiment d'intranquillité. De là est née une organisation tribale qui structurait la sécurité soutenue par une sévère discipline du groupe. De là l'importance du groupe, de sa hiérarchie, de son organisation, de son entraide à l'intérieur du groupe, de l'importance de la discipline, du lien ancestral et de sa valeur. C'est pourquoi la politique des 'nouveaux leaders', soufflant promesses et menaces, reléguant les valeurs communautaires de la tribu, était appréhendée par les autorités coutumières comme une anarchie destructrice. Dès lors, à la suite de ses rencontres, J. Pholien recueille et se fait l'écho des souhaits des autorités coutumières concernant les engagements réciproques avec la Belgique, l'aide à l'instruction, au crédit agricole pour tenter de maintenir la société congolaise dans ses structures.

Voici un extrait de la lettre qu'Antoine Munongo, chef Bayeke du Katanga, lui écrit le 29 décembre 1959 : « J'ai été frappé par votre connaissance profonde de notre coutume indigène, nous les gens des milieux ruraux que vous appelez aimablement vos 'amis coutumiers'... Si la démocratie n'a pas ici la même forme qu'en Europe, elle y existe, elle y existe puisqu'aucun chef coutumier ne peut rien faire sans consulter ses notables. Notre coutume est une force puisqu'elle a, durant des siècles, maintenu l'ordre et la paix dans notre Afrique et que la détruire serait plonger notre Congo dans la ruine. »

En un mois, J. Pholien a fait le tour du Congo, de Léopoldville à Kikwit, de Luluabourg à Kamina et Elisabethville, à Kongolo, Kindu et Bukavu, à Paulis, Stanleyville et Coquilhatville. Il a parcouru des milliers de kilomètres, avec les collègues de son bureau de travail itinérant. D'une province à l'autre, dans des contextes officiels ou informels parfois incroyables, il a recueilli des témoignages. Chaque jour, c'étaient des dizaines de personnes qu'il interviewait, des notables congolais et belges, des bourgmestres... des groupes politiques de tous bords, des syndicats récents ou plus anciens de la colonie, congolais, belges, chrétiens, un employé de banque qu'il a trouvé supérieur, des colons, de petits fonctionnaires belges du bas de l'échelle, Lumumba qui annonce la fin du régime colonialiste pour la même année et Kalonji, le MNC qui essaie de s'implanter et l'A.N.C. Des chefs coutumiers, des petits chefs avec leur traducteur, le médecin psychiatre, des membres du Conseil de Province, des avocats, un évêque et des journalistes belges à Elisabethville, des gens de l'Union minière, des grévistes, un communiste, le mari d'une Noire que le ministre Van Hemelrijck avait embrassée en public. Il entend les griefs de tous bords, les échos des mésententes des autorités belges entre elles, les souhaits avec leurs solutions. En tout plus de 200 personnes. Chez les Belges, une opinion unanime ressort : la perte de confiance provient de Bruxelles.

Anecdotes révélatrices : Le sénateur Pholien se faisait si bien l'avocat des chefs coutumiers au Congo qu'il avait reçu le surnom de « Jef Coutumier » et en novembre 1959, au moment de publier cette relation de voyage dans La Libre Belgique, J. Pholien a dû insister pour que son titre à lui Nos amis coutumiers soit maintenu. C'était à prendre ou à laisser... Et ce fut pris.

La « coutume » était une forme de société séculaire, une forme de culture faite d'ajustements et de sagesse, devenue à l'arrivée des Belges un entre-tissage de travail, d'égoïsmes et d'héroïsmes, une forme de vie africaine.

2. RÉCIT DE JOSEPH PHOLIEN

I. La force du lien clanique

L'une des conséquences des événements du 4 janvier 1959 a été d'attirer, sur notre territoire d'outre-mer, l'attention d'un très grand nombre de nos concitoyens. L'évolution du Congo, bien que les personnes compétentes en aient depuis plusieurs années observé la marche, est apparue brusquement aux yeux de beaucoup comme étant un fait nouveau. Depuis quelques mois, les déclarations politiques annonçant ce qu'on allait réaliser, comme aussi celles indiquant ce qu'il faudrait faire, furent nombreuses. La presse publie quotidiennement maints articles, dont beaucoup ont le don d'étonner, pour ne pas dire davantage, ceux qui vivent dans nos territoires d'outre-mer.



De ces articles, quelques-uns n'ont pas plus de rapport avec les réalités congolaises que n'en avaient avec l'agriculture ceux du célèbre cultivateur de Chicago, de Mark Twain, qui déconseillait froidement à ses lecteurs de gauler les fraises et recommandait l'automne pour la cueillette des cobayes.

Il semble bien que les déclarations et discours de ceux qu'on appelle là-bas les leaders politiques, tiennent tout particulièrement la rampe et que beaucoup voient en eux le véritable symbole du Congo.

Que les leaders et propagandistes politiques aient le droit de se faire entendre, nul ne le contredira, mais on ne peut oublier qu'il existe au Congo une



Kuba - Allégeance au Roi Kot a-Mbweeky III, Mweka, Kasaï, - 1981 – Livre « Infini Congo » – Silvana Editoriale. © Angelo Turconi

immense majorité d'indigènes vivant sous le régime coutumier et qui sont des amis de la Belgique; ceux-là ont également des droits qui ne paraissent pas, dans l'opinion belge, être appréciés à leur valeur.

Veut-on quelques chiffres quant à leur importance ? La population totale du Congo est (juillet 1959) de 13.652.000 habitants, dont 10.461.000 pour la population coutumière. La population urbaine s'élève à 3.199.000, mais, parmi cette dernière catégorie, il n'en est que 1.137.000 qui vivent dans les grands centres, c'est-à-dire les agglomérations urbaines de plus de 20.000 habitants.

Dès lors, parmi les 3.191.000 habitants repris ci-dessus, il en est 2.054.000 qui vivent dans les petits centres encore soumis à l'influence coutumière ou dans des camps de société soumis à la discipline européenne.

Il n'y a donc que 12 p.c. des hommes, femmes et enfants, qui échappent à la discipline clanique et coutumière et à la discipline des camps des grandes sociétés.

La coutume

La coutume est un concept fort peu compris.

Il y a quelque 80 ans, quand les pionniers de Léopold II entrèrent au Congo, toutes les régions vivaient sous un régime coutumier.

L'origine de la coutume est difficilement décelable, car l'écriture était inconnue au moment de l'arrivée de nos premiers concitoyens, mais on avait suppléé à cette carence par la tradition orale, méthodiquement organisée par les chefs, rois et roitelets et ces données ainsi transmises ont pu être complétées par l'étude approfondie de la psychologie du Bantou.

On le sait, sauf quelques populations dans le nord du Congo, qui sont des Soudanais, dans l'est où il y a quelques nilotiques, notamment à Rutshuru et Massissis, quelque 75.000 pygmées, à Beni, à Irumu et dans la forêt équatoriale; à part cela, toute la population du Congo est bantoue.

Lorsqu'on lit les discours et les écrits émanant de leaders congolais, on constate une hostilité à l'égard des milieux coutumiers, hostilité que ces derniers leur rendent bien d'ailleurs.

Les leaders craignent-ils que le respect des droits coutumiers doive avoir pour effet de morceler le Congo ? Évidemment non, car aucun chef coutumier ne méconnaît cette vérité élémentaire qu'il lui est impossible à tout point de vue de vivre en vase clos. D'ailleurs le respect de l'autorité coutumière peut très bien se concilier avec la décentralisation provinciale actuellement envisagée, elle se concilie à la perfection avec la notion du Congo économiquement un. Cette unité économique, qui est l'œuvre des Européens et une conséquence de l'action de l'administration est une chose qu'il y a lieu de maintenir pour le plus grand bien de toute la population congolaise.

A cet égard, l'affirmation du ministre De Schryver, à savoir que l'émancipation politique doit aller de pair avec le développement et l'expansion économiques, est pleine de sagesse.

L'hostilité des leaders s'expliquerait-elle du fait que le développement intellectuel de la brousse serait en retard ?

Cet argument serait détestable et témoignerait d'une singulière ingratitude, car rejeter les coutumiers dans les ténèbres extérieures serait paralyser l'essor de l'instruction qu'ils réclament et qu'on a négligée en faveur des extra-coutumiers, à qui l'on a donné dans ce domaine, comme dans bien d'autres, des avantages grâce à l'impôt payé par tous. Disons, pour le surplus, que nous avons rencontré des chefs coutumiers remarquablement intelligents et pouvant rivaliser, à ce titre, avec n'importe quel leader politique.

La véritable raison de cette hostilité ne se trouve pas davantage dans ►

la « sainte passion de la démocratie », terme que certains pourraient d'ailleurs ne pas comprendre.

En effet, on concevrait mal une démocratie ayant pour conséquence de méconnaître les vœux de plus de 80 p.c. de la population.

La vraie raison de l'hostilité des leaders politiques est qu'ils se rendent compte de la grave contradiction qui existerait entre le pouvoir conféré par voie de suffrage universel et celui conféré en vertu du suffrage qui se fonde sur la coutume et sur une tradition millénaire.

Tel est également d'ailleurs le sens profond de l'hostilité des coutumiers qui appréhendent de la part de ces « gamins » (c'est le terme employé souvent par les chefs) un esprit de brimade ou, pis encore, une tyrannie à l'exemple de ce qui s'est révélé au Ghana, au Soudan, au Libéria.

Un chef coutumier déclarait récemment : « Nos ancêtres ont suffisamment souffert de la tyrannie arabe; nous protégerons par tous les moyens nos descendants contre la tyrannie de n'importe quelle ethnie ».

Références

Nombreux sont les extra-coutumiers instruits et réfléchis qui se rendent compte du danger qu'il y aurait à détruire brutalement la coutume.

Léopold Senghor, le leader du Sénégal, qui fut plébiscité aux dernières élections et est membre du gouvernement français, vint à Bruxelles en janvier 1959 ; après une conférence sur l'avenir de la communauté française, l'orateur se rendit à « Présence africaine », rue Belliard, et se prêta fort aimablement à répondre aux questions qu'on souhaitait lui poser.

On lui demanda : « Vous avez fait tout à l'heure, au cours de votre causerie, l'éloge de la culture bantoue, comment expliquez-vous que, lors de la conférence d'Accra, les leaders évolués de Léo aient pris véhémentement position contre les tribus et le tribalisme ? ».

© Angelo Turconi



Yeke – Cérémonie du souvenir par le Mwami Godefroid Munongo, Bunkeya, Lualaba, 1985 - Livre « Zaïre, peuples/art/culture » - Fonds Mercator.

M. Senghor répondit :

« C'est parce que ces orateurs sont des déracinés qui ont perdu le sens de ce qu'il y a de grand dans leur origine et qui, aujourd'hui, sont férus de tout ce qui vient d'Europe, même s'ils n'en comprennent pas toujours exactement le sens. »

Peut-on mieux faire pour apprécier la valeur et le rôle actuel et futur des coutumiers que d'invoquer l'avis de M. Frédéric Eboué qui séjourna pendant 23 ans dans l'Oubangi et termina sa carrière comme gouverneur général de l'Afrique équatoriale française ?

M. Eboué fut sans doute le Noir le plus éminent auquel le continent africain ait donné le jour, et sa valeur exceptionnelle a mérité à sa dépouille mortelle d'être reçue au Panthéon. Or, dans une étude intitulée « La nouvelle politique indigène », il déclare entre autres en parlant des coutumiers :

« Si nous ne confirmons pas dans leur fondement les institutions politiques, ce fondement même disparaîtra au profit d'un individualisme sans frein. Je veux qu'on se mette à rechercher les chefs légitimes, là où, en apparence, on les a laissés se cacher et qu'on les replace dans leur dignité extérieure. Je sais ce que l'on dit : que tout cela a disparu, qu'il est trop tard, qu'on tombera sur de pauvres gens indécrottables dont on ne fera rien. Je prétends que ce n'est pas vrai. Le pouvoir occulte subsiste parce qu'il est traditionnel. Qu'on le découvre, qu'on le place au grand jour, qu'on l'honore et qu'on fasse son éducation. Les résultats sont certains. Que les indigènes réforment ou transforment leurs coutumes, comme ce sera le cas, même individuellement, pour les chrétiens et, souvent aussi, pour les évolués, cela n'en restera pas moins leur coutume. Il y a autant d'avantages à ce que la monogamie, par exemple, devienne ainsi une règle coutumière, qu'il y aurait d'inconvénients à appliquer le code civil à ceux qui, ayant suivi nos leçons en matière de mariage resteront pourtant fidèles à leurs traditions. L'Afrique doit garder, en le perfectionnant un droit africain. »

Qu'on veuille bien rapprocher les déclarations de ces deux Africains de grande classe des paroles prononcées par le Roi le 13 janvier 1959, paroles qui eurent et ont encore un grand retentissement au Congo.

«... Loin d'imposer à ces populations des solutions tout européennes, nous entendons favoriser des adaptations originales répondant aux caractères propres et aux traditions qui leur sont chers. A cet égard, une large décentralisation permettra de hâter et de diversifier l'épanouissement des régions selon leurs particularités... »

Au demeurant, nous avons sous les yeux un numéro de « L'Essor du Congo », paru à Elisabethville et portant la date de 22 juin 1959, résumant un voyage fait par M. Van Hemelrijck, à cette époque ministre du Congo et du Ruanda-Urundi, à Sandoa, auprès du Mwata Yamvo, entouré d'autres chefs coutumiers.

Le ministre aurait déclaré:

« J'ai déjà pu rassurer les grands chefs coutumiers lors de leur visite à Elisabethville au sujet des milieux ruraux. Je sais que la population de l'intérieur du pays représente 80% de la population totale.

Dans l'évolution politique vers l'indépendance, dans l'ordre, nous continuerons à compter sur les chefs coutumiers... Ils garderont leur place, sans élection, dans une saine collaboration avec les élites. Ceux des villes qui veulent aller trop vite dans l'anarchie doivent être calmés. Il n'y a pas de raison pour une inquiétude quelconque de la part des centres coutumiers, c'est la volonté du Roi et du gouvernement belge de ne pas bouleverser vos institutions. »

La philosophie bantoue

Plusieurs personnes se sont penchées sur le sens de la coutume et sur la philosophie bantoue, comblant dans une certaine mesure, par leurs observations, l'ignorance de la masse européenne.

Le Dr Merlot, de Luluabourg, qui est à la tête d'un institut de psychiatrie indigène, considère que l'Afrique, avant la pénétration blanche, était un continent redoutable qui devait engendrer la peur dans le cœur de l'indigène : la chaleur excessive, les tornades, les fauves, l'immensité mystérieuse des forêts, les maladies tropicales, les guerres tribales, les razzias d'esclaves, tout cela empêchait l'individu de vivre en sécurité; le Noir isolé était condamné à mourir. C'est de là qu'est née l'idée du clan qui n'est, en réalité, autre chose qu'un groupement d'autochtones, organisés en vue d'une protection éventuelle et d'entraide, et s'assurant ces avantages par l'organisation d'une discipline sous une autorité que les anciens avaient à cœur de pratiquer, tandis que les chefs et les notables prenaient des dispositions pour parer à toutes les nécessités.

Comme l'expliquait un colon, installé au Congo depuis 57 ans, chaque tribu avait son chef entouré de ses conseillers, d'un météorologiste, d'un médecin, d'un historien, de messagers, de policiers. Il gouvernait au nom du peuple de sa tribu, prenant soin de la diriger et d'organiser ce qui devait être fait à chaque occasion, notamment pour la culture, les récoltes, la chasse, la pêche, etc.

Les indigènes respectaient une parfaite discipline, et cela, dans leur intérêt: le météorologiste, qui avait l'expérience ancestrale, prévoyait la situation atmosphérique, il avertissait le chef qui, par ses messagers, et à l'aide du tam-tam, informait, par exemple, les indigènes que c'était le moment de commencer leurs cultures.

Les médecins qui, depuis de longues générations, s'étaient penchés sur l'étude des plantes, connaissaient de nombreux procédés pratiques pour soigner les malades et les blessés. Ce sont eux qui décidaient de concentrer dans tel village des lépreux à qui on interdisait de circuler.

On peut dire que la discipline était pour le Noir une seconde nature qui atteignait quelquefois un véritable niveau spartiate.

Cette discipline remplaçait, en fait, les principes de moralité chez les indigènes.

Vivant dans une perpétuelle inquiétude à l'égard de tous les dangers, l'indigène, dès ses premiers contacts avec le Blanc, a eu pour ce dernier beaucoup de considération. La technique du Blanc lui permet, dans une certaine mesure, de dominer la nature, de faire, par exemple, sauter la roche la plus dure, d'où l'expression « boula matari » (briseur de roche) donnée à l'administration belge.

Le Blanc se montre apte à modifier le cours des rivières, par ses barrages. Il opère de façon inconnue les indigènes contre des maux considérés comme incurables jusqu'alors. Il domine la forêt en la sillonnant de routes et de sentiers et lui fait perdre son caractère terrible et mystérieux.

Si nous songeons à l'organisation coutumière et à ses institutions et si nous comparons certaines réalisations sociales de chez nous, telles les mutualités, la lutte contre le paupérisme et la mendicité, les pensions de vieillesse, que sais-je encore, ce sont là des créations que les coutumiers, avaient imaginées plusieurs siècles avant nous.

Nous sommes fiers de notre doctrine de la charité chrétienne que nous ne pratiquons pas toujours au mieux; les coutumiers ont institué l'entraide à tous les points de vue, applicable, il est vrai, aux seuls membres de la tribu, et à la condition qu'ils se soumettent à la discipline clanique, celle-ci d'ailleurs est exercée par le chef sous le contrôle des vieux et des notables.

Le RP. Placide Tempels a écrit une étude sur « La philosophie bantoue ».

Qu'on me permette d'en extraire quelques-unes de ses observations :

« Le Bantou croit en un Dieu unique, créateur de tout et dispensateur de la force vitale dont la conservation et le développement sont la raison même de son comportement moral. En dessous de Dieu, viennent les fondateurs du clan qui en sont, en principe, les protecteurs. Ceux-ci ne sont pas morts, mais continuent à vivre, invisibles. Ces fondateurs, dont la mémoire est vénérée, disposent d'une puissance extraordinaire en tant que dispensateurs du divin héritage, c'est-à-dire la force humaine.

Toute force d'ailleurs est susceptible de croître ou de faiblir.

Les autres forces de la nature ne sont pas indépendantes les unes des autres, tout se tient, comme dans une toile d'araignée dont on ne peut ►

faire vibrer un seul fil sans ébranler toutes les mailles.

Il y a une hiérarchie dans la force : par-dessus tout, il y a naturellement le Dieu Esprit et créateur, il a la puissance par Lui-même et donne aux autres, la force. Le fondateur du clan à qui Dieu a communiqué sa force vitale occupe, dans la conception bantoue, un rang si élevé qu'il n'est plus considéré comme un simple humain trépassé, lui et ses contemporains appartiennent à une hiérarchie supérieure et participent dans une certaine mesure à la force divine.

Après ces grands ancêtres, viennent les défunts de la tribu suivant leur ordre de primogéniture, les vivants sur terre viennent après les défunts; l'aîné du groupement, de par la loi divine, est le chaînon reliant les ancêtres à leur descendance.

Il est essentiel, dans la pensée bantoue, de garder le contact avec le passé et les défunts, ce qui rend irremplaçable, le chef. La peur de rompre ce lien mystique veut que le chef établisse la liaison avec les ancêtres afin d'éviter les catastrophes que semblable rupture pourrait entraîner.

Nombreux sont les chefs qui, verbalement ou dans leur mémoire, ont revendiqué une origine divine pour leur autorité.

On comprend, dès lors, la valeur des décisions prises par le chef et la déclaration de ses subordonnés : « Le chef a parlé, parce qu'il sait. »

Dualité

La peur de rompre le lien magique avec les défunts rend le chef irremplaçable, a donc écrit le R.P. Tempels.

On saisit le sens de cette double constatation :

- 1) que les coutumiers n'ont pas de considération pour ceux qui quittent le village tribal;
- 2) que les tribus n'accepteront jamais d'être gouvernées ou commandées par des personnes qui ont rompu le lien clanique.

Comprend-on, dès lors, pourquoi le chef et les notables qualifient de « gamins » les leaders et les politiciens voulant acquérir un pouvoir politique qui leur permettrait de dominer les chefs coutumiers ?

On ne pourrait méconnaître la gravité de certaines menaces précises formulées par les chefs avec l'assentiment de leurs notables, affirmant que l'on se débarrassera de ces perturbateurs par n'importe quel moyen s'ils se permettent, par leur propagande, de troubler la sérénité traditionnelle du clan ou de la tribu.

En parlant de la sorte, les chefs ne songent nullement à ce nombre assez élevé d'évolués qui aspirent à une indépendance du Congo acquise dans des conditions d'ordre avec la collaboration des Blancs, formule sur laquelle ils sont d'accord, mais ils s'insurgent contre les leaders agités, meetinguistes et propagandistes promettant des choses impossibles, flattant ou menaçant les Congolais, annonçant leur intention de bouleverser la coutume et proférant des menaces pour forcer le Noir à s'affilier à leur parti.

Les chefs se méfient de ces agitateurs, chez qui ils ne constatent aucune formation universitaire et qu'ils soupçonnent de vouloir aspirer à la pratique de méthodes dictatoriales à l'exemple de ce qui s'est passé dans certaines républiques voisines.

Les chefs déclarent que cette hâte anormale d'acquérir l'indépendance, même au gré de l'agitation, s'explique parce que les leaders ressentent une crainte confuse de voir sous peu apparaître des rivaux, cette fois nantis d'une formation supérieure, qui les éclipseront sans doute sans difficulté.

Pour les leaders, pensent les chefs, le mot « indépendance immédiate » prime toute autre considération, dût le Congo en subir de graves mécomptes.

Sans doute, les chefs ne connaissent-ils pas Voltaire, mais d'instinct ils font leur cette boutade du philosophe : « Périssent les colonies, plutôt qu'un principe ».

Nous n'irons pas jusqu'à penser que leur imagination poétique leur suggère le combat de la chèvre contre le loup, à l'exemple de la compagne de monsieur Seguin, qui réussit à se faire dévorer.

Les coutumiers sentent probablement que les loups qui guetteraient le Congo trop tôt nanti de l'indépendance politique, de façon immédiate et sans méthode, sont innombrables. Ces loups s'appelleraient le désordre, la régression économique et morale, l'appauvrissement général des populations, la destruction des coutumes, les guerres tribales, etc. etc.

On ne peut s'empêcher de penser qu'il existe un grand danger de briser brusquement par des méthodes de politique européenne, la société clanique à laquelle appartient le Bantou.

La famille à l'européenne compte pour peu de chose : le mariage n'est



Lega - Chef Babene. Médailles du mérite civique belge, Kampene, Maniema, 2015.
Livre « Au cœur du Congo » - Stichting Kunstboek.



Tshokwe - Sortie du Mwene Mwatshisenge Lwembe Ngweji Musanya III, roi des Tshokwe. Samutema, Lualaba, 2018. Livre « Au cœur du Congo » - Stichting Kunstboek.

pas simplement l'union de deux êtres, mais un traité entre deux clans contre remise de dot pour acquérir la femme. Dans les régions où règne le matriarcat, c'est à l'oncle maternel, frère du père de la femme, que reviennent tous les droits sur les enfants, comme sur la dot. Rompre le lien clanique sans une évolution normale, c'est plonger tous les ressortissants dans une véritable anarchie

II. Un attachement précieux pour nous

Il faut constater qu'on s'est trouvé au Congo en présence de deux formules propres à assurer l'éducation et l'évolution des autochtones :

1. La formule d'assimilation qui consistait à instruire au maximum les Noirs en Europe et à les renvoyer là-bas. La conséquence fut l'implantation des mots comme indépendance et démocratie, ce qui est un but en soi à la condition qu'on atteigne cet objectif avec méthode.

Nous l'avons dit, certains tenants de cette formule font craindre un objectif autoritaire qui entraînerait un colonialisme réalisé au profit de certains, tyrannisant les autres.

2. L'autre méthode était l'éducation de la masse, c'est-à-dire l'adoption de méthodes évolutives de la coutume ancestrale.

Elle présentait l'avantage de conserver une armature sociale qui, nous l'avons exposé, est non seulement digne de considération, mais véritablement indispensable.

Que la coutume doive évoluer, c'est une certitude. Qu'elle évolue en grande partie par ses contacts avec les Européens, c'est un fait.

N'est-il pas, par exemple, préférable que la coutume adopte la monogamie en l'inscrivant dans les traditions, plutôt que de se la voir imposer par un décret si bien intentionné soit-il ?

Nous rejoignons ici la pensée clairement exposée plus haut par M. Eboué.

Voyons le régime de la propriété terrienne: la doctrine coutumière considère que la terre en soi n'a pas de valeur marchande; on ne l'a jamais emportée dans les migrations, disent-ils.

Au sens bantou, la propriété c'est la superficie, sorte de souveraineté en faveur du clan qui s'en est emparé. Certes, le chef des terres peut consentir des droits privatifs d'occupation, l'occupant lui-même pouvant céder son droit, mais une fois que le travail incorporé au sol a disparu, soit que la maison soit démolie, soit que le champ soit retourné à la brousse, l'individu perd tous ses droits en faveur de la tribu.

N'est-il pas préférable de faire évoluer la coutume à ce point de vue en démontrant avec patience et avec clarté que les exigences font souhaiter la possibilité de l'acquisition de droits privatifs de propriété sur une partie du sol.

La coutume a évolué au point de vue pénal et certaines rigueurs de la répression ont été volontairement abandonnées, telle l'ablation de la main en cas de vol.

Qu'on ne parle pas trop de la cruauté de ces peuples qui n'ont pris contact avec nous que depuis quatre-vingts ans.

Notre civilisation n'a-t-elle pas connu le pilori, l'estrapade, les brodequins et je ne voudrais pas froisser les âmes sensibles en leur faisant la narration des supplices de Damien qui pour avoir attenté à la vie de Louis XV, qui ne s'en est pas porté plus mal, connut en place publique des tenailles rougies au feu, lui arrachant des lambeaux de chair, le plomb en fusion dans les plaies pour aviver la douleur, et l'écartèlement par quatre chevaux.

Le 19e siècle connaissait encore la marque au fer rouge pour les condamnés à la chaîne.

Mis en présence du suffrage universel qui menace les chefs quelle est donc la réaction de ceux-ci et celle des notables ? Elle est claire : « Nous ne comprenons pas disent-ils la politique des Belges, à qui nous sommes cependant attachés. Lorsqu'il y a quelque quatre-vingts ans les premiers de vos concitoyens sont venus auprès de nos ancêtres ou prédécesseurs, il y eut, au nom du roi Léopold II, un accord suivant lequel nous reconnaissions l'État Indépendant du Congo, mais le maintien de notre qualité de chef était affirmé. » ►

Un pacte d'amitié de 1884

Le grand chef Kalemba qui porte le titre de Roi des Luluas et qui réside à quelque 30 km de Luluabourg nous remit un extrait du pacte d'amitié que son prédécesseur Kalamba Mukenge a conclu le 16 novembre 1884 avec Wissman qui fut le fondateur de la ville de Luluabourg.

« Kalamba - écrit Wissman (qui sachant seul écrire était évidemment le rédacteur du procès-verbal) - nous rendit visite en grande pompe, transporté dans un hamac dans lequel il était invisible. Dans son entourage immédiat se trouvait Kakoba, le chef Tschinkende et son successeur présomptif Kalemba Tchisongo. Kakoba était le premier et puissant ministre de Kalamba.

Il était d'origine Bangala et hostile à toute pénétration blanche. Tschinkenge était le chef de Bakwa Tschidumba, établi à quelque 25 km de là vers l'Est. Sangula, sœur de Kalamba fermait le cortège avec quinze jeunes filles: elle portait une plante de chanvre.

Pour conclure le pacte d'amitié avec Kalamba nous bûmes le « Kasjila », nous chauffâmes une bouteille de cognac et chacun dut y laisser tomber quelques gouttes de sang.

Kalamba se leva alors, fit un discours. Il dit entre autres : « Le feu est le plus puissant sur terre, et le chanvre est le seul moyen pour garder santé et vie ». Sur ce, Sangula, grande prêtresse du chanvre, jeta quelques brins dans le cognac bouillant, chacun en but et ensuite Kalamba nous assura de toute son aide et nous promit de nous accompagner dans notre prochain voyage d'exploration du Kasai. Nous détachons un Européen (Wolf) à Kalamba et ce dernier installe près de nous son cousin Tsainya avec ses gens. Lui seul avait le droit de se faire porter en hamac, les autres chefs le suivaient à dos de bœufs ou en marchant ».

La tradition ayant conservé le souvenir de ces faits qui se reproduisirent auprès des grands coutumiers, partout dans le Congo avec quelques variantes, les chefs ajoutent avec une nuance de reproche dans la voix : « Lorsque les Belges (qui à l'origine n'étaient qu'une poignée) ont eu besoin de soldats ou de porteurs, c'est nous qui les leur avons donnés.

Lorsqu'ils manquaient de vivres, nous les leur avons fournis. Nous avons toujours loyalement collaboré avec l'administration et combattu les anti-Belges.

Aujourd'hui la Belgique nous sacrifie pour se mettre à la remorque de quelques agités révolutionnaires indisciplinés qui n'ont jamais rien su réaliser et dont l'instruction a été payée en grande partie par des impôts que nous avons versés.

Si vous nous reprochez que la brousse est arriérée, c'est votre faute, nous avons insisté et insistons encore pour que vous installiez des écoles chez nous. »

On reconnaîtra que cet exposé est plein de force.

L'un des chefs les plus instruits -il a fait des études en Belgique- chef des Bayeke dans le Katanga, Antoine Mwenda Munongo, bien connu des autorités belges qu'il a toujours servies avec dévouement, demandait: « Que devient le décret du 10 mai 1957 qui déclarait en substance qu'il ne sera pas touché aux institutions et aux autorités traditionnelles qui, en-dessous du chef, continueront à exercer leurs prérogatives coutumières ? ». Le chef Munongo ajoutait que certains pensent que l'ensemble des fonctions coutumières peut aisément se moderniser et avec le concours d'employés indigènes constituer une véritable administration communale en déchargeant l'administration belge d'une partie de ses travaux.

Le budget pourrait être alimenté par des ressources prélevées au niveau même de la circonscription, afin que l'administré congolais acquière la nette conviction que c'est lui qui paie sa propre administration et que la revendication de salaires de ses fonctionnaires et agents s'adresse à sa propre bourse et non de façon imprécise à la générosité des Européens. ■

A suivre



Mangbetu – Danseurs, la pause bière. – Isiro, Haut-Uélé, 1985.
Livre « Infini Congo » – Silvana Editoriale.

LA MAIN-D'ŒUVRE INDIGÈNE (12/2)

L'Etat organisa et réglementa les relations entre la main-d'œuvre indigène et les employeurs, imposant à ces derniers toute une série de mesures en vue d'améliorer les conditions de travail et la situation des travailleurs.

PAR PIERRE VAN BOST

PLAN DE L'ÉTUDE COMPLETE

LA LÉGISLATION SOCIALE

Pour protéger les travailleurs congolais, une législation sociale fut élaborée dès le début de l'E.I.C. et systématiquement améliorée pour devenir la plus progressiste de l'Afrique noire. En effet, dès 1888, un décret protégeant les travailleurs fut promulgué. Ce décret instaurait, entre autres, la limitation de la durée de l'engagement, le libre consentement des engagés et leur connaissance obligatoire de la portée du contrat, le visa préalable de l'autorité sur les louages de services importants, l'assurance pour les indigènes recrutés de l'acclimatation éventuelle et de leur rapatriement à la fin du contrat, tout comme aussi les dispositions à assurer une stricte discipline au travail, inconnue par les populations, et la répression des désertions. En 1908 une étape importante fut franchie lorsque la Charte Coloniale proclama le droit à la liberté du travail : nul ne pouvait être contraint de travailler pour le compte ou au profit de particuliers ou de sociétés. Le 16 mars 1922, la législation fut complètement refondue tenant compte de l'évolution des conditions de vie et prévoyant entre autres que les salaires devaient être payés en monnaie ayant cours légal. [1] A partir de 1943, les Gouverneurs de province pouvaient fixer par région un salaire minimum. Les dispositions régissant le contrat de travail furent révisées en 1954, obligeant l'employeur à payer à l'engagé un salaire minimum en espèces et à lui fournir une ration, un logement convenable et des objets d'équipement et de couchage. Parallèlement à l'évolution de la politique salariale, en 1952, on introduisit les allocations familiales pour les travailleurs congolais. Le décret sur les contrats de travail de 1922 mettait déjà à charge de l'employeur les soins médicaux des travailleurs et de leur famille et, en 1949, un décret mit sur pied une protection légale des travailleurs en matière d'accidents et de maladies professionnelles. Enfin, un décret de 1956, institua un régime obligatoire de pensions pour les travailleurs complété, en 1957, par un système d'assurance contre l'invalidité. La pension pouvait être touchée par le travailleur congolais dès l'âge de 55 ans s'il totalisait 30 années de services.

Il y a lieu de signaler que beaucoup d'entreprises importantes octroyaient à leurs travailleurs congolais des avantages extra-légaux, pensions et allocations familiales, bien avant que ceux-ci ne soient imposés par la législation.

La plupart des sociétés accordaient aussi des avantages destinés à ▶



1. La paie en numéraire des ouvriers de la Compagnie des Savonneries Congolaises à Léopoldville, Ill. Congolaise, 1929.



2. Les entreprises organisèrent des cours professionnels pour leur personnel, et aussi des enseignements pour les épouses et les enfants de leurs travailleurs. Voici, une classe dans une école pour filles de travailleurs du B.C.K. Document B.C.K

améliorer le standing de vie, à délasser et à éduquer leurs travailleurs et leur famille. [2] Citons parmi ces derniers les visites prénatales et les rations alimentaires spéciales pour femmes enceintes, les primes de naissance, les visites de nourrissons, les réfectoires pour enfants ainsi que pour travailleurs effectuant des travaux lourds, l'établissement de magasins mettant à la disposition des travailleurs des vivres divers et des objets de première nécessité à des prix inférieurs à ceux du commerce, la mise sur pied d'un enseignement pour les enfants des travailleurs. Les sociétés, soucieuses d'élever le standing de vie de leurs travailleurs, organisèrent des divertissements : projection de films éducatifs, radiodiffusion de programmes récréatifs ou éducatifs, formation de chorales, de cliques et même de fanfares, développement d'activités sportives dont le football – lequel connaissait un très grand succès auprès des indigènes – organisation de fêtes populaires.

En 1949, on avait envisagé d'unifier les régimes du contrat d'emploi applicable aux travailleurs européens et celui du contrat de travail pour travailleurs congolais, mais la complexité de la question fit que les réformes considérées mirent dix ans à murir. Cette unification fut partiellement réalisée dans une série de décrets signés à partir de 1957. Un premier décret organisa au Congo la liberté syndicale pour tous, Blancs et Noirs. Un autre fixait pour tous les appointés un régime unique de durée de travail et de repos dominical. Restait à régler le problème des rémunérations sur base du principe « à travail égal, salaire égal ». Ce pas définitif fut franchi en 1959, mieux valait tard que jamais, avec la promulgation du « statut unique » pour les Européens et les Congolais, permettant à ces derniers d'accéder à tous les échelons des administrations publiques et des entreprises privées, comme à tous les organes politiques et administratifs du pays. A ce sujet, dans son discours d'ouverture du Conseil du Gouvernement sur l'exercice 1958, le Gouverneur Général du Congo Belge, Henri Cornelis, pouvait annoncer : « Cette volonté d'africanisation progressive des cadres n'est ni gratuite, ni lointaine, mais immédiate. En application de celle-ci, l'accession des 459 premiers autochtones aux grades de la 4e catégorie est chose faite. La réforme apparaîtra comme plus convaincante au fur et à mesure de l'intégration des universitaires. Les nouvelles institutions et la réforme de celles qui existent ouvrent à tous, sur un pied de complète égalité, la fonction publique dans son acceptation le plus éminente ».

Dès 1913, avait été créée au Congo une inspection de l'industrie et du travail qui se limita longtemps à une inspection de l'hygiène du travail assurée par des médecins. A partir de 1950, l'inspection du travail eut des pouvoirs plus étendus, veillant non seulement à l'observation de la législation du travail, mais aussi au développement harmonieux des rapports entre employeurs et travailleurs. Les inspecteurs étaient aussi appelés à émettre des suggestions visant à améliorer les dispositions légales ayant trait au monde du travail.

LE CONTRAT DE TRAVAIL

La durée d'un contrat était de 3 ans au maximum. En cours de terme tout contrat pouvait être rompu de commun accord. L'employeur pouvait licencier sans préavis l'engagé lorsque celui-ci s'était rendu coupable d'improbité, de voies de fait à l'égard de l'employeur ou lui causait intentionnellement préjudice, d'actes immoraux pendant l'exécution de son contrat, ou compromettait la sécurité de l'établissement. Autrement, il pouvait être mis fin au contrat moyennent le paiement d'un préavis. De son côté, l'engagé pouvait rompre son contrat sans préavis lorsque celui qui l'avait engagé manquait aux obligations du contrat, lui portait préjudice, se rendait coupable de voies de fait ou d'injures.

L'engagé devait remplir toutes les obligations de son contrat. Agir conformément aux ordres reçus, éviter ce qui pourrait nuire à sa sécurité, respecter les règlements de l'entreprise et restituer, en fin de contrat, en bon état les outils mis à sa disposition. Quant aux obligations de l'employeur, elles étaient de loin plus nombreuses et plus complexes que celles de l'engagé. L'employeur devait payer un salaire et il avait, de plus, l'obligation de fournir la nourriture, le logement et le couchage. L'employeur devait veiller à la sécurité et à la santé des travailleurs ; il devait accorder 4 jours de congé par mois, donner autant que possible les soins médicaux, payer un quart du salaire aux blessés et malades et rapatrier l'engagé vers son lieu de recrutement à l'échéance du contrat.

LES RÉMUNÉRATIONS

La question salariale reste encore aujourd'hui un des sujets les plus controversés de la période coloniale. Il faut savoir que pour l'indigène, le travail se limitait à assurer sa subsistance et il ne trouvait aucune raison à entreprendre un effort en dehors de ce critère.

Selon l'opinion publique, les indigènes du Congo Belge étaient sous-payés et la caricature du Blanc exploitant le peuple congolais reste bien ancrée dans les esprits. Ce cliché a encore été renforcé par Patrice Lumumba qui dans sa diatribe du 30 juin 1960 déclara : « Nous avons connu le travail harassant exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim, ni de nous vêtir ou de nous loger décemment, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers… ».

Il y a différentes façons d'évaluer le montant d'une rémunération. On peut tout d'abord envisager sa valeur intrinsèque : le travailleur était-il payé en rapport au travail fourni, de ses connaissances, de son rendement et que pouvait-il se procurer avec l'argent de son salaire, en d'autres mots quel était son pouvoir d'achat ? On peut aussi comparer ce salaire avec un ouvrier exerçant un travail similaire en Belgique.

Au début, le travailleur indigène n'était qu'un manœuvre auquel il était plus facile de donner une rémunération basée sur le rendement. Pour ce qui est des rémunérations des travailleurs congolais occupés à la construction du chemin de fer du Congo (1890-1898), voici quelques chiffres extraits de l'ouvrage d'époque de Léon Trouet : « Les travailleurs de couleur sont généralement payés sur pied de Fr 37,50 à 45 francs par mois. Les artisans sont payés à la journée et leur salaire varie de Fr. 2,50 à 5 francs et même 6 francs. » A titre de comparaison, d'après l'historien Gabriel Gysels, en Belgique, « en 1906, 65 % des ouvriers gagnaient encore moins de 3,50 Fr. par jour, alors qu'il fallait 5,65 Fr. à un ménage pour acheter chaque jour ce dont il avait besoin ». Il semble qu'à l'époque, les travailleurs congolais n'avaient rien à envier à leurs homologues belges.

Petit à petit, des Noirs avisés et travailleurs ont pu monter dans l'échelle sociale. Les sociétés, aidées par les missions religieuses, ouvrirent des écoles professionnelles qui formèrent le personnel dont elles avaient besoin : ouvriers qualifiés, électriciens, mécaniciens, machinistes, bateliers, clercs, télégraphistes, moniteurs, assistants de laboratoires, assistants médicaux et autres auxiliaires. Comment payer avec équité tous ceux qui jalonnaient la longue route séparant le simple manœuvre de l'ouvrier spécialisé ? Des systèmes de cotations, différents suivant les sociétés, furent établis tenant compte de la nature de l'emploi, des aptitudes et des mérites du travailleur permettant de calculer son salaire en fonction de sa notation personnelle et de son ancienneté au sein de l'entreprise.

En ce qui concernait les salaires, il existait de grandes différences entre ceux-ci selon les époques et les régions. Ainsi, suivant les statistiques gouvernementales, en 1958, le salaire minimum mensuel légal était de 1.250 Fr à Léopoldville, de 1.125 Fr à Elisabethville, de 1.000 Fr à Jadotville et à Kambove, de 875 Fr à Stanleyville, Albertville, Kamina. Ailleurs il oscillait entre 500 et 750 Fr. La proportion de travailleurs bénéficiant d'un salaire égal ou supérieur à 110 % et 125 % du salaire minimum légal en vigueur dans la région où le travail s'exécutait était respectivement de 52,47 % et 36,92 %.

D'après une étude réalisée en 1963, par le Centre Scientifique et Médical de l'Université Libre de Bruxelles en Afrique Centrale, le Cemubac, sur le revenu des populations indigènes du Congo-Léopoldville, le revenu annuel moyen par homme adulte de la population indigène salariée était passé de 5.384 Fr en 1950, à 12.946 Fr en 1958, soit une augmentation de 142,3 %. Ce revenu était obtenu en divisant la masse salariale totale versée à l'ensemble des indigènes salariés du Congo Belge par le nombre de salariés. Pendant ce même temps, le revenu moyen par homme adulte de la population indigène non salariée, c'est-à-dire de ceux vivant d'un commerce, de l'agriculture, de la pêche, de la chasse, de l'exploitation d'une coupe de bois, était passé de 3.701 Fr, à 5.595 Fr, soit seulement une augmentation de 51,1 %.

De 1950 à 1958, la part des revenus des Congolais dans le revenu global du pays était passée de 45 à 56 % ; en chiffres absolus, elle avait plus que doublé, passant de 13,5 à 27,4 milliards de francs. Le progrès matériel dont bénéficièrent les Congolais se remarqua surtout dans l'augmentation extraordinaire de la consommation.

Dans un article paru le 16 juin 1960, « L'Essor du Congo », traitant du niveau de vie des Congolais à la veille de l'Indépendance, écrivait : « Les Congolais ont largement bénéficié de l'expansion économique de leur territoire. Les résultats bienfaisants sur cette évolution se sont traduits par une hausse ▸



3. Les Congolais apprirent à se vêtir et à se chausser. Les magasins de vêtements, de chaussures et de chapeaux jouissaient d'une bonne fréquentation.



4. La hausse du niveau de vie des Congolais se notait par une progression rapide de la consommation de biens d'agrément, tels des radios, des phonographes, des disques, des appareils photographiques. Ci-dessus un magasin de radios à Léopoldville. Léopoldville 1881-1956.



5. Signe du temps, de l'évolution sociale et du pouvoir d'achat, la petite reine bicyclette avait fait son entrée dans le décor journalier au Congo. A Léopoldville, à l'heure de l'ouverture des bureaux, des milliers de vélos s'engageaient dans la grande avenue qui traversait la cité indigène. DR.



6. Intérieur chez un travailleur congolais employé de l'U.M.H.K. à Elisabethville. Pour sa femme, la machine à coudre est symbole d'émancipation. Document UMHK.



7. Une part croissante des salaires était versée en espèces aux travailleurs qui apprenaient à en économiser une partie. Un bureau de postes et de Caisse d'Epargne dans un camp des travailleurs de l'Union Minière.

appréciable de leur niveau de vie... Entre 1950 et 1958, la consommation des Congolais a augmenté de 76 %... La consommation indigène des produits alimentaires a augmenté de 58 % par habitant. Les progrès ont porté spécialement sur les produits tels que le sucre, la viande et la margarine. Bien que le niveau absolu de départ soit faible, les progrès de la consommation de lait sont réels. La hausse du niveau de vie a entraîné un phénomène dans les textiles : la consommation d'articles de friperie a baissé au profit de produits nouveaux et de meilleure qualité, en particulier les tissus de soie artificielle. L'augmentation de la consommation de chaussures est un autre indice de la hausse du niveau de vie. Dans le secteur des biens durables, la consommation témoigne d'une évolution significative : au cours de la période 1948-1955, la demande des articles d'utilité courante – les ustensiles de ménage, les lanternes et les produits de l'horlogerie – n'ont pas progressé aussi rapidement que la demande de biens d'agrément – les phonographes, les disques et les appareils photographiques ». [3, 4]

En 1957, le journaliste néerlandais Wim Hornman, de retour d'un voyage au Congo Belge, parlant du coût de la vie écrivait dans son journal qu'à Léopoldville des centaines de Congolais possédaient une voiture bien que la bicyclette constituât le mode de locomotion par excellence des indigènes. « En 1954 il y avait pour l'ensemble du Congo plus de 650.000 bicyclettes, alors qu'en 1951 il n'y en avait que 304.000 ». Un autre article très prisé par les Congolais, signe de l'évolution, était la machine à coudre mécanique qui fit son apparition dans beaucoup de foyers indigènes. [5, 6]

Autre fait significatif du bien-être des Congolais, en 1957, 781.000 autochtones, dont 140.000 femmes, avaient déposé à la Caisse d'Epargne, un montant total dépassant les 590 millions de francs. [7]

Le développement économique du Congo avait apporté à ses populations un niveau de vie comparable à celui, à l'époque, des pays de l'Europe méditerranéenne. Cette opinion était partagée par le Suédois Kai Curry-Lindahl, premier intendant du jardin zoologique de Stockholm qui fit plusieurs séjours au Congo Belge et qui, en 1961, dans un article publié par le journal « Svenska Dagbladet », en réponse à ceux qui accusaient la Belgique d'avoir négligé le Congo pendant les dizaines d'années qu'elle en avait eu la garde, déclara: « On salit ainsi l'œuvre accomplie par un pays qui a haussé le niveau économique et social des Congolais à un degré qui ne retrouve aucun équivalent dans nulle autre région de l'Afrique tropicale ». A la même époque, le « Courrier d'Afrique » de Léopoldville, sous le titre « Le Congo était le pays le plus avancé d'Afrique » écrivait : « il faut reconnaître que le Congo occupe également la première place des pays africains au point de vue social. Certes, les salaires n'y sont pas ceux des U.S.A. ou des pays de l'Occident, mais ils n'en restent pas moins les plus élevés de l'Afrique. Ils dépassent ceux du Sud de l'Espagne ou de la Yougoslavie. Aucun pays africain ne compte une telle proportion d'autochtones propriétaires d'une maison en matériaux durs, d'une voiture ou même simplement d'un vélo. Aucun pays africain ne voit sa population aussi bien vêtue que la nôtre ».

Si on compare le revenu moyen annuel d'un salarié congolais avec celui d'un homologue effectuant le même travail en Belgique, on constatera que la soi-disant exploitation du peuple congolais est un des nombreux mythes propagés par la propagande anticoloniale. En 1954, la comparaison des rémunérations de la M.O.I. à l'Union Minière du Haut-Katanga avec celles payées en Belgique aux ouvriers employés dans l'Industrie des Fabrications Métallurgiques, pour des travailleurs mariés ayant deux enfants à charge, montrait que le salaire du manœuvre congolais atteignait 56 % du salaire belge, celui d'un ouvrier qualifié à 78,5 % et, à l'échelon supérieur de cette catégorie, le salaire de l'Africain rejoignait le salaire belge de l'ouvrier qualifié de 1re catégorie. On peut dire qu'en fait, à l'époque, le manœuvre congolais était surpayé, car son rendement de travail n'atteignait que 20 à 30 % de celui du manœuvre belge, par

contre l'ouvrier congolais qualifié était justement payé au regard de son rendement. Le rendement élevé de l'ouvrier belge et le rythme de travail rapide qu'il soutenait avaient d'ailleurs surpris les Congolais qui, lors de séjours en Belgique, avaient visité des exploitations industrielles. Ce fut entre autres l'opinion du premier sergent-major Nzoku qui fit partie du détachement de la Force Publique envoyé à l'Exposition de Bruxelles en 1958 et qui déclara au journal « Le Soir » : « Ce qui nous a frappé particulièrement, c'est l'ardeur au travail du Belge. Ce sera pour nous un exemple car ce labeur incessant nous a impressionnés ».

Au 1er janvier 1959, avec l'entrée en vigueur du statut unique, on appliqua aussi des barèmes uniques. A travail égal, Blancs et Noirs touchaient le même salaire de base, les Européens bénéficiant toutefois encore de primes d'expatriation.



8. La distribution quotidienne de panade et de biscuits au centre social de l'Otraco à Léopoldville, en 1950. Document Otraco.



9. A Kongolo le 1er juillet 1951, Jean Van Bost, chef de la 3e circonscription du C.F.L., et l'Administrateur du Territoire de Kongolo, Monsieur Geerts, remettent des distinctions honorifiques à des travailleurs méritants de la Compagnie des Chemins de Fer des Grands Lacs. VB.

LES RATIONS ALIMENTAIRES

La ration ne doit pas être confondue avec le salaire, bien qu'elle était en quelque sorte une seconde rémunération payée en nature que l'employeur était tenu de fournir à l'engagé. Sa nature, son montant et le moment du payement étaient fixés par les autorités provinciales et territoriales.

L'idée d'octroyer une partie de la rémunération en nature était d'assurer l'alimentation aux travailleurs et à leur famille déplacés vers des centres industriels et miniers situés dans des régions où l'agriculture était insuffisamment développée. Cela permettait aussi de veiller au bon équilibre alimentaire par des distributions de rations établies d'après des données de diététique moderne dûment codifiées. De plus, l'indigène manquant de prévoyance, cela évitait qu'il ne dépense l'entièreté de son salaire à des futilités ou en boissons alcoolisées, laissant sa famille dans le besoin. Mais petit à petit, l'éducation et l'expérience ont rendu un grand nombre de Congolais capables de gérer un budget et ils touchèrent dès lors en espèces la contre-valeur de leur ration.

Avec la ration légale accordée hebdomadairement au travailleur, les employeurs remettaient généralement des rations extracontractuelles à sa femme et à ses enfants légitimes. [8]

Après la Deuxième Guerre mondiale, une ration type hebdomadaire pour un travailleur comportait 6 kg de farine, 1 kg de haricots ou de pois, 0,6 kg d'arachides, 0,4 kg d'huile ou 0,4 kg de viande fumée ou 0,9 kg de viande fraiche, 0,105 kg de sel et 1,05 kg de fruits et légumes.

Une femme recevait par semaine 3 kg de farine, 0,5 kg de haricots, 0,5 kg d'arachides, 0,3 kg de poisson séché, 0,05 kg de sel.

Une ration spéciale était octroyée aux femmes enceintes. Celles-ci recevaient par semaine 2 kg de riz, 1 kg de haricots, 1 kg d'arachides, 0,4 kg d'huile, 0,105 kg de sel, 0,5 kg de sucre, 1 kg de fruits et 0,5 kg de poisson séché ou 1 kg de viande. Cette ration était distribuée pendant 9 mois, soit depuis le 3e mois de la grossesse jusqu'au 3e mois après la naissance.

Comme supplément à la ration, l'employeur était tenu de fournir à ses travailleurs le bois de chauffage nécessaire à la cuisson des aliments ainsi que de l'eau potable en quantité suffisante.

RÉCOMPENSES

En témoignage de satisfaction et d'estime pour les travailleurs méritants, en raison de leurs qualités professionnelles, des services rendus et de leur bonne conduite, les sociétés distribuaient annuellement d'une manière solennelle, en présence des autorités officielles, des « Brevets d'aptitude professionnelle » et des « Certificats de bons services ». A ces brevets et certificats étaient attachés des avantages matériels et moraux. Ces derniers étaient souvent plus appréciés que les avantages matériels, tout aussi importants qu'étaient ceux-ci. Les travailleurs portaient avec fierté les médailles qui leur étaient accordées. [9] ■



Le musée de Washington.

RÉUSSITE MUSÉALE EXCEPTIONNELLE À WASHINGTON

Le « National Museum of African American History & Culture » à Washington est un musée exemplaire à tous égards. Il est l'aboutissement de plusieurs décennies visant à porter témoignage de la place des Afro-Américains dans l'histoire et la culture des Etats-Unis. Lancé par George W. Bush en 2003, il a été inauguré par Barack Obama en septembre 2016, dans un grand consensus national.

PAR JEAN-LOUIS LUXEN

PLUS QU'UN MUSÉE, UN LIEU CULTUREL ET UN CENTRE DE RECHERCHE.

Le musée est un lieu vivant et spacieux, plus qu'un musée, un centre culturel où l'exposition de documents et d'objets est accompagnée de manifestations culturelles et artistiques. Les idées contemporaines de la muséographie se conjuguent avec le recours aux technologies interactives récentes. Il héberge aussi le centre de recherche spécialisé lancé dès les années 1990 pour penser et programmer le musée, centre de recherche œuvrant en liaison avec plusieurs universités et associations de défense des droits civiques. L'accès du musée est gratuit. Sa fréquentation est telle qu'il n'est quasi accessible que sur réservation.

L'immeuble qui l'abrite est en soi une œuvre d'art. Sa structure générale s'inspire de formes d'architecture de bois du Nigeria et fait référence au geste des bras levés vers le ciel, geste habituel des communautés chrétiennes pionnières dans la promotion des « colored people ». L'enveloppe est constituée de centaines de panneaux ajourés en aluminium de couleur bronze, sur le modèle des ferronneries des Afro-Américains de la Nouvelle-Orléans. La localisation du musée, à proximité immédiate du Washington Monument,

empiète sur l'espace protégé du Mall, entre le Capitole et le Lincoln Memorial. Cette implantation a été possible suite à une décision tout à fait exceptionnelle de dérogation urbanistique qui en dit long sur la dimension symbolique que la nation voulait donner à ce musée-mémorial tant attendu.

Les galeries d'exposition à elles seules couvrent dix mille mètres carrés. Un parcours historique mène de l'esclavage à l'émancipation légale, de la discrimination et des violences raciales à la reconnaissance des droits civiques en 1966, des mouvements de la population noire du sud rural vers les grandes villes industrielles du nord, ainsi que des conditions de vie actuelles des Afro-Américains. Certains sont pleinement émancipés et ont rejoint les élites. Mais la majorité subit encore sujétion et discrimination. Objets et documents illustrent ces différentes phases historiques.

UNE DÉMARCHE INCLUSIVE DE TOUTES LES PARTIES CONCERNÉES.

Deux tiers des espaces d'exposition sont consacrés aux contributions de la communauté afro-descendante à l'histoire et à la culture des Etats-Unis. L'engagement militaire durant la Guerre de Sécession et les deux Guerres Mondiales, la contribution à la révolution industrielle, les mouvements d'émancipation, aussi bien pacifiques, avec un Martin Luther King, que radicaux, avec le Black Power. Un étage entier illustre des contributions décisives dans quasi tous les domaines : sport, musique, mode, arts de la scène, spiritualité, science, arts visuels, media. La démarche de ce musée est tout particulièrement exemplaire en ce qu'elle est hautement inclusive et veille à refléter la diversité des situations, replacées dans leur contexte, en prenant en compte les perceptions des diverses parties prenantes.

Ainsi, pour donner le cadre de la traite transatlantique, au XVIIème siècle, il est fait référence aux formes d'esclavage pratiquées aussi bien en Europe (Empire ottoman) qu'en Afrique (traite interne, tant vers le Nord et l'Océan Indien que vers l'Atlantique). Des cartes géopolitiques illustrent la multiplicité de royaumes et principautés, aussi bien en Europe qu'en Afrique.

Un paradoxe est mis en évidence: la manière dont les grands libéraux de l'indépendance américaine, comme Washington, Jefferson et d'autres, prônaient la démocratie, tout en ayant eux-mêmes des esclaves. Le fait que des Afro-Américains émancipés avaient, eux aussi, des esclaves. L'accent est mis sur la sujétion particulière de la femme, à cette époque, aux Etats-Unis aussi bien qu'en Europe ou en Afrique.

De manière générale, une grande retenue prévaut dans la présentation et les explications relatives aux épisodes particulièrement injustes et douloureux. Les règlements Jim Crow maintenant dans les faits, après les lois d'émancipation, une discrimination raciale sévère. La ségrégation à l'armée, jusqu'à la deuxième Guerre Mondiale. Les lynchages du Ku Klux Klan. La proportion actuelle très élevée d'Afro-Américains dans les prisons. Une présentation sobre et objective des faits suscite leur condamnation bien davantage que ne le ferait un langage revendicateur ou militant.

Les présentations les plus éclairantes sont, sans conteste, celles qui illustrent les contributions majeures des Afro-Américains à la culture des Etats-Unis. Et souvent, à travers l'influence internationale des Etats-Unis, ces contributions ont eu une portée mondiale. Le domaine de la musique est assurément le plus impressionnant. A nouveau, les faits sont présentés, sans commentaires superflus, comme des évidences.

Le résultat de cette démarche muséale exemplaire est que tout visiteur, quelle que soit sa communauté ou sa nationalité, quitte le musée avec le sentiment d'une expérience forte et enrichissante. Avec aussi une meilleure prise de conscience d'une histoire douloureuse et d'événements dramatiques. Le sentiment prévaut d'une dette de reconnaissance envers l'Afrique et d'une solidarité avec la longue marche d'émancipation des Afro-Américains. Ceux-ci peuvent, quant à eux, se sentir satisfaits de la reconnaissance des injustices commises à leur égard et légitimement fiers de leur apport déterminant à l'histoire et à la culture des Etats-Unis et du monde. Tous se retrouvent dans une méditation apaisée sur la marche de l'Histoire et sur leurs responsabilités respectives.

UN SITE DE CONSCIENCE.

Le « National Museum of African American History & Culture » fait partie de la Coalition Internationale des Sites de Conscience. Une organisation non-gouvernementale basée à New York à laquelle adhèrent quelque 250 sites dans une cinquantaine de pays. Elle s'inspire de la démarche « Vérité et Réconciliation » prônée par Nelson Mandela. L'intention est de faire mémoire de situations dramatiques et de lieux témoins de violation des droits humains. Une liaison est établie avec les problématiques contemporaines, dans un dialogue inclusif impliquant tous les acteurs concernés. Le scientifique afro-américain Lonnie G. Bunch, Directeur-fondateur du Musée de Washington, fait partie du « Cercle des Ambassadeurs » de la Coalition. ■


La statue de Mexico.

CULTURE

SOUVENIRS DU KATANGA DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE ET DE GUSTAVE VAN HERREWEGHE, ALIAS HENRI DRUM

Retrouvée récemment dans mes archives, cette note dactylographiée m'avait été envoyée par Louis Rouche en janvier 1998. Il avait appris que nous étions sur les traces des « papiers » qu'aurait pu laisser Gustave Van Herreweghe, écrivain colonial connu sous le nom de plume de Henri Drum[1]. Cette note sans titre se présente sous la forme de 6 feuillets dactylographiés, que nous avons retranscrits[2] sans en supprimer la clausule à caractère plus personnel : cette dernière témoigne, en effet, à la fois du contexte de rédaction et de l'esprit gentiment ironique qui était le style de Louis Rouche dans sa correspondance.

PAR PIERRE HALEN

Gustave Van Herreweghe, en littérature Henri Drum, est né à Bruxelles en 1898 ; c'est aussi à Bruxelles qu'il s'établira à la fin de sa carrière coloniale: on verra que ce détail géographique, corroboré par son bilinguisme[3], n'est peut-être pas sans importance. Il enseigna d'abord le latin et le grec à Ixelles, et chercha ensuite sa voie avant de partir, à 30 ans, pour le Congo avec le statut d'agent territorial de 2e classe, donc en bas de l'échelle administrative. Il fut longtemps en poste à Bukama, sur les rives du Lualaba, dans ce qui est aujourd'hui la province du Haut-Lomami. Il réussit plus tard les examens de l'École coloniale et devint administrateur territorial de 2e classe à Kasenga, à la frontière avec la Zambie actuelle. Promu à la première classe en 1944, il fut chargé, à Léopoldville, de mettre sur pied les programmes en langues africaines de la Radio Congo Belge. Après 9 termes au Congo, il mit fin à sa carrière coloniale en 1955 ; alors remarié (ou nouvellement marié ?), et père d'une petite fille, il s'établit à Bruxelles où il collabora à la préparation du pavillon du Congo de l'Exposition de 1958, et plus tard, avec André Scohy qu'il avait fréquenté à Léopoldville, devint rédacteur pour un magazine de l'Ambassade d'Arabie saoudite. On ne connaît pas la date de son décès, que je situerais, pour l'avoir rencontré à cette époque, à la fin des années 1980. On ignore malheureusement aussi ce que seraient devenues ses archives, et singulièrement les cahiers toilés où étaient consignées à peu près sept années de programmation des émissions de la Radio Congo Belge, la première radio du continent à émettre en langues africaines, où il officia avec de jeunes collaborateurs congolais dont le nom n'est pas oublié au pays : surtout Albert Mongita, auteur dramatique, peintre et futur directeur du Ballet National du Zaïre, mais aussi Maurice Kasongo, Pauline Lisanga. Henri Drum, à Léo, joua aussi un rôle, avec le poète et journaliste André Scohy et les présentateurs congolais de la RCB, dans le petit Groupe culturel belgo-congolais qui constitua dans la capitale un cénacle réputé « négrophile » dont l'importance reste encore à étudier.

Cette « note » de Louis Rouche nous éclaire à propos d'un détail de l'histoire culturelle congolaise : qui est le mystérieux Italien qui, en quelque sorte, importa au Congo le théâtre de marionnettes ? C'est précisément Henri Drum qui en parla jadis, mais sans préciser l'identité du personnage[4] : nous voilà à présent renseignés, ou plutôt renseignés à demi, puisque le nom de celui-ci nous échappe encore. (Pierre Halen)

En 1940, un nommé Lacane[5] administrait à Kasenga le district du Haut-Luapula. C'était un Hutois. Je le revois grand et mince. Sa femme parlait et riait beaucoup. L'écusson qui ornait les casques du Service Territorial, elle l'appelait : « la plaque à poules »[6], y voyant le moyen de se faire vendre des poules bon marché par les paysans indigènes. L'idée paraissait saugrenue, elle ne tarda pas à s'éclaircir.

1. Voir : http://mukanda.univ-lorraine.fr/auteurs/henri-drum
2. Sauf des détails qui étaient de toute évidence des coquilles ou des fautes d'inadvertance, nous avons transcrit le texte sans modification autre que dans les noms propres : Mgr de Hemptinne au lieu de « d'Hemptinne », Vanderlinden au lieu de « Verlinden », Ryckmans pour « Rijckmans », graphie assurément plus correcte mais rarement usitée.
3. En 1940, Henri Drum a déjà publié, principalement, Ces coloniaux ! en 1931 et Luéji ya kondé en 1932, sans avoir rencontré autre chose qu'un succès d'estime. Plus tard, il collabore autant avec la revue des Wallons du Congo (Raf !), qu'avec la revue Band, celle des Flamands (mais aussi avec La Revue nationale à Bruxelles ou Jeune Afrique à Élisabethville, etc.). À noter que les éditions de L'Harmattan viennent de republier Luéji ya kondé, avec un intéressant commentaire de Thérèse De Raedt, qui enseigne à l'Université de l'Utah.
4. Drum (Henri), « Les marionnettes au Congo », in : Jeune Afrique, (Élisabethville), 4e an., n°11, mai-juin 1950, p. 23-29 ; Drum-Van Herreweghe (Henri), « Les Marionnettes », in : L'Art nègre du Congo belge. (Bruxelles) : COPAMI ; Éditions du Chat qui pêche, 1951, p. 153-162.
5. Nous n'avons pas réussi à identifier ce Lacane. Un Maurice Lacanne est signalé par les Annuaires comme Administrateur territorial à Léopoldville avant la guerre, mais il ne s'agit vraisemblablement pas de lui. Il est possible que Louis Rouche ait utilisé un pseudonyme pour ce personnage dont la réputation ne sort pas grandie de ce récit.
6. Il est difficile d'établir une origine exacte pour cette expression bien connue des témoins de l'époque, et dont l'usage, essentiellement oral, semble très ancien. S'y superposent un sens politique ou administratif : le casque des administrateurs territoriaux était orné d'une plaque, signifiant l'autorité de l'État, donc du « Boula Matari » (l'origine de cette dernière expression est, elle aussi, ancienne et controversée : le surnom était utilisé pour Stanley, puis pour ses successeurs et représentants) ; en raison de la proximité sonore entre Boula et poule, le casque est devenu casque-à-poule, par allusion au fait que les agents en tournée demandaient aux villageois des poules pour leur ravitaillement. Enfin, comme on le verra ci-dessous à propos de G. Van Herreweghe (qui cependant ne portait pas le fameux casque), une troisième couche de sens, d'ordre érotique, pouvait être également active. L'une ou l'autre acception pouvait être mobilisée selon le contexte.

Le Portugais Da Camara tenait le seul bistrot de Kasenga, village de pêcheurs grecs où presque seuls étaient belges le sabre et le goupillon, l'Administration et la Mission. À la suite d'une querelle avec Lacane, il gagna Élisabethville, se fit recevoir au Parquet et débita tout ce qu'il savait sur lui. C'est ainsi que Kasenga vit apparaître un personnage nommé Substitut. Comme toujours au Congo, il se déplaçait en famille, avec sa femme et son fils, un petit garçon appelé Géo. Je jouai quelquefois avec celui-ci. Il me fut recommandé de ne lui parler jamais du travail de son papa. Bientôt on sut que Lacane razziait les villages d'alentour, se faisant céder, pour rien ou à vil prix, des œufs, des poules, des chèvres. Il avait même construit dans la brousse des enclos où il engraissait poules et chèvres avant de les revendre plus cher. La dernière fois qu'on le vit, il partait pour É'ville menottes aux poings, entre deux soldats de la Force Publique.

Gustave Van Herreweghe vint alors je ne sais plus d'où[7], petit, maigre, les lèvres pincées, des lunettes sur un nez aussi proéminent que le menton, la chéchia rouge sur la tête – il ne portait pas le casque colonial. On racontait qu'il avait un oncle dignitaire au Vatican et qu'il écrivait des livres. Il ne parla jamais de ces choses. Je crois que mon père[8], agent territorial et son subordonné immédiat, n'eut avec lui que des rapports professionnels et corrects. C'est curieux, s'agissant des deux seuls Belges laïcs du coin, si l'on excepte Verbois[9], le transporteur de poisson, ravitaillement et voyageurs, ainsi que le vieux Devos, capitaine du bateau qui assurait la liaison Kasenga-Kilwa-Pweto, – un bateau à fond plat que propulsait une roue à aubes, exactement comme les bateaux du Mississipi. C'est curieux, d'autant plus qu'ils se connurent plusieurs années, alors que, de Lacane, l'affaire éclatait comme nous arrivions d'Afrique du Sud.

Mais c'est ainsi. Mon père était peut-être solitaire et ombrageux, déçu que les agents territoriaux ne pussent devenir administrateurs[10], faisant aussi le complexe du non-universitaire dans un milieu où il y a des universitaires : Van Herreweghe devait sortir de l'École coloniale. En revanche, il ne se plaignit jamais de lui, et jamais, au grand jamais, ne lui imputa de méfaits comparables à ceux de Cane-poule-et-plaque.

Il se bornait à plaisanter de lui. Je sus que les Noirs le surnommaient Kapaépi, parce qu'il fumait de courts brûle-gueule. Était-ce du kiswahili ou du kibemba ? Cela voulait dire, paraît-il, « petite-pipe », mais je ne reconnais aucun composant. Faudrait-il couper ka-paépi et voir dans paépi (ou païpi) le mot pipe, peut-être l'anglais pipe(ful) ?

Il le plaisantait aussi sur sa vie privée. À l'en croire, il avait couché avec toutes les Africaines sous tous les palmiers de la brousse. Toutes ? En tous cas, plusieurs. Quand Kapaépi, l'air important, une petite serviette sous le bras, la chéchia rouge sur le crâne et le brûle-gueule au bec, quittait le Bureau du Poste en annonçant : « J'ai quelques affaires judiciaires à régler », tout le monde avait compris qu'il s'agissait d'affaires peut-être judicieuses à régler derrière les hautes herbes. Tout le monde ? En tout cas, mon père, le clerc, c'est-à-dire l'employé noir au français cérémonieux, toute la Force publique, tous les pêcheurs grecs, sans oublier Da Camara appliqué sans nul doute à comptabiliser.

Madame Kapaépi, je crois qu'elle était russe d'origine. Je la revois trapue comme une héroïne soviétique, voire aux pommettes saillantes. Mon père l'appelait Pî-di-stouf : en wallon du pays de Herve, ces mots signifient Pied-de-poêle, par allusion à ses mollets larges autant que ses cuisses. Je n'ai aperçu qu'une fois l'intérieur de sa maison. De sa fille, jamais entendu parler[11].

De vraies plaintes sur lui, j'en ai entendu ailleurs : à la Mission franciscaine de Kilwa. On y trouvait le Père Alphonse[12], mieux connu sous le nom de Peau-de-Fesse. Il avait emprunté son langage et sa pensée au Père Martial Lekeux[13], franciscain célèbre avant la guerre tant par son verbe inconvenant que par ses cris d'alarme devant le nazisme. Cela, en toute fidélité à l'Église. Un jour que mon père se risquait à dire que le Cardinal Van Roey[14] n'était après tout qu'un flamingant comme les autres, il obtint à peu près la réponse suivante : « Nom de Dieu ! Van Roey, une peau-de-fesse de flamingant ! Si tu te fous dans la tête une nom de Dieu d'idée pareille, tu te fous le doigt dans l'œil jusqu'au trou de balle. Peau-de-fesse ! Van Roey ! Un nom de Dieu d'emboché ! Merde alors ! ». Il y avait aussi le Père Olivier, un grand mince à grosses lunettes, l'air timide, qui aimait aller s'asseoir sur les rochers pour ►

7. De Bukama peut-être, ou d'un dernier congé passé en Belgique juste avant la guerre ? Peut-être d'un congé passé en Afrique en raison du conflit mondial, comme cela semble le cas de la famille Rouche : « comme nous arrivions d'Afrique du Sud ».

8. Jean François Joseph Rouche, né le 5 septembre 1900, entré au service territorial le 15 janvier 1926, a été agent territorial à Kongolo (Annuaire du Congo Belge, 1938), puis à Kasenga.

9. L' Annuaire du Congo Belge, 1938, ne signale qu'un seul Verbois, agent du CSK à Élisabethville.

10. Comme le montre la carrière de Gustave Van Herreweghe, ce n'est pas tout à fait exact. Ce dernier est légèrement plus âgé que Jean Rouche, mais il a en fait deux ans d'ancienneté de moins.

11. Françoise Van Herreweghe, vraisemblablement née d'un remariage dans les années 1950.

12. L'Annuaire des missions catholiques, dans la section consacrée au Vicariat apostolique Lulua-Katanga, évoque un R.P. Alphonse Martinet ; cf. Van Wing, J. (s.j.) ; Goemé, V. (s.j.). Annuaire des missions catholiques au Congo Belge et au Ruanda-Urundi [3e éd.]. Bruxelles : L'édition universelle, 1949, 671 p. ; p. 630.

13. Martial Lekeux (1884-1962), prêtre franciscain, auteur de nombreux ouvrages, dont plusieurs vies de saints, et le célèbre Mes cloîtres dans la tempête (1922), qui connaitra d'innombrables rééditions et de nombreuses traductions.

14. Archevêque et primat de Belgique, successeur du cardinal Mercier depuis 1926. Connu notamment pour avoir clairement incité ses ouailles à ne pas voter pour le parti rexiste en 1937, mais néanmoins aussi pour avoir béni, dans des conditions qu'on peut qualifier de particulières, le remariage du roi Léopold III avec Liliane Baels sous l'Occupation.

contempler le lac Moëro. Il alla un jour tenir la Mission de Lukonzolwa, où un seul Père vivait en ermite ; il permutait ainsi avec le Père Bertrand, sans doute à bout de solitude. À celui-ci, on faisait une réputation d'érudit. On lui attribua la paternité, sous pseudonyme, d'un roman de science-fiction paru en feuilleton dans *L'Essor du Congo*. À côté des Pères, qui priaient, prêchaient, lisaient, pensaient, enseignaient, il y avait un Frère qui faisait le reste, c'est-à-dire le potager, l'élevage des poules et du cochon, les repas, l'intendance... Souriant, modeste et doux, il répondait et correspondait au nom de Chérubin. Il se permettait la fantaisie de mettre son casque en arrière ou sur l'oreille. À Kilwa, l'on était wallon. On approuvait le Gouverneur général Ryckmans. Le Congo devait continuer la guerre aux côtés de nos alliés. Pour les communistes, on verrait après. D'abord se débarrasser des nazis. Voilà pourquoi le grand chien fauve de la Mission, qui rossait tous les chiens du voisinage, était honoré du nom d'URSS. En hommage à son embonpoint, le cochon fut baptisé Churchill.

La Mission de Kasenga était tenue par des Flamands. Bénédictins, ils construisaient. Ils inaugurèrent un jour des locaux. Il y eut fête grégorienne et folklorique pendant trois jours et, d'É'ville, vint spécialement un petit Père Boniface, qui fit un sermon gesticulé et décerna le titre de Bâtisseur au Père Grégoire. Dit Barberousse ou encore Parachute, Grégoire était supérieur de la Mission, portait une longue barbe rouge et se vêtait d'amples soutanes kaki. Son ventre les gonflait et la sueur lui marquait les aisselles de vastes macules noires. Un Père Athanase tout en blanc se taisait à côté de lui. D'où venait l'argent de ces moines hantés d'un rêve d'abbaye ?[15]

D'après les missionnaires de Kilwa, une seule réponse : les subventions de la Colonie allaient tout entières à Kasenga, grâce aux obscures manœuvres du vil Kapaépi. Un jour, celui-ci vint en inspection à Kilwa. Détenteur du sabre, il se devait de rendre visite au Père Alphonse, détenteur mal embouché du goupillon.

On vit le Père Alphonse sortir de la Mission les mains dans les poches (les Franciscains ne portaient pas la soutane.) Il fit quelques pas nonchalants, obligeant le représentant de Boula Matari à franchir la plus grande distance. Il s'immobilisa, cracha par terre, lança : « Tiens, il me semble que je vous ai déjà vu quelque part, vous », et tendit une main molle.

Si une réputation d'« embochés » pesait sur les Bénédictins de Kasenga, ils devaient la tenir de leur léopoldisme et d'être bien en cour auprès de Monseigneur d*[e]* Hemptinne. On sait aujourd'hui combien le Vicaire Apostolique résista de l'intérieur à l'effort de guerre congolais. (Voir la biographie de Pierre Ryckmans, Gouverner pour servir, de V[and]erlinden, historien à l'U.L.B.[16]). Conformément aux vues de Léopold III, il voulait un Congo neutre, – déjà, l'Union Minière les inventait toutes pour exercer son négoce aussi profitablement avec l'Axe qu'avec les Alliés. Pour comble, Grégoire-le-Bâtisseur avait pour voisin un Italien géniteur répétitif et fasciste. Ce médecin avait refusé de signer une promesse de ne prendre les armes ni contre la Belgique ni contre ses alliés. Où l'interner avec sa famille nombreuse ? On imagina de l'assigner à résidence comme médecin de la Mission. Il appelait ses enfants tantôt Vittorio tantôt Benito. Je revois encore Benito dans son berceau, à l'abri d'un arbre : ses yeux marrons luisaient intensément dans l'ombre. L'aînée des sept ou huit, une grande bringue de treize ans, chantait le Deutschland über alles dans le jardin, bras tendu. Pendant ce temps-là, les Grecs transformaient Mussolini en Mussalani, ce qui veut dire chiotte en swahili.

On appelait – en chuchotant et dans le dos des gens – les mauvais Flamands des flamingants et n'importe quel mauvais un emboché. Jamais un léopoldiste. Sacré, le nom du Roi ne se prononçait pas. Si un « Anglais » – à savoir un anglophone, issu par exemple d'Afrique du Sud – le glissait dans son français avec l'air d'interroger, un couperet s'abattait sur la conversation : « Il est prisonnier, Monsieur ». Entre Belges, il paraît que des officiers de la Force Publique avaient au début échangé des coups de poing au Cercle Albert d'Élisabethville. Puis, voulu sans doute par Pierre Ryckmans, le silence était tombé.

On pressentait la même division chez les Salésiens du collège Saint-François de Sales, à Élisabethville, où j'ai fait ma seule année scolaire à peu près normale. Dans la classe de cinquième, je connus le premier Juif. Mon compagnon de banc s'appelait Bernard Tursch et parla un jour de synagogue. Tiens, tu es Juif, toi ! Ce fut pour moi une révélation : grand liseur et notamment de Bibles scolaires, je ne me représentais jusqu'alors les Juifs que vivant au temps du Roi Salomon. Pour fréquenter régulièrement une école, j'avais bien choisi mon époque. Ce fut celle des congés : 44-45. À chaque ville belge libérée, congé. À la fin du troisième trimestre, défilé de la victoire, où participaient les enfants des écoles, nous autres, chargés de représenter l'histoire de la Belgique : répugnant à marcher au pas, je faisais Charlemagne. Or, le 8 mai, on n'avait pas eu congé pour la chute de Berlin. Désappointement. À côté de moi, Bernard, entre ses dents serrées, sifflait avec rage : « Les curés sont furieux parce que c'est l'Armée rouge qui a pris Berlin ». Il paraît que le vieil économe, originaire de Saint-Vith, allongeait sa figure jusque par terre.

En octobre ou novembre, deux jeunes Salésiens étaient arrivés de Belgique.

15. *L' Annuaire* des missions catholiques de 1949 signale Charles Coussement, en religion Dom Grégoire, ainsi qu'Alphonse Lietaert, en religion frère Athanase ; cf. Van Wing, J. (s.j.) ; Goemé, V. (s.j.). Annuaire des missions catholiques au Congo Belge et au Ruanda-Urundi [3e éd.]. Bruxelles : L'édition universelle, 1949, 671 p. ; p. 452.

16. Vanderlinden (Jacques), Pierre Ryckmans (1891-1959) : coloniser dans l'honneur. Avec un libre propos de Jean Stengers. Bruxelles : De Boeck-Wesmael, coll. De Boeck Université, 1994, 802 p. L'auteur faisait effectivement partie des enseignants de l'ULB, mais en droit, ce qui ne l'a pas empêché de s'intéresser à l'Histoire.


Tableau de Régine Thiange, suggéré par Robert van Michel

Durant quatre ans, personne n'en était venu et il était temps de prendre la relève de ceux qui tenaient à bout de bras le Congo : mon père était déjà malade depuis plusieurs mois et allait mourir à son retour en Belgique, au début de 46. Les nouveaux venus attiraient les regards par leur allure juvénile : longtemps qu'on n'avait pas vu cela. En outre, ils avaient vécu la guerre et l'Occupation : une espèce de mythe se faisait chair. L'un d'eux, Berkmans, était wallon, de Namur. Il ne se gênait pas pour déclarer : « Ici, l'État-Major est vieux et réactionnaire. Nous on est communistes ».

Qu'en pensait Monseigneur d*[e]* Hemptinne ? Communiste comme cela, mon père l'était depuis longtemps. Et Bwana Kapaépi ? Je ne sais pas. Il était toujours à Kasenga, tétant son brûle-gueule et sautant les « négresses ».

*

Ainsi, en 1946, je devins Européen. Une trentaine d'années plus tard, un jour que je feuilletais l'annuaire de l'Association des Écrivains belges, je tombai sur le nom de Gustave Van Herreweghe. Encore vingt ans, et je lus le doctorat de Pierre Halen, qui avait rencontré Gustave Van Herreweghe. Sinueuses sont les voies du Seigneur : de wege van de Heer.

***

Qui est cet « *Italien géniteur répétitif et fasciste* » ? Difficile à dire. Les Annuaires du Congo belge[17] de la période nous renseignent, en 1938, les noms d'une petite trentaine de médecins qui, d'après leurs noms, étaient d'origine italienne, un chiffre qui témoigne de l'importance relative des Italiens au Congo : Egidio Corti, Alfonso Licheri, Goffredo Linaro etc., mais lequel est le bon ? Ce nombre diminue fortement, sans doute pour cause de conflit mondial, dans l'édition 1940-1941, mais cela ne suffit pas à identifier l'individu, aucun médecin n'étant affecté, selon cette source, à Kasenga. Il n'est pas sûr non plus que cette édition de l'Annuaire, sans doute publiée début 1940, ait pu tenir compte des décisions prises au Congo du fait de la guerre. Un prénom comme Goffredo, évidemment, cadrerait avec le Deutschland über alles dont il est question dans les souvenirs de Louis Rouche, mais l'indice est évidemment bien mince... D'autres investigations seront donc nécessaires. *(PH)* ■

> L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde.
>
> *Nelson Mandela*

17. *Annuaire du Congo Belge : administratif, commercial, industriel et agricole. Livre d'adresses 1940. Bruxelles* : s.n.e., 1940, 888 p. ; Ministère des Colonies.- Annuaire officiel pour 1940-1941 / Officieel Jaarboek voor 1940-1941. [Bruxelles : Lesigne], [1940], 1626 p.

CULTURE

RENDEZ-VOUS EN TERRE SWAHILIE

Pour terminer en beauté la série d'articles sur la civilisation swahilie parue dans les numéros 47 à 50 de la présente revue, sous la plume d'Emily Beauvent, voici le récit du voyage organisé dans la foulée en mars 2020, à la découverte des vestiges swahilis sur la côte orientale de l'Afrique, plus précisément à Kilwa, Mafia et Zanzibar, avec tout naturellement comme guide l'auteur des articles.

PAR FRANÇOISE DEVAUX

Lundi 2 mars : un groupe de 13 personnes se retrouve à Zaventem pour s'envoler vers la Tanzanie. L'excitation de retrouver l'Afrique est quelque peu assombrie par la menace de Coronavirus qui plane déjà au-dessus de nos têtes.

Mardi 3 mars : dès l'arrivée à l'aéroport de Dar es Salaam et ensuite à l'hôtel, je suis légèrement rassurée au vu des mesures de protection déjà mises en place : prise de température des voyageurs venant d'Asie, gel hydro-alcoolique disponible partout et utilisation de masques par beaucoup d'habitants. Un chauffeur nous attend pour nous conduire en minibus à l'hôtel Serena. Il emprunte une série de grandes artères où les marchés à ciel ouvert attirent une foule grouillante. Nous passons également devant d'anciens bâtiments de style 'colonial' qui abritent pour beaucoup des administrations tanzaniennes. L'après-midi à l'hôtel vient à point pour récupérer de la nuit blanche dans l'avion, en profitant de la piscine ou du jardin tout en sirotant une bière locale bien fraîche.

Mercredi 4 mars : le groupe est fin prêt pour rejoindre l'aéroport d'où un petit avion, affrété pour nous, s'envolera vers l'île de Kilwa. Au moment où nous laissons la terre derrière nous, Emily nous fait remarquer que nous survolons le delta du fleuve Rufiji au sortir de la réserve de Selous. L'atterrissage à Kilwa se fait sur une piste herbeuse. Les bagages une fois récupérés, nous rejoignons, par des chemins de brousse dégradés par les pluies récentes, l'hôtel Kilwa Beach Resort situé au bord de l'océan. Accueil chaleureux accompagné d'un lait de coco siroté à même la noix.

Jeudi 5 mars : transfert en canot à moteur vers l'île de Kisiwani. Pas de ponton de débarquement donc nous pataugeons dans l'eau jusqu'au dessus des genoux pour atteindre le rivage. Heureusement, le soleil aidant, les vêtements sèchent rapidement. Un escalier ancien fait de calcaire corallien mais très dégradé nous amène au palais d'Husuni Kubwa, des ruines qui nous donnent une idée de la cité originale, bien organisée. Il y avait les quartiers du sultan et sa famille ainsi que ceux réservés aux domestiques et aux gens d'armes. Viennent ensuite la partie 'administrative' de la cité avec la salle d'audience du sultan ainsi que la partie 'récréative' avec un amphithéâtre de taille appréciable et une piscine octogonale. Des locaux réservés au commerce et aux enchères complètent l'ensemble. L'après-midi, visite d'une autre partie de l'île, mieux conservée. Elle donne à voir des mosquées (dont une remarquable du XVᵉ siècle), le fort de Gereza reconstruit par les Omani sur des ruines portugaises, et un ensemble urbain avec maisons, places publiques, nécropoles et autres bâtiments.

Vendredi 6 mars : transfert vers l'île de Songo Mnara à 1h30 de bateau.


1. Ile de Songo Mnara : ruines.



2. Bienvenue au lait de coco.

Après débarquement dans la mer, nous rejoignons les ruines en suivant un sentier serpentant au milieu des cocotiers, qui se transforme en ruisseau quand nous traversons la mangrove. Les fouilles ont permis de mettre au jour les vestiges de cinq mosquées, un ensemble palatial, quelque trente-trois habitations domestiques construites en calcaire corallien et en bois, à l'intérieur d'un mur d'enceinte. [1] Nous pouvons bien imaginer ce qu'était cette cité car, contrairement au palais d'Husuni Kubwa, de nombreux bâtiments sont encore debout et certains ont été partiellement restaurés. Beaucoup d'arbres, dont de beaux baobabs, atténuent les ardeurs du soleil et rendent la visite moins pénible. Un des accompagnateurs m'a confié que des chercheurs et des étudiants viennent parfois planter leurs tentes sur l'île pour poursuivre leurs recherches. Eux mis à part, il n'y a que peu de visiteurs. Les deux sites de Kilwa Kisiwani et Songo Mnara sont classés par l'Unesco.

Samedi 7 mars : après le petit déjeuner, départ vers l'aérodrome pour prendre l'avion à destination de l'île de Mafia où nous atterrissons après 35' de survol de l'océan couleur turquoise. En route vers l'hôtel 'Pole Pole' nous reconnaissons ici des fleurs ou arbres, là des fruits ou légumes, pour lesquels le chauffeur nous donne le nom en langue swahili. L'ensemble de l'hôtel se niche au milieu de palmiers, arbres et buissons arbustifs qui procurent un ombrage toujours agréable. Encore une fois, notre boisson de bienvenue se sirote dans une noix de coco mais les plus assoiffés s'empressent d'y ajouter une bière : Serengeti, Kilimanjaro ou Safari... [2]

Dimanche 8 mars : trajet en bateau vers l'île de Chole, ses ruines et son village où certain(e)s font des emplettes, robes, chemises et autres souvenirs. Les conditions météo ayant reporté une visite au lendemain, l'après-midi se passe 'pole pole' à se dorer au soleil après un plongeon dans la piscine ou à profiter de massages relaxants. Surprise en soirée : le personnel a déplacé tables et chaises sur la plage pour un dîner au clair de lune, d'autant plus agréable que la pleine lune brille de tous ses feux.

Lundi 9 mars : la matinée se passe sous l'eau pour un groupe de nageurs voulant profiter de la beauté du parc marin qui entoure l'île et observer la faune et la flore sous-marine. Début d'après-midi, un canot à moteur nous emporte vers l'île de Juani qui abrite les ruines d'une ancienne cité swahili, Kua, l'un des sites médiévaux les plus importants d'Afrique de l'est: palais, maisons, mosquées, hammam ou 'madrassa' (école coranique), cimetière. L'ensemble du site, malgré l'aide de diverses associations, se dégrade un peu plus chaque année. Nos pérégrinations dans les herbes hautes nous amènent à un très vieil arbre non loin duquel se dresse un pilier funéraire swahili [3], caractéristique de cette culture ; nous en avions vu quelques-uns à Kilwa Kisiwani. Une balade en mer pour assister au coucher du soleil précède la dernière soirée sur l'île, pendant que le personnel, qui a mis les petits plats dans les grands, prépare un repas festif à déguster à la lueur des bougies en bordure de la plage.


3. Cité de Kua : pilier funéraire swahili.


4. Ancienne porte typique.

Mardi 10 mars : c'est le cœur gros que nous quittons ce merveilleux endroit où la direction et le personnel ont tout fait pour rendre notre séjour des plus agréable. Encore une fois, nous survolons l'océan pour rejoindre l'île de Zanzibar. A l'aéroport, accueil sanitaire : contrôle de la température corporelle ; nettoyage répété des mains au gel hydro-alcoolique. Un minibus nous conduit au Serena Inn, situé au cœur de la vieille ville, par des avenues aussi bondées que la rue de la Loi à l'heure de pointe !

Mercredi 11 mars : visite de Stone Town, la vieille ville, par ses ruelles étroites où l'on peut admirer d'anciennes maisons, à plusieurs étages. Leurs portes en bois, sont souvent décorées de gros clous en cuivre empruntés à l'Inde, où ils devaient prévenir les attaques d'éléphants. Seuls les ►


5. Dispensaire Ithnasheri (style indien).


6. Palais Maruhubi.


7. Bains de Kidichi.

montants et les linteaux sont décorés de motifs sculptés : chaîne (sécurité), dattier (abondance), poisson et fleur de lotus (fécondité). [4] Après être passés devant la maison natale du fameux Freddy Mercury transformée en musée à sa mémoire, nous arrivons au Vieux Fort qui n'est plus qu'un lieu de vente d'objets touristiques. Nous visitons le Musée du Palais et admirons en passant la Maison des Merveilles (nyumba ya moto en swahili), en réfection, vaste bâtiment à étages construit par le Sultan Bargash à la fin du 19è siècle sur le site d'un palais plus ancien. Ce fut le premier bâtiment à être équipé d'électricité en Afrique orientale. Tout en longeant le port, nous arrivons au Dispensaire Ithnasheri [5] qui semble flambant neuf bien qu'il fut construit en 1890 par un marchand travaillant pour la douane des Sultans. En 1899, il transforma sa maison en dispensaire. C'est grâce à l'aide de l'Aga Khan que ce magnifique bâtiment, de style indien, fut restauré en 1995.

Après le centre historique, nous arrivons à la cathédrale anglicane qui expose un crucifix fait dans le bois de l'arbre sous lequel le Dr. Livingstone mourut en 1873 et au pied duquel son cœur est enterré (Chitambo, Zambie). Un peu plus loin, le triste sort des esclaves est évoqué par un ensemble sculpté proche du bâtiment où nous descendons dans une cave où ils étaient entassés en attendant leur destination future.

Les jeudi 12 et vendredi 13 mars se passent à sillonner l'île à la découverte de l'architecture swahilie. Emily fut agréablement surprise de constater les diverses restaurations récentes (ou encore en cours) effectuées par le gouvernement de Zanzibar. Malgré cela, beaucoup d'endroits ne présentent plus que des ruines. Certains sites pourtant, comme le palais de Maruhubi [6], auquel on accède par une allée plantée de manguiers centenaires, ou celui de M'Toni, permettent d'en imaginer la taille, la beauté et la richesse. La maison de campagne de Bi Khole, une fille du Sultan, vient d'être entièrement remise à neuf... et meublée. Encore fermée au public, le gardien nous la laisse visiter

pour notre grand plaisir car les ruines visitées précédemment ne peuvent rendre compte de la manière de vivre de l'époque. Visite aussi de 'bains' dont ceux de Kidichi [7] construits par le Sultan Said pour son épouse persane qui aimait venir s'y rafraichir après des parties de chasse ou le voyage depuis la capitale.

Mais il n'y a pas que l'architecture swahilie. Un jeune guide nous fait parcourir un petit jardin botanique en nous détaillant le nom et l'utilité d'un grand nombre d'arbres, de plantes et d'épices. Nous nous rendons ensuite à la forêt de Jozani, petit reliquat de la forêt de tecks qui recouvrait autrefois une grande partie de l'île avant qu'elle ne soit détruite pour y cultiver les girofliers et autres épices. Au détour d'un sentier, nous avons la chance d'observer longuement une famille de Colobes rouges [8], singes qui ne vivent qu'à Zanzibar.

Tout au sud de l'île, nous visitons la petite mosquée de Kizimkazi datant du XIIe siècle, la plus ancienne d'Afrique orientale. Elle est encore utilisée, nous ôtons donc nos chaussures avant d'entrer et les femmes se couvrent la tête et les épaules. Le responsable venu nous ouvrir a fort à faire pour répondre aux nombreuses questions à propos de l'architecture, des rites et des livres exposés.

Pour parfaire notre culture, l'hôtel avait invité un ensemble de musique 'taarab' conduit par le directeur d'une des écoles de musique accompagné de quelques élèves qui jouaient du violon, de l'accordéon, du qanum (cithare arabe trapézoïdale) et une sorte de guitare. Cette ancienne musique de cour mêle des influences arabe, indienne et swahili et est très populaire sur l'île. Un autre soir, c'était un groupe local chantant en kiswahili qui se produisait, assez bruyant, mais qui a donné l'occasion de danser au bord de la piscine.

Le samedi 14 mars : Trois d'entre nous s'envolent vers la réserve de Selous pour un petit safari tandis que les autres passent une dernière journée à Stone Town avant le voyage de retour vers l'Europe.


8. Colobe rouge.

Ce voyage, bien qu'éprouvant en raison de la chaleur humide, a été une réussite grâce à la préparation et l'organisation d'Emily Beauvent. Nous ne pouvons que l'en remercier, de même que l'ensemble du groupe qui a montré son intérêt tout au long des nombreuses visites, dans la bonne humeur et la bonne entente.

Malheureusement, les années ont eu raison des constructions de l'époque swahilie et il ne reste que des vestiges sur certains sites ou des ruines en plus ou moins bon état. Malgré tout, nous avons pu nous faire une idée de la façon de vivre des Swahilis il y a quelques centaines d'années. ■


9. Notre groupe.

À LA DÉCOUVERTE DU CONGO

Une de nos collaboratrices est partie au Congo, il y a quelques temps, avec son mari. Nous commençons ici la relation de leur voyage, qui ne s'est pas déroulé sans une bonne part de contretemps, assez plaisants en général, avouons-le. Dorénavant, notre collaboratrice nous enverra régulièrement ses impressions sur la vie dans notre colonie. Libelle, qui compte déjà tant de lectrices au Congo, possèdera ainsi son propre avant-poste dans la colonie, et notre revue ne négligera rien pour tenir toutes nos lectrices de la mère-patrie au courant de la vie dans la brousse, qui rend si captivante l'existence de la femme coloniale.

PAR DAISY VER BOVEN

Se peut-il que nous soyons vraiment au bout de nos misères ? S'avérera-t-il réellement l'ultime de nos soucis, le dernier obstacle à passer, ce douanier froidement indifférent qui dévaste avec application la belle ordonnance de nos valises, à laquelle nous avons consacré tant de peines et de temps ? Résignés, passifs, nous avons assisté à la ruine de ce qui nous a coûté tant d'efforts, soutenus par la conviction que c'est bien là la fin du calvaire que nous eûmes à gravir au cours des derniers mois écoulés. Il nous a fallu produire des certificats, remplir des bordereaux, solliciter nos passeports et nos titres de transport… Personne ne s'imagine la quantité de documents nécessaires pour se rendre au Congo (le tout en double ou triple expédition). Heureusement c'est fini maintenant, bien fini ! Ou pas encore ?… « Monsieur, s'il vous plaît – pourrais-je voir votre licence d'exportation ? » Là ! il fallait bien s'y attendre. Le personnage coiffé de la casquette galonnée d'or, venu se poster à côté du douanier, vient de découvrir le revolver de Jean, tout au fond de la valise. Mon mari fouille consciencieusement dans sa serviette, puis dans son portefeuille… « Chérie, n'aurais-tu pas mis ce papier dans ton sac, par hasard ? » « Bien sûr que non, je n'ai eu garde de conserver le moindre document officiel. » Jean s'énerve, et m'énerve par contagion. Nous en venons à des paroles qui ne pèchent pas par excès d'aménité. Certaine de ne pas avoir ce document sur moi, je préfère m'éloigner, remontant avec peine le flot d'êtres humains qui s'avance. Je cherche à découvrir l'endroit où, tout à l'heure, nous avions laissé les membres de notre famille venus nous accompagner. Enfin, je les retrouve sous le hangar : Papa et maman, les jeunes frères et sœurs, ainsi que quelques amis. Christiane vient de récolter une verte réprimande de Papa, qui a peu goûté la désinvolture avec laquelle elle s'était assise sur un sac de ciment – vêtue de son manteau tout neuf ! – et la voici maintenant qui pleure à chaudes larmes. La pauvre – ses nerfs ont pris le dessus, cela se voit. Nous en sommes tous là, d'ailleurs. Aussi bien la mesure est pleine : ce voyage interminable dans le train, ce repas hâtif à midi, et ici, maintenant, cette attente fiévreuse, les jambes lasses et les pieds gelés par les courants d'air. Par-dessus tout, la tension nerveuse, nos efforts lamentables pour maintenir malgré tout une atmosphère de gaieté factice.

Comme nous évitons avec soin que nos regards se rencontrent ! Un vrai supplice… « Ca y est ? » demande Maman. Pauvre Maman ! Elle a fait un effort louable pour donner à sa voix un ton paisible et assuré, mais personne n'en est dupe. « Pas encore », lui dis-je, « Jean avait encore à soumettre quelques papiers… ». Nous nous taisons tous. Chacun poursuit ses propres pensées, tout en contemplant distraitement les autres passagers déjà libérés des formalités. Il y en a qui s'agrippent en sanglotant à leurs parents tout aussi désolés. Enfin voici Jean avec son frère, chacun traînant une lourde valise.

« Nous y sommes ! » nous annonce-t-il. « Tout est en règle. » Cela fait l'effet d'une sentence. Personne ne paraît capable de proférer une parole. Il le faudrait pourtant. Le silence persiste pendant quelques interminables secondes, se fait pénible… « Allons » se décide Jean. « Cela va être l'heure, n'est-ce pas ? ». Ses paroles rendent la vie à notre groupe figé. Des bras m'entourent, des bouches s'appuient sur mes joues, tout en murmurant des paroles d'encouragement et de consolation… Finissons-en ! vite ! Il y a une buée géante devant nos yeux, et nos gorges ne sauraient retenir longtemps ces sanglots qui montent obstinément. Nous voici en route tout de même, entre une haie de gens aux regards tantôt curieux, tantôt compatissants, qui bordent le chemin vers la passerelle.



Libelle, lancement du reportage de Daisy Ver Boven

Comme j'aurais aimé me retourner une dernière fois, lancer un ultime salut de la main, ainsi que cela se fait… Mais je porte sous le bras droit mon sac à main et ma main gauche soutient un volumineux bouquet de fleurs. Et puis, la passerelle est humide, et glissante… Nous éprouvons une sensation de bien-être et de soulagement quand nous arrivons sains et saufs au pied d'un escalier particulièrement raide et qu'un salon brillamment éclairé s'étend devant nous. C'est très intime, ma foi – un vrai chez soi. Nous nous sentons comme caressés par la douce chaleur des radiateurs. Les tables exhibent des nappes d'une blancheur éblouissante, où se détachent des vases gaîment

fleuris. La jeune femme qui nous précède dans la file – car nous faisons de nouveau la queue – se retourne pour m'adresser un sourire Je comprends parfaitement qu'elle aussi jouit de cette atmosphère de tiède intimité. Tout le monde ne partagera pas notre joie, pour autant ! On va nous le démontrer tout à l'heure... L'escalier paraît gémir, et nos regards surpris découvrent une volumineuse dame revêtue d'un manteau de pluie en nylon. Haletante, elle franchit les dernières marches. « Juste ciel, Pierre, quel moche bateau ! Et dire qu'il va falloir faire tout ce voyage là-dedans. C'est une honte, vraiment ! ». Ces observations malveillantes me font l'effet d'une injure personnelle. Pour ce qui est du Pierre en question, il est bien trop occupé pour réagir devant les plaintes de son épouse. Ensuite, nous sommes distraits par une sorte de pandémonium qui éclate derrière nous. Un monsieur a bien failli descendre l'escalier plus vite qu'il n'en avait l'intention, le passage étant obstrué par les cinq rejetons d'une famille nombreuse lesquels ont découvert là un terrain de jeu inespéré.

Dans le fond du salon, la stewardesse officie : « Monsieur...Cabine T, tout au bout du couloir, à gauche. Par ici, s.v.p... Et pour Madame, Cabine U. C'est par là... « Comment ? Nous ne serons donc pas ensemble ? « Hélas, non » explique-t-elle, avec un petit sourire malicieux. « Jeunes mariés ? » « Dépêchons-nous » intervient Jean, qui souffre le martyre dès que quelqu'un fait mine de se mêler de nos affaires privées. « Nous allons jeter un coup d'œil ! en vitesse et remonter sur le pont ensuite. » « Entendu, mon chéri. Veux-tu que nous nous retrouvions ici-même ? » Là-dessus nous nous glissons chacun de notre côté, dans un étroit couloir. Evanoui, notre beau rêve d'une jolie petite cabine bien aérée, avec vue sur la mer, où nous aurons vécu quinze jours d'intimité délicieuse... Soit ! En premier lieu, nous ne sommes pas mariés depuis hier et, par ailleurs, notre bateau servait vaillamment, il n'y a guère, au transport de troupes, et il serait malséant d'exiger de lui tout le confort prodigué par les paquebots modèles.

Je pointe soigneusement : Cabine B, D, F... Me faudra-t-il continuer ainsi jusqu'à U ? Le couloir se faufile sous des escaliers, longe une énorme cuisine, traverse un nouveau salon... Saurai-je jamais revenir à mon point de départ ? Des gens vont et viennent, entretenant un trafic intense, qui comporte même ses encombrements et ses collisions. Sans doute sont-ils à la recherche de parents égarés. Enfin j'aperçois la lettre U. J'ouvre la petite porte en fer et me voici donc dans le logement qui abritera mon sommeil pendant la quinzaine à venir. Je suis terriblement déçue. Une collection impressionnante de lits s'entasse là-dedans. Et je parle littéralement – car les couchettes sont superposées, deux à deux. Au chevet de chaque lit, une vilaine petite armoire métallique, et c'est tout. Sur tout cela luit la lumière de l'unique lampe rouge au plafond. L'ambiance est déplaisante, voire inquiétante. J'ai l'impression de m'être fourvoyée au beau milieu d'un film de guerre.

En hâte, je pose ma valise sur la couchette n° 5 qui m'est destinée, (un « rez-de-chaussée », heureusement !) et me mets en devoir de retrouver mon mari. Je me trompe deux fois de chemin, si bien que Jean m'attend déjà avec impatience. Une telle foule se presse maintenant dans la grande salle à manger où nous étions entrés, qu'il serait vain d'essayer de s'y frayer un chemin. Nous cherchons une issue possible, tâtant de plusieurs autres escaliers. C'est ainsi que nous débouchons à l'improviste dans une cuisine, où se préparent en ce moment de gigantesques montagnes de pommes frites. Le visage de mon mari s'épanouit à ce spectacle gargantuesque, et il m'annonce qu'il se sent une faim d'ogre. Enfin, nous apercevons un petit carré de ciel au-dessus de nos têtes et, par une sortie qui m'a tout l'air d'un tuyau, nous parvenons à l'air libre.

Mais ce n'est pas encore cela. Nous sommes bien trop haut ici. Il faut redescendre par le tuyau. Après bien des efforts inutiles, notre persévérance se trouve soudain récompensée et nous sortons sur le pont, juste en face de l'endroit où attendent toujours nos parents. Il suffit, en somme, d'avoir de la chance ! Eux nous aperçoivent également tout de suite. Nous nous penchons par-dessus le bastingage, et nous nous évertuons à amorcer une conversation. Hélas, la distance est trop grande, et personne n'arrive à s'entendre. Le langage des yeux peut seul nous aider, et nous nous contentons donc de river notre regard sur les chers visages tendus vers nous, déjà si loin ! Le sourire émouvant de Maman, tellement triste, bien qu'elle cherche visiblement à nous remonter le moral – la silhouette de Papa, qui me paraît soudain avoir vieilli et qui s'appuie avec lassitude sur sa canne. Et cette chère écervelée de Christiane, qui éprouve le besoin de se balancer sur le câble servant de clôture... Mes mains se cramponnent désespérément au bastingage. De folles pensées se bousculent dans ma tête : la passerelle n'est pas encore enlevée, il est temps encore... je pourrais retourner... Et, pendant ce temps, je me tiens immobile au côté de Jean, extérieurement calme, et je souris.


Daisy Ver Boven

Voici la sirène du navire qui déchire l'air. Longuement. C'est lugubre... ▶

La passerelle d'embarquement est tirée sur le quai. De nouveau la sirène hurle pour un dernier avertissement. Lentement, très lentement, l'immense coque se détache de la terre ferme. Je fixe ce mur qui s'éloigne de nous, cette bande d'eau qui s'élargit graduellement, puis mes yeux retrouvent le quai. Les voix de ceux qui nous regardent partir s'unissent en un adieu collectif véhément, auquel répond plus faiblement le bruit de nos voix. Des chapeaux ondulent à bout de bras, des mouchoirs blancs s'épanouissent au-dessus des têtes… Nous répondons de notre mieux, comme hébétés. Les visages s'estompent, à ne plus être déjà que des taches claires, les contours se perdent dans la masse… Heureusement, il me reste le petit manteau rouge de Christiane pour fixer mon regard. Ensuite, je ne puis plus me contenir. Les sanglots si longtemps refoulés se libèrent en larmes brûlantes… Je jette un coup d'œil à la dérobée sur mon mari. Son visage est étrangement pâle, ses yeux ont quelque chose de hagard. Son bras vient entourer mes épaules. « Courage, chérie ! nous l'avons voulu, pas vrai ? ». Le quai se retire de nous toujours plus. Bientôt, ce n'est plus qu'une vague masse noire dans le crépuscule brumeux. Un vent froid et humide souffle du large. Je me cache le visage dans les mains et pleure.

« A combien sommes-nous là-dedans ?…Seize ? Mais c'est affreux ! »… La volumineuse anatomie du « moche bateau » (c'est ainsi que j'ai baptisé la dame en question) s'encadre étroitement dans l'ouverture de la porte. Impossible de me glisser à côté d'elle. Il me faut donc attendre patiemment qu'elle se décide à entrer. L'aspect de la cabine n'est, à vrai dire, nullement séduisant. Malles, valises, vêtements, chapeaux, casques coloniaux, fleurs, tout s'emmêle. Dans ce chaos, un groupe de dames de tous âges s'affaire et s'évertue à se créer individuellement un ilot désordonné. Etourdie, je m'assieds sur mon lit, et ma tête éprouve aussitôt la dureté du deuxième lit qui le surmonte. Expérience douloureuse, mais très instructive. J'entreprends de ranger mes affaires. Mes fleurs trouvent accueil dans un récipient de verre accroché au lit. Je soupçonne ce verre d'être là pour un tout autre usage. Mal de mer et catastrophes similaires… Mes vêtements disparaissent dans le petit meuble métallique, dont la clé manque. A peine ai-je terminé que le gong retentit pour le diner. « Fameux », s'exclame Jean, dont les émotions récentes ne paraissent pas avoir chassé le souvenir alléchant des frites. Autour de la grande table, où nous trouvons place, une conversation animée règne déjà. Un sujet d'actualité ! « Est-il vraiment si pénible d'avoir le mal de mer ? » La belle blonde qui se serre anxieusement contre son mari pâlit à cette seule évocation. « Que vous dirais-je, Madame ? C'est très relatif, n'est-ce pas ? » L'interpellé, un monsieur maigre, au visage émacié et basané, fronce les sourcils. On voit qu'il pèse soigneusement ses paroles. « Personnellement je n'ai jamais été malade, comprenez-vous ? Il faut manger, bien manger, c'est encore mieux. » Tout en émettant son oracle, il joint l'exemple à la parole et se sert copieusement du plat qu'un garçon, à peau d'ébène, lui tend. Ignorait-il que d'autres passagers espèrent se servir après lui ? Une dame aux cheveux décolorés, assise à côté de Jean, s'émeut devant ce spectacle. « Manger beaucoup pour éviter le mal de mer ? Quelle horreur ! C'est au contraire de la dernière imprudence. Il ne faut rien manger, voyons ! Quand l'estomac est vide, on est à l'abri des surprises désagréables. » Les avis fusent de toutes parts.

Il faut bien que les « anciens » fassent bénéficier les nouveaux de leur expérience. Les récits qu'ils nous servent sont franchement terrifiants, et bien des cœurs novices doivent se serrer d'angoisse. Le visage de la petite dame blonde, déjà bien pâle, rivalise maintenant avec la blancheur de la nappe. « Je ne pense pas, pour ma part, que je serai incommodée, » déclare une demoiselle d'âge mur, au physique plutôt ingrat. « Je me sens en tous cas merveilleusement disposée pour le moment. » « Quoi d'étonnant ? » grogne quelqu'un. « Puisque nous ne sommes pas encore en mer ? Le pilote n'est même pas parti. »


Képi de douanier

Après le dessert, un monsieur en face de moi s'enquiert aimablement de mes impressions. « Cela va toujours ? » demande-t-il avec un sourire un peu malicieux. « Qu'espériez-vous donc ? » lui rétorqué-je. « Il n'y a pas encore le moindre tangage. » « Désolé de vous contredire, Madame, » riposte-t-il. Cela tangue, je vous assure. Regardez donc à la fois cette bordure peinte sur le mur et le vase de fleurs sur la table. Vous m'en direz des nouvelles. » J'écarquille des yeux étonnés, car réellement, je n'en puis plus douter. Les fleurs se meuvent sous une impulsion alternativement ascendante et descendante. Donc, la table doit en faire autant. Et nous aussi. « Mais c'est horrible » susurre la demoiselle maigre, tout en changeant hâtivement de point de vue. Mais là aussi, il y a des fleurs… Nous cherchons tous un point qui serait encore fixe, mais rien n'y fait. Les meubles, les gens, tout est entré dans la danse et vient d'épouser le mouvement ondulant ambiant. « Si nous montions sur le pont ? » proposé-je en hâte. « Ça manque un peu d'air ici, ne trouves-tu pas ? »

Dehors règne un froid glacial, et la nuit est d'un noir d'encre. Je ne quitte pas la main de Jean, pendant que nous nous dirigeons au hasard vers le bastingage. Il s'agit de trouver un endroit abrité du vent. Il y a peu de monde sur le pont. Quelques rares couples se devinent, immobiles. Seuls s'entendent le gémissement du vent et le clapotis des vagues contre la coque du bateau. Nous avons relevé le col de nos manteaux. Le vent s'acharne sur le carré de soie que j'ai mis sur mes cheveux. Cela claque comme un drapeau. Nous regardons devant nous, au-dessus de l'eau, cherchant à percer l'obscu-

rité. Des lumières rouges et vertes surgissent par moments, pour vite se dissoudre dans la nuit. Nous parlons peu, le vent s'empare de nos rares paroles et les emporte dans sa course. Puis, ce que nous aurions aimé nous dire n'est pas fait pour être crié à tue-tête. Nos pensées tournent en rond.

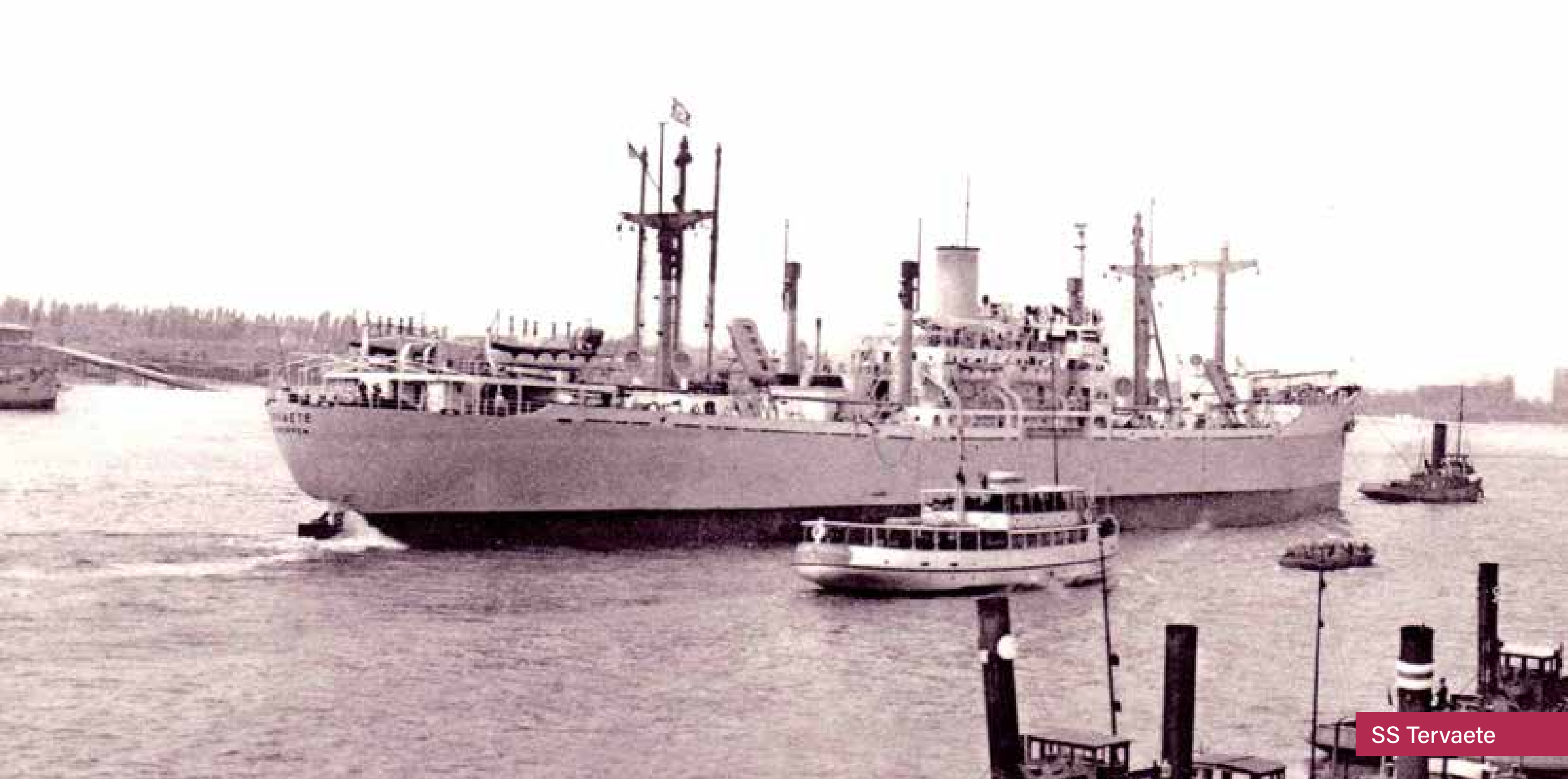
Toujours la même idée centrale : que la séparation peut être pénible, et comme l'inconnu qui est devant nous, nous paraît soudain décevant et lourd de menaces ! A l'horizon, les phares clignotent inlassablement, et voici la pluie qui reprend. « Il vaut mieux aller en bas » opine Jean. C'est comme une descente aux enfers. Il fait une chaleur insupportable, et l'air, épais, semble devenu irrespirable. Quant au petit couloir où nous nous sommes engagés, il paraît vouloir tourner autour de son axe longitudinal, comme pour nous offrir l'occasion de marcher tantôt sur le sol, tantôt sur le plafond. « Jean... ! » fais-je, en me cramponnant à son bras. « Tu ne vas pas avoir déjà le mal de mer, chérie ? Ce serait excessif ! ». Il m'examine d'un regard légèrement narquois, mais où il y a tout de même suffisamment de sollicitude. « Non... Je ne sais pas » dis-je, mais mon cœur se soulève. A chaque pas, il faut nous écarter, pour éviter la collision avec les gens que nous rencontrons partout. Certains nous dépassent en courant, nous bousculent sans penser à s'excuser. Leurs visages présentent une pâleur cadavérique. D'autres, plus mal en point encore, s'appuient à la paroi, qui ne cesse pour autant son mouvement oscillatoire.

Par moments, un gémissement désespéré les fait se redresser en sursaut et ils courent alors vers de lointains locaux consacrés à la toilette... Je me sens de plus en plus écœurée. De ma vie je n'ai connu sensation semblable. « Tu vas te coucher, mon petit » tranche Jean. « Laisse-moi te conduire. » A peine avons-nous fait quelques pas en direction de ma cabine, qu'il s'arrête, comme pétrifié. « Tu pourras continuer seule, dis ? » profère-t-il avec difficulté, et d'une voix que je ne lui connaissais pas encore. « Je vais faire un dernier tour sur le pont, je... » Et le voilà qui monte déjà l'escalier le plus proche, franchissant trois degrés à chaque enjambée. Il m'a été impossible par la suite d'apprendre si cette course précipitée avait pour origine l'envie irrésistible de revoir une dernière fois le fin pinceau de lumière des phares, ou s'il fallait l'attribuer à des motifs beaucoup plus prosaïques.

Je ne saurais dire comment je me suis déshabillée et mise au lit. En tout cas, me voici couchée. Le lit étroit, part à bâbord, puis à tribord... Je m'agrippe comme je peux et enfonce la tête au creux de l'oreiller, afin de ne plus rien voir, ne plus rien entendre. Mon physique se révolte désagréablement. Tantôt mon corps semble se dilater, tantôt se comprimer à l'extrême. Les portes des petits meubles métalliques dont la clé manque claquent sans arrêt. Ouvert – fermé – ouvert – fermé, chaque oscillation du navire est accusée par un claquement violent. Des seaux roulent sur le pont, des chaînes cognent rageusement contre les cloisons, sur le sol de la cabine le tintement des verres tombés se mêle au concert. Personne ne songe à ramasser les fleurs coûteuses qui gisent lamentablement, un peu partout, dans les flaques d'eau.

Je suis à me demander si je vais mourir, ou bien perdre la raison, quand je me sens glisser dans un sommeil fiévreux, tout meublé de visions fantastiques et invariablement terrifiantes. ■

A suivre



SS Tervaete



DE THYSVILLE A MBANZA-NGUNGU

Témoignage d'un officier du groupe de la quinzaine d'officiers de réserve en rappel volontaire mis à la disposition du Ministère du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, à la date du 16 juillet 1959, pour aller renforcer la Force Publique (FP). Il en ressort que la révolte de la FP n'était pas une fatalité mais un fatal enchaînement de circonstances. Dès janvier 1961 d'ailleurs l'officier a repris du service à la même FP, avant de prendre du service à la coopération belgo-congolaise. Voici son parcours.

PAR MICHEL-JEAN NICOLAY

L'urgence ne permettant pas de nous assurer une formation en Belgique même, elle commencera sur le Baudouinville le 1er août '59 en ce qui concerne le lingala assuré par un officier FP retour de congé (Lt Jean CREMER).

Arrivée à Thysville (via Lobito et Matadi) le 17 août. Affectation : le 2ème Escadron de Reconnaissance (2 Esc Rcn), unité de la 4ème Brigade Indépendante (4 Bde Indep) du Camp Hardy de Thysville. Accueil convivial de nos nouveaux chefs. Attribution de logement (je partagerai, jusqu'en juillet '60, une villa à trois chambres avec deux collègues, dont Alphonse SCHOONBROODT).

A l'Escadron, comme presque tous les cadres de la Force Publique (FP), j'occuperai deux fonctions : chef de peloton et S4 (logistique). La matinée est réservée aux activités de l'Esc, l'après-midi étant consacrée à notre formation : cours (lingala, structures et fonctionnement de la FP, règlement sur le « Maintien et Rétablissement de l'Ordre Public, M.R.O.P., etc.) et conférences (initiation à notre nouveau milieu, situation politique...). Un des conférenciers marque spécialement les esprits. Il s 'agit d'André RYCKMANS, administrateur territorial assistant principal (ATAP) à Madimba (où l'administrateur territorial -AT- est Antoine SAINTRAINT). Les Bakongo, surtout à travers leur association politico-culturelle, l'Alliance des Bakongo, l'ABAKO, manifestaient, par des difficultés de tous genres, de plus en plus clairement et fermement leur volonté de voir le système colonial disparaître. Ceci entraînait dans l'esprit de tous les étrangers un sentiment de « terminus », aucune perspective politique collective ne venant les rassurer. André RYCKMANS, lui, est très clair dans ses convictions : lorsque les Bakongo auront acquis leur indépendance, tous les étrangers qui accepteront de conseiller les autorités nouvelles bénéficieront de leur protection et connaîtront, ipso facto, une paix royale.

En septembre '59, suite au départ de son titulaire, le Comd Jean POWIS de TENBOSSCHE, le Cercle d'Etudes pour Evolués, appelé Cercle d'Etudes Major Rouling (du nom d'un ancien officier luxembourgeois), est sans « Conseiller militaire ». Le Comd de la 4 Bde, le Colonel Henri MARTEL et son officier S2, le Comd Yvon THIBAUT, me confient cette charge un peu particulière. Il s'agit, en accord avec le président du groupe, de prévoir et animer une réunion mensuelle (dans un local situé à l'étage de la cantine Troupe) au cours de laquelle seraient étudiés notamment les problèmes soulevés par les membres. Qui étaient, le plus souvent, des miliciens, dotés de certificats scolaires de divers niveaux et appelés à servir un certain nombre d'années au sein de la FP. Le président est un technicien agronome que j'aurai plaisir à revoir, quelques années plus tard, à la tête d'une station agricole de la région. L'atmosphère des quelques réunions que nous avons eu l'occasion de tenir, est confiante. Mais une question va revenir, lancinante « Un évêque congolais, Mgr Pierre KIMBONDO, vient d'être nommé au diocèse (voisin) de Kisantu. Pourquoi n'y a-t-il pas encore de sous-lieutenant à la FP ? » La question de la promotion au grade d'officier qui sera, notamment, au coeur de la future révolte, était à l'étude depuis quelque temps. L'ouverture d'une école de sous-lieutenants était d'ailleurs prévue en 1959 à Luluabourg. Mais devant les réactions négatives d'un grand nombre de gradés, le Comd de la FP, le Général Emile JANSSENS, décida de la postposer. Le dossier sera repris par le Comd BEM Jacques MATTHYS, adjoint G3, et l'école devait s'ouvrir en septembre '60. Deux officiers du Camp Hardy au cadre de l'école : le 1Lt André MASSON, polytechnicien, pour les maths et les sciences, et moi-même pour le français et l'histoire. Elle n'a pas pu s'ouvrir à cette date.

Fin '59, circule une information anodine pour beaucoup : la mise sur pied d'un jury central provincial qui devait fonctionner en juillet '60. Ce jury permettait, entre autres, aux certifiés PP 2 (deux années de post-primaires) d'atteindre le niveau PP 4 (études moyennes). Il y avait quelques PP 2 au Cercle d'Etudes et ils se disaient très intéressés. Le problème est d'organiser des cours. J'en parle à mes deux chefs qui acceptent et appuient cette initiative. Les cours se donneront, le soir, dans la salle de réunion de la Bde (à une vingtaine de mètres du bureau du Comd Bde !). Je contacte un missionnaire tournaisien, le RP Jacques TARWE, directeur de l'Institut St Clément (niveau études moyennes) qui m'assure de sa collaboration et s'occupera du programme et de recruter des enseignants. Ceux-ci seront à la charge exclusive des « élèves ». Gros succès de participation : +/- 30 candidats de diverses unités, y compris des commandos et des soldats de la Compagnie en Service Territorial (Cie en ST qui deviendra la gendarmerie) dont les camps sont fort éloignés du Camp Hardy. Les cours seront assurés jusque fin juin. Mais le jury n'a pu se réunir à la date prévue.

Suite aux évènements, je rentre en Belgique en juillet. En septembre, je reçois une lettre du RP TARWE qui me fait part de sa décision de transformer son Institut en Collège St Clément par l'aboutissement d'une filière « scientifique » (6 ans) et par la création d'un section gréco-latine dont il voulait, à terme, me confier les cours de latin et de grec. Fort de la « prophétie » d'André RYCKMANS et de l'appui de ma

future épouse, je n'ai pas réfléchi longtemps avant de lui envoyer mon accord. Je serai donc prof jusqu'en '66. Période de travail important mais de satisfactions profondes. Avec la confirmation que la culture est universelle.

Je reviens à Thysville dans les premiers jours de janvier '61. Dans l'attente de l'attribution de la maison-Etat n° 46 sur l'Avenue circulaire, maison que nous quitterons en '77, je m'installe provisoirement à la mission du Sacré-Coeur. Première visite d'importance : le Colonel BOBOZO, Comd du Camp Hardy. Ancien instructeur de l'Ecole Centrale (de la FP) de Luluabourg, il avait été muté au Camp Hardy et avait fait partie, avec quelques autres, de la promotion trimestrielle de mars '60 comme adjudant. Dans les premiers jours de juillet, il avait été promu commandant du Camp. Il voulait me saluer à mon retour et demander au RP TARWE de m'amener au Camp le lendemain samedi, jour du salut au drapeau de toute la Bde. Il tenait à informer la troupe de mon retour, mais dans l'enseignement. Toutefois, il clamera, en accentuant bien toutes les syllabes, « a-ko-ko-ta na ka-ti na camp » (il entrera au camp quand il voudra). J'y suis retourné, bien sûr pour répondre à des invitations officielles, mais aussi pour des visites privées notamment chez les deux ex-collègues restés au Camp en '60 : le 1Lt Alphonse SCHOONBROODT et l'A. Fernand REYERS (qui, dans le cadre de l'Armée Nationale Congolaise -ANC- seront promus respectivement Comd et 1Lt ce qui, entre parenthèses, les dispensait d'une série d'obligations de salut). J'ai été profondément reconnaissant au Colonel BOBOZO d'avoir pris l'initiative de cette présentation officielle qui facilitait ma réinsertion (dont il est souvent venu se rendre compte le dimanche après-midi). J'ai toujours, jusqu'à son départ pour Léo vers 1963 (?), ressenti de sa part un souci de protection et une totale confiance.

Dans la semaine qui a suivi mon retour, le 13 janvier, une seconde mutinerie éclate à Hardy avec, au Camp, le même genre d'excès qu'en juillet, mais sans impact en ville. On a pu invoquer l'influence de l'ex-Premier Ministre Patrice LUMUMBA, emprisonné depuis quelque temps au Camp. Loin de moi l'idée que son influence était nulle, car je pouvais la ressentir dans les commentaires d'un abbé, assumé comme aumônier du Camp, avec lequel je partageais la table le midi à la Mission Sainte-Thérèse. Mais une autre explication a eu cours, plus prosaïque. Le Camp est distant de deux à trois kilomètres du centre commercial, dit « la ville », mais la différence d'altitude entre les deux est relativement importante. Pour faciliter l'obligation qu'avaient tous les OSO (officiers et sous-officiers) et leurs familles d'aller s'y ravitailler, une ou deux fois par semaine, un bus militaire, qui servait d'autre part à l'école primaire du Camp et à véhiculer le cadre entre domicile et bureau matin, midi et soir (du moins pour ceux qui ne voulaient pas utiliser leur véhicule personnel), ce bus conduisait les épouses des OSO en ville pour leurs emplettes. Ce système et cette faveur furent maintenus après l'indépendance. Avec les distorsions que l'on devine entre les promus comme OSO et les autres, ces distorsions étant attisées par les épouses. D'où l'explosion du 13 janvier. Qui sera très rapidement maîtrisée.

Après les six premiers mois de '61, où la qualité de thysvillois nous ouvrait prioritairement les portes des administrations de Léo, la population étrangère va revenir en nombre. Signe d'un retour au calme. En plus des religieux, religieuses et commerçants, diverses coopérations enverront des techniciens. Ainsi, dès février '61, trois militaires belges (le Capitaine José H., l'A.C. Louis J. et l'A. Richard W.) seront affectés à la Bde, avant-garde d'autres équipes (françaises et belges) en appui notamment au Génie et à l'Ecole des Blindés qui va se développer. Dans l'agriculture, ce qui était le « Marché Commun » enverra une équipe importante. La Coopération Technique Belge (CTB) apportera son appui au développement de la mécanisation agricole. A l'atelier OTRACO, des équipes (françaises et belges) assureront un support technique essentiel. Dans l'enseignement, outre les équipes CTB, UNESCO et ATG au Collège St Clément, à l'Athénée, à l'Ecole des Sœurs, à l'Ecole protestante et au Collège kimbanguiste, l'implantation (en '72) d'un ISP (Institut Supérieur Pédagogique de niveau universitaire) amènera une équipe belge étoffée et dynamique.

Ces renforts permettent une reprise d'activités sociales communes. Dans la foulée de l'implantation de l'Alliance française, se créera dès '64 une « Amicale (belgo-congolaise) de Thysville » (avec carte de membre !) qui mettra sur pied des excursions (Zongo, ►



Moment de fierté pour le 2 Esc Rcn qui remporte, début '60, une course de relais par équipes de 10 hommes, course dotée de la coupe du Commissaire de District des Cataractes. Entourant les athlètes et le trophée, le cadre de l'Esc avec quelques OSO : (de gauche à droite) AC Jacobs, AC Wolfs, Cpn Walleghem, Lt Van Elslander, AC Denaeghel, Slt De Belder (?) et Slt Nicolay. Debout à droite, le gradé d'élite de l'Esc, le Premier Sergent-major MUYA. Au premier rang, à gauche, le gradé du 4 Pl, le Premier Sergent BOSIO, futur Comd Esc.

Lovo...), des conférences et séances de cinéma et même une soirée dansante. Elle relancera quelque peu, à côté du « Cercle Otraco » -toujours actif et incontournable pour le cinéma- le « Cercle sportif » et son bowling. Un petit club de tennis refera surface.

Mais, pour permettre à chacun de vivre en famille avec au moins ses enfants en âge de scolarité primaire, en plus d'une garderie d'enfants, nous avons créé, dès '70, une « Ecole primaire à programme belge » (EPPB) avec l'appui de la Coopération belge (un enseignant CTB des « Ecoles belges »), l'appui du Territoire qui nous a fourni gracieusement le local et l'influence du « Consul honoraire de Belgique » que sera M. ANTOINE, directeur du CBC/CFK. En 1965, une mission de l'Administration Générale de la Coopération au Développement (AGCD) était venue à Thysville étudier la possibilité d'ouvrir un centre de formation pour les agents de l'administration. Ce centre ouvre la même année sous la direction de M. EELENS. Ma succession étant assurée au Collège, je rejoins l'équipe en 1966. Sous le second directeur, Mr. Florent ANTOINE, je suis en charge de l'administration de ce « Centre Belge de Coopération » (CBC) qui deviendra, en '71 lors de la zaïrianisation, le « Centre de Formation Kitala » (CFK). Coopération certes avec les ministères concernés (surtout Finances, Travail et Intérieur) mais aussi avec l'équipe belge du CPA (Centre de Perfectionnement de l'Administration) auprès de la COPAP (Commission Permanente de l'Administration Publique qui gère la Fonction publique), avec l'équipe du BIT auprès du Ministère du Travail ainsi qu'avec les spécialistes belges en «techniques de groupe» du CFP (Centre de Formation et de Perfectionnement des Cadres), organe de formation du CADICEC. Très nombreuses sessions pour comptables publics et contrôleurs de comptabilité ainsi que pour inspecteurs et contrôleurs du Travail. Importante session (fin '68) pour tous les commissaires de district et premiers bourgmestres de la République, ainsi qu'une session pour tous les cadres des directions (centrale et provinciales) des Douanes. Travail essentiel et reconnu mais qui n'a pu être poursuivi faute d'un renouvellement de l'accord de partenariat entre le Zaïre et la Belgique, Je clôturerai le Centre fin 1975 puis, dès février '76, je remplirai diverses fonctions administratives à la Mission Belge de Coopération (MBC) auprès de l'Ambassade de Belgique à Kinshasa, tout en gardant ma famille à Thysville, devenue Mbanza-Ngungu.




Le siège du Centre belge de coopération à Thysville/Mbanza-Ngungu.


Drapeaux nationaux. Celui de la RDC est celui de la Deuxième république.

Je quitterai Mbanza-Ngungu et le Zaïre en mai 1977. S'il fallait caractériser ces 18 années passées à Thysville/Mbanza-Ngungu, je dirais que, au-delà des journées de juillet '60, ce fut une période féconde, la vie sociale active propre aux petites communautés avec ses réunions festives, ses joies mais aussi parfois ses tristesses comme, en janvier 1973, la mort dramatique de deux collègues, les époux Fernand et Ginette LECAT-DEBACKER, qui habitaient la villa isolée près du Belvédère. Avec aussi le bonheur d'avoir gardé un maximum de temps en famille nos deux fils, Vincent arrivé au Congo à l'âge de 4 mois et Pierre né à Kisantu. Et d'avoir tissé des amitiés durables.

Dans un second article, l'auteur livrera son vécu du terrible mois de juillet 1960 qui a vu le Congo vaciller sur ses bases tout juste jetées. ■

Que vos choix reflètent vos espoirs et non vos peu

Nelson Mandela


LOGIVER S.A.
Porfolio optimization
Gestion
non spéculative
Plus de performance, moins de frais
Les fonds non spéculatifs peuvent
rapporter annuellement 3% de plus
Moins de risque
Grande diversification sur
tous les marchés actions et obligations
Pas de produits toxiques
Totale transparence
Testez l'effet de la gestion
non spéculative sur vos actifs :
www.logiver.com



CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN 2020

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 202 570 ou écrire à fernandhessel@skynet.be Données d'avant le confinement.

Associations	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise – Kinshasa) 00 243 904177421 - afatalitombo@yahoo.fr												
AFRIKAGETUIGENISSEN g.bosteels@skynet.be												
AP-KDL (Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) - 04 253 06 47	26.FP								5.J	15.J	28.H	
ARAAOM (Association royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) - 0486 74 19 48	26.FP	10.M					5.E			4.L	11.E	13.D
ASAOM (Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa) - 0496 20 25 70		9.AB								4.L		
BOMATRACIENS (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleuve) 0471 50 10 05 - mukanda@skynet.be												
CONGORUDI (Anciens du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 511 27 50												
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) - 080 21 40 86		5.M										5 D
CRAOCA-KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) 0494 60 25 65												
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer), fondé en 1889 - www.craom.be	17.C	18.B					31 P	20 L 31 S		26 C		
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) - 061 260 069 - 081 23 13 83												
CTM (Cercle de la Coopération technique militaire)												
FRABELCO (Fraternite belgo-congolaise - België-Congo Verbroederd) m.faeles@live.fr												
KKVL (Koninklijke koloniale verenigin van Limburg) - 011 22 16 09	11.D									3.B		
MAN (Musée africain de Namur) - 081 231 383 - info@muséeafricain.be												
MANONO Jean Thiriar, 02 653 20 15 / 0475 22 15 19												
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) 02 649 98 48	10.0 24.0	7.0 11.KB 21.0							4.0 18.0	20 13 KB 16 0	6.0 10.KB 20.0	4.0 8.KB 18.0
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) - 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be							17.[illegible]					15.N
NIAMBO 0475 323 742 - niambo@googlegroups.com www.sites.google.com/site/niambogroupe								8.0U 9.J				
N'DUKUS na Congo - 02 346 03 31 - 02 351 18 47 - 02 653 58 33 - suzydam@skynet.be												
OMMEGANG - 02 759 98 95 asbl ABVCO www.Compagnons-Ommegang.com	28.M						21.LV	4.M	8.A	20.M	11.E 15.E 24.J	
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO Retrouvailles luso-belgo-congolaises au- Portugal												
REÜNIE CONGO-ZAÏREVRIENDEN Sint-Denijs-Westrem - 09 220 69 93												
ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LAC Président : Roland Kirsch - 063 38 79 92												
SIMBA (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique) 0475 42 25 29 (présidence) - 065 22 59 12 (secrétariat)												
UNAWAL Union en Afrique des Wallons et Bruxellois francophones (depuis 1977) – Président Guy Martin	18.G	8.P										
URCB (Union royale des Congolais de Belgique) Fondée en 1919 - 0484 13 72 16												
URFRACOL (Union royale des Fraternelles coloniales)												
URBA (Union Royale Belgo-africaine), ex-UROME fondée en 1912) - Koninklijke Belgisch Afrikaanse Unie (KBAU) info@urba-kbau.be	17.M											
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) - 02 354 83 31	18.B											
VVFP (ex-AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen) Vriendenkring Voormalige Force Publique - 059 800 681 - 0474 693 425	8.G	16.AW					1.V 21.E	2.EQ	2.F	7.F	4.F 11.E 15.E	2.T

Au moment de mettre sous presse, les règles d'application en ce trimestre de pandémie, bien qu'allégées, ne permettent toujours pas à nos associations de donner des informations définitives sur le calendrier restant de 2020.

Les colonnes de mars à juin n'ont pas connu d'activités, sauf les rencontres virtuelles, comme à Mémoires du Congo dont il est fait état en pp. 49 à 51.

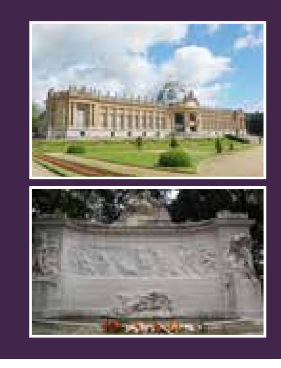
Il est fort à parier que le second semestre de 2020 connaisse également des modifications importantes.

Le calendrier présenté ici pour le second semestre de 2020 est celui qui a été communiqué avant que la pandémie ne sévisse.

La rédaction espère pouvoir donner à ses lecteurs un calendrier actualisé fiable dans son édition de septembre 2020 (n°55).

A : assemblée générale/ réunion statutaire - B : moambe - C : déjeuner-conférence - D : Bonana - E : journée du souvenir ou de l'amitié/ hommage/ commémoration, Te Deum / défilé - F : gastronomie
G : vœux, réception/ cocktail/ apéro - H : fête de la rentrée, fête patronale - I : invitation - J : rencontre annuelle, Retrouvailles, anniversaire - K : journées projection(s), conférence(s) - L : déjeuner de saison (printemps/été/automne) - M : conseil d'administration - N : fête anniversaire - O : forum - P : voyage/activité culturelle/historique/film/théâtre - Q : excursion ludique, promenade - R : office religieux
S : activité sportive - T : fête des enfants, St-Nicolas - U : Rencontre/réunion mensuelle - V : barbecue - W : banquet/ gala/ Déjeuner / lunch - X : exposition - Y : jubilé - Z : biennale

MDC remercie d'avance toute association qui accepte de contribuer à la mise à jour et/ou à la rectification du tableau. En outre l'accord est acquis d'office pour une large diffusion de celui-ci dans les publications propres aux associations, avec un remerciement anticipé pour la mention de la source : Extrait de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, n°53 de mars 2020. Merci également de faire tenir un exemplaire de la revue emprunteuse à la rédaction de MDC.
Il est à noter qu'en sus des activités des associations ici répertoriées il existe un grand nombre de rencontres informelles d'anciens qui d'année en année perpétuent leur passé africain, sans pour autant se structurer en association sur base de statuts. Il s'agit de rencontres purement amicales, ne publiant ni programme ni compte-rendu, et partant difficiles à reprendre dans le présent répertoire.



URBA-KBAU

UNION ROYALE BELGO-AFRICAINE
KONINKLIJKE BELGISCH-AFRIKAANSE UNIE



N°20

NOTRE NOUVEAU SITE WEB EST NÉ !

Après avoir défini son mission statement lors de l'Université d'été, mis ses statuts en conformité avec la loi et renouvelé ses organes de gestion au prix d'un bel exercice démocratique, l'URBA-KBAU se devait de disposer d'outils de communication à jour.

Le confinement a permis de finaliser le site web qui était en chantier depuis février ! **www.urba-kbau.be**



Un site web au design moderne et qui a fière allure est proposé dans 3 langues (français, néerlandais et anglais). Outre un historique détaillé (voir encadré), il reprend les associations membres, propose une foire aux questions qui n'élude aucune question dérangeante, répertorie des archives photos et cartes d'un grand intérêt et offre surtout une partie documentation qui reprend de manière très complète l'histoire des trois pays amis que sont le Congo, le Rwanda et le Burundi. Cette partie, réalisée avec les contributions de plusieurs sources académiques, est un excellent résumé pour qui veut se remémorer notre histoire commune et ensuite les 60 dernières années depuis l'indépendance.

Le site permet aussi d'écouter les hymnes nationaux dont l'inoubliable « Vers l'Avenir » tellement entraînant, chers à de nombreux lecteurs.

Enfin, sa section actualités reprend les dernières prises de position de l'association. Ce site est aussi le vôtre : n'hésitez pas à nous communiquer vos informations pertinentes, nous nous ferons un plaisir de les relayer. ■



UNE HISTOIRE PLUS QUE CENTENAIRE

Le 1er juin 1912 se constituait à Bruxelles, la Royale Union Coloniale Belge qui allait fédérer les cercles de vétérans de l'Etat Indépendant du Congo déjà créés dans différentes localités du pays, ainsi que les associations qui allaient suivre.

La Royale Union Coloniale Belge fut fondée avec le concours généreux, d'abord de S.M. le Roi Albert I qui accorda personnellement au nouvel organisme une large subvention, ensuite par celui de puissantes sociétés commerciales et enfin par une participation officielle du Gouvernement de l'époque. Le Ministre d'Etat Auguste Beernaert, qui avait été l'un des plus fidèles soutiens du Roi Léopold II, avait fait inscrire au budget de 1912 un crédit extraordinaire en faveur de la nouvelle association qui devenait propriétaire de l'immeuble sis au 34 rue de Stassart. Parmi les fondateurs, outre Auguste Beernaert, on découvre notamment les noms de Jules Renkin, Ministre des Colonies, le Ministre de la Justice de Landsheere, le député Louis Franck qui deviendra Ministre des Colonies de 1918 à 1924 et le député Frans Van Cauwelaert. Le comité supérieur de la Royale Union Coloniale sera présidé d'abord par Auguste Beernaert et, après le décès de ce dernier, par Gérard Cooreman, président de la Chambre des Représentants. Après l'accession des territoires d'Outre-Mer à l'indépendance dans les années 60 ▶



RENIER NIJSKENS



BAUDOUIN PEETERS

Président / Voorzitter :
Renier Nijskens

Administrateur-Délégué / Gedelegeerd Bestuurder :
Baudouin Peeters

Conseil d'Administration / Raad Van Bestuur :
Renier Nijskens, Baudouin Peeters, Guido Bosteels, Luc Dens, Fernand Hessel, Philippe Jacquij, Afata Litombo, Jean-Paul Rousseau, Paul Vannès

Conditions d'adhésion :
(1) agrément de l'AG
(2) Cotisation annuelle minimum : 50 €

Compte bancaire
Cotisations et soutiens :
BE54 2100 5412 0897

Pages URBA
Rédacteurs : Baudouin Peeters et Fernand Hessel

Contact
info@urba-kbau.be
www.urba-kbau.be

MEMBRES DE L'URBA/ LEDEN VAN KBAU

1 ABC-Kinshasa
2 ABIA
3 A/GETUIGENISSEN
4 AMI-FP-VRIEND
5 AP/KDL
6 ARAAOM
7 ASAOM
8 BOMATRACIENS
9 CCTM
10 CONGORUDI
11 CRAA
12 CRAOM

les cercles se sont ouverts aux coopérants et l'association changea de nom pour s'appeler « Union Royale Belge pour les pays d'Outre-Mer », en abrégé Urome.

En 2019, la nouvelle direction de l'association a organisé la première Université d'Eté de l'association pour repenser son avenir et assurer sa pérennité. C'est ainsi qu'au terme d'un processus démocratique et participatif, l'Association a été renommée "Union Royale Belgo Africaine – Koninklijke Belgisch-Afrikaanse Unie" (en abrégé URBA-KBAU). ■

13 CRNAA
14 FRABELCO
15 MAN
16 MDC
17 N'DUKUS
18 NIAMBO
19 RCLAGL
20 SIMBA
21 URCB
22 VIS PALETOTS

MEMBRES D'HONNEUR

Justine M'Poyo Kasa-Vubu, André de Maere d'Aertrycke, André Schorochoff et Robert Devriese.

NOUVELLES INSPIRANTES

DES CRÉATIONS AU DESIGN BELGO-CONGOLAIS

Elle rêvait d'être architecte, elle est devenue designer. La Belgo-congolaise Fifi Kikangala Omoy, une femme pleine de talent et d'audace, fondatrice de Omoy Interior Design, travaille avec des artisans des deux pays pour livrer des créations qui subliment la tradition congolaise...

A 20 ans, elle quitte la République Démocratique du Congo et s'installe à Bruxelles. Son diplôme en poche, après quelques expériences dans des cabinets d'architecte et des enseignes de décoration, elle décide de rentrer dans son pays alors en pleine reconstruction. De retour à Kinshasa, déterminée à exercer en tant que décoratrice d'intérieur, elle commence par lancer un service de conciergerie privée, première étape pour se faire connaitre et se constituer un carnet d'adresses. Elle se fait très vite remarquer et collabore avec les plus grandes entreprises du Congo en tant que scénographe, designer et décoratrice. Il n'en faut pas plus pour que les particuliers fassent appel à ses services pour l'aménagement et la décoration de leur intérieur. Pendant tout ce temps, son envie de créer sa propre marque de mobilier n'a cessé de grandir et avec elle, cette volonté de faire connaitre les trésors de son pays, de transmettre un héritage.

Tout commence au centre de la République Démocratique du Congo, dans la province du Kasaï. L'histoire se poursuit en Belgique, dans une petite ville de la Wallonie, entre les mains expertes d'un atelier artisanal à qui la créatrice a choisi de confier la finalisation de ces pièces d'exception. Un atelier qui fait de l'insertion sociale de personnes handicapées, ce qui ajoute un supplément d'âme à ses créations.

SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL ET MODERNITÉ

Ses collections sont le reflet de l'histoire de leur créatrice, de ses voyages entre l'Afrique et l'Europe, de son héritage culturel et des influences modernes qui l'ont nourrie. Les pièces mixent des formes élégantes et contemporaines à des matériaux naturels, bruts, fabriqués à la main selon un savoir-faire ancestral. Ces pièces uniques se marient harmonieusement entre elles, créant une ambiance alliant chaleur et modernité et conférant un supplément d'âme aux intérieurs contemporains.

La collection Kuba est la collection phare de la marque. Le tapis Kuba, l'essence même de cette ligne, est un textile très particulier, tissé à partir de raphia issu des branches du palmier, par les femmes de la tribu Royal Kuba. Ce textile que les occidentaux appellent « tapis » est en réalité un vêtement porté par les chefs de tribu pour les grandes occasions. Les motifs ont une signification symbolique. Il s'agit de tout un langage! Chaque tapis Kuba est différent et permet de créer des pièces uniques, entièrement faites à la main.

La collection Mbila - signifiant palmier en lingala - est consacrée au travail de la lumière avec une série d'élégants photophores profilés et d'imposants lampadaires à l'abat-jour en tissu ou en métal cuivré. Réalisée à partir de branches de palmiers poncées et vernies, cette collection met à l'honneur cet arbre tropical qu'on trouve partout en Afrique, pour mieux le sublimer. Le travail donne la priorité à l'expression de la matière brute et au contraste avec un style résolument moderne. ■

AGENDA TRIMESTRIEL

Activités internes
18/06 Réunion du CA
par vidéo conférence

Activités externes
AG : reportée à la fin de l'été, en respect des consignes ministérielles

A L'ATTENTION DE NOS MEMBRES

En raison de la crise sanitaire, tous nos rendez-vous ont été postposés ou annulés. La santé et le respect des règles sanitaires sont notre priorité. Nous avons aussi, à notre grand regret, à vous annoncer l'annulation du concert commun entre le Brussels Philarmonic et l'Orchestre Symphonique Kimbanguiste prévu le 30 juin à Flagey. Cette première historique est reportée à des jours plus favorables.



Info : www.omoy-interiordesign.com

L'histoire comune façonne les amitiés

Renier Nijskens

ECHOS DES MARDIS

A peine le n°53 de mars 2020 avait-il réussi à se mettre à jour avec les comptes rendus des Mardis mensuels et des sessions bimensuelles du Forum qu'un nouvel obstacle vint se dresser avec une rare brutalité devant l'équipe rédactionnelle, d'un angle tout à fait inattendu et sous l'effet d'un acteur d'une taille insignifiante : le coronavirus et son cortège d'interdits.

PAR FERNAND HESSEL

MARDI VIRTUEL DU 12 MAI 2020

Les responsables, assistés des virtuoses de l'informatique, peuvent être plus que satisfaits de leurs efforts de mobilisation pour l'innovation. Le partage fut suivi par des dizaines de fidèles. Et, encouragement bienvenu, un grand nombre de nouveaux intéressés s'était joint à la base ; en réponse à une mobilisation tous azimuts, si bien que cette campagne publicitaire d'un nouveau type incite à repenser la stratégie pratiquée jusqu'ici pour mobiliser le public potentiellement intéressé par les activités de Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi. Notre association ne peut pas ne pas réagir à la contre-publicité pour l'œuvre des Belges en Afrique, toutes périodes confondues, dont sont de plus en plus coutumiers nos médias, au point d'être suspectés de manipulation.

Le programme de ce premier Mardi virtuel ne différait pas substantiellement des Mardis habituels, sauf que chacun restait confiné chez lui : (1) vidéo puisée parmi les centaines enregistrées depuis des années par les équipes en charge ; (2) conférence sur un sujet dans le vent de l'actualité ; (3) film d'intérêt congolais ou africain.

Seul le fumet de la moambe manquait au menu du jour, que voici :

- Témoignage du sénateur Léon Engulu (86 ans), mais encore toute sa verve et sa précieuse mémoire tout à fait intacte ;
- Conférence du professeur Pierre Halen, grand spécialiste du langage de la bande dessinée, particulièrement Tintin au Congo ;
- Court-métrage sur les creuseurs, qui n'ont pas bonne mine.

Vu le caractère exceptionnel de la communication, un focus spécial est mis sur l'interview du sénateur Léon Engulu. Le texte est largement inspiré par le mémo d'Etienne Loeckx, responsable des Mardis. La rédaction ne peut que se réjouir de pareille initiative et estime que le principe d'un mémo ainsi conçu devrait faire tradition.

L'interview est conduite par Thierry Claeys Bouuaert, en présence de l'ambassadeur Louis Jaspers, le 29 juin 2018, et mise en images par Daniel Depreter.

Le lecteur trouvera également une interview du sénateur dans le livre de Luc Beyer et Françoise Germain Robin : Congo, Mémoires à vif. La réflexion de Léon Engulu en rapport avec la problématique des excuses réclamées à la Belgique par certains Congolais, qui reprend force par moments dans les relations belgo-congolaises, témoigne à elle seule de la hauteur de vue de l'interviewé et de sa capacité à faire de l'histoire de son pays, particulièrement de sa période coloniale, une analyse apaisée : « Ce n'est pas à vous de vous excuser mais bien à nous, devant les Congolais, pour ne pas avoir su gérer l'héritage. »

Le parcours de Léon Engulu démontre qu'il joua un rôle éminent dans la marche de son pays vers l'indépendance et dans les difficiles années de son lancement dans le concert des


Léon Engulu en 1960 Collection MRAC Photo H. Goldstein © Sofam

nations. Formé à la Territoriale, il fut plusieurs fois ministre, vice-premier ministre, trois fois gouverneur de région (Équateur, Kivu et Katanga). Né à Coquillathville (Mbandaka), le 1er avril 1934, Léon Engulu fait ses maternelles chez les Sœurs de la Charité et ses primaires chez les Frères des écoles chrétiennes, ensuite six années de secondaire. A la territoriale, il gravit l'échelle, pendant trois ans, chez trois administrateurs de territoire différents. Dans un premier temps à côté de l'administrateur, il apprend la brousse. Il sait qu'une route est une route lorsqu'on peut y circuler à 70 km à l'heure. Il est soumis à l'obligation des 21 jours d'itinérance par mois, pour le travail d'éducation de la population, pour les études ethniques et les contacts avec les Conseils de notables. Il apprend à connaître le déroulement des jours dans les postes détachés, en y participant. A 19 ans, il est à Bukunga ; en 1953, aux Affaires intérieures de la province. A 23 ans, il se pose la question : aller ou ne pas aller étudier à Lovanium. En 1956, il est à l'université de Lubumbashi. A Kinshasa, où il rencontre Kanza, il découvre un milieu différent. A l'ouest, ►

Allocution du gouverneur Engulu à Mbandaka en 1966 © Monographie Equateur MRAC

il n'y a pas de ségrégation, grâce à la présence des Portugais. Par contre, au Katanga, la ségrégation est plus évidente.

Il entre en politique. 1956 est l'année du refus par l'Abako du plan Van Bilsen. Il reste à Coquilhatville et renonce à l'université, préférant s'occuper des Affaires intérieures de sa province. En 1956, l'Association des Amis du Progrès voit le jour. Au sein du cercle des évolués à Coquilhatville, Lumumba critique le système colonial. Léon Engulu devient SG du comité national du MNC pour la province. Le fractionnement s'opère entre les gens du nord de la province de l'Équateur qui sont des Bangala et ceux du sud des Mongo (l'Union Mongo), sans oublier les Pygmées dans le sud, les mal considérés. Il va à la messe chez les protestants le jour de l'indépendance du Ghana en 1957. La voix du congolais où il écrit est l'objet de censure.

A l'extérieur du Congo, la contestation du système colonial grandit : conférence de Bandung, en 1955, Nasser nationalise le canal de Suez, indépendance du Ghana en 1957, Félix Eboué est nommé gouverneur de l'AEF. En 1954 les bibliothèques sont accessibles. Léon Engulu y apprend à faire la critique des choses. Le manifeste de Conscience africaine mobilise de plus en plus de jeunes. Le Plan de 30 ans est accepté par Malula. Lumumba depuis Kisangani se lance dans la bataille pour la présidence du MNC, qui revient en définitive à Kalonji. Le MNC se divise en MNC-K et MNC-L. Sur le plan intérieur, Lumumba voyage. Kasa-Vubu et Kalonji ne voyagent pas. Lumumba dénonce avec une force grandissante le système colonial. Léon Engulu est actif dans le Groupe de travail Pétillon, en charge de divers dossiers : les deux statuts, les croyances, le couvre-feu, le fouet, l'égalité salariale (début de l'africanisation des cadres), la relégation, les prisons, le racisme, la première classe pour les Blancs dans les bateaux, les cercles et les paroisses financés par les Affaires intérieures. Il est nommé Rédacteur.

Le défi qui se pose est de prendre le relais des Belges. Léon Engulu ne s'est pas rendu compte de l'ampleur de la tâche. Les Congolais n'avaient pas de programme. Ce fut une énorme faiblesse. Il n'a pas compris quelles seraient les conséquences des revendications. Il pensait simplement « les esclaves vont se libérer ». En 1959 éclatent les émeutes pour s'opposer au système colonial. Les émeutiers s'attaquent aux couvents, aux Portugais, aux magasins. Kasa-Vubu se replie de plus en plus sur sa province natale, le Bas-Congo. L'attitude du gouvernement belge et du Roi est à la tergiversation. Si le voyage du Roi Baudouin en 1955 visait à améliorer les rapports entre Noirs et Blancs, celui de 1959 fait comprendre au Roi qu'on va vers l'indépendance. Peut-on encore la différer alors qu'il y a la guerre d'Algérie ? Quid des discriminations, des deux statuts… ? Lors de sa rencontre avec le Roi, celui-ci lui demande quel est son âge et celui des membres de la délégation (24 ans - il ne s'y trouve qu'un vieux de 40 ans !). Le Roi leur souhaite : « Bonne chance ».

Léon Engulu avoue ne pas s'être beaucoup occupé d'économie. « C'est ce qui manquait à nos analyses ». Il y avait une règle : ne pas concurrencer les plantations des colons. Il n'y a donc pas eu de création d'une classe moyenne.

Le 30 juin 1960, les discours contradictoires de Kasa-Vubu et Lumumba enveniment d'un seul coup la situation. Lumumba s'acharne contre les aspects négatifs de la colonisation, faisant l'impasse sur les aspects positifs.

Le positif : les infrastructures exemplaires, le niveau de bien-être (l'achat d'un vélo est possible), la gratuité de l'éducation et de la santé, la disponibilité des vivres…

Le négatif : l'absence de libertés fondamentales, l'absence d'une classe moyenne capable de doter le pays d'un véritable tissu économique à portée des autochtones, le manque d'élites à l'administration, la tendance au tribalisme, le manque d'esprit de développement…

Après 1960, ce manque d'esprit de développement associé à un manque d'éthique, malmenés par un leadership incompétent, auront pour effet de plonger le pays dans la stagnation. Pour Léon Engulu, il y avait une éthique de la colonisation : l'administration est disciplinée, il n'y a pas de pot-de-vin, les budgets sont affectés correctement. L'exemple vient d'en haut, à commencer par le gouverneur général. La gestion est sérieuse. Léon Engulu a été gouverneur des provinces suivantes : Equateur, Kivu, Katanga. Il sait de quoi il parle. Chaque année, il fallait une appréciation du mérite (« bon », « excellent », « exceptionnel »). Aujourd'hui, c'est le favoritisme, le clientélisme, le pot-de-vin qui ont cours. Celui qui est choisi, c'est l'homme du clan, du territoire, de la province. Personne ne vote pour les qualités de l'individu. Et la gouvernance reste largement improductive.

La vidéo de l'interview est accessible sur notre site : www.memoiresducongo.be - info@memoiresducongo.be, comme un grand nombre d'autres documents de mémoire.

Un petit tour sur notre site est toujours plein de découvertes intéressantes. ■



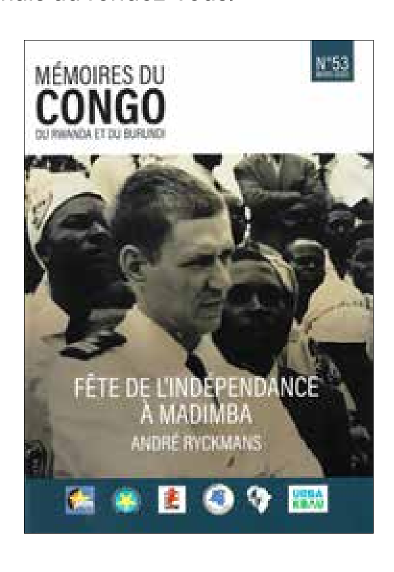
ECHOS DU FORUM

Comme pour le Mardi, habituellement organisé en direct, dans le grand auditoire de CAPA/Tervuren, le Forum a également eu recours au virtuel pour maintenir son Forum bimensuel, et cela sans trop tarder. Seules les séances de mars-avril ont été sacrifiées au Coronavirus. Puis il a fallu un certain temps pour mettre au point les procédures et faire les essais indispensables. Dès le 1 mai le Forum put redémarrer sur le mode virtuel.

287 (01.05.20)

Marc Georges reprend son fauteuil virtuel de facilitateur et Guy Dierckens veille à la fluidité des échanges. La participation est d'entrée de jeu d'une quinzaine de participants, nombre qui ne variera que peu pour les séances suivantes. Et Michel Weber poursuit son travail de rapporteur, en nous concoctant des comptes rendus les plus ramassés possibles (à peine deux pages en moyenne).

La séance d'un nouveau type doit malheureusement commencer par une minute de silence pour Andrée Willems, notre fidèle participante, qui avec un grand dévouement a servi le café de la matinée, si cher à l'administration, et qui se chargeait en sus de mettre à la disposition des invités les livres et les revues souhaités. Hélas ! Andrée ne sera plus jamais au rendez-vous.



Le n°53 de la revue vient d'arriver dans les boîtes, avec toutes ses innovations (changement d'éditeur, changement de graphiste), essentiellement formelles, le contenu n'ayant pas subi de modifications, toutes les rubriques habituelles restant présentes. Il faut dire qu'il pourrait difficilement en être autrement, la revue balayant autant que faire se peut tout le champ de notre mémoire de l'Afrique centrale. Le forum virtuel n'est pas l'exercice idéal pour traiter d'un magazine de 68 pages bien pleines. Il ressort cependant du débat qu'un certain nombre de lecteurs, loin d'être majoritaire, trouve la couverture un peu terne. Idealogy qui est notre nouveau graphiste sera invité à peaufiner les couleurs de la couverture. Pour le reste des pages, l'éloge est unanime.

L'ordre du jour passe ensuite comme une lettre à la poste. Le mode virtuel n'empêche pas de faire toutes les petites annonces. Deux apports que seule la Toile a rendu possibles sont à épingler : l'intervention depuis Lubumbashi de Marcel Yabili, ami fidèle de MDC&RB, qui parle entre autres du livre qu'il prépare sur Léopold II, et de Thierry Michel, l'auteur de films incomparables sur le Congo, qui parle depuis Liège, de sa production, en particulier de son film sur Chebeya, que seul un cinéaste étranger était capable de mener à bien, affirme-t-il.

288 (15.05.20)

S'agissant de la revue, l'encre du n°53 a tout juste eu le temps de sécher que déjà le numéro de juin (54) s'annonce. L'éditeur lance un appel pour que les membres du Forum contribuent à la rédaction de la revue, sous forme d'articles relatifs aux secteurs pris sous la loupe. Pour l'heure la contribution directe à la rédaction reste mince, en dehors de celle du rédacteur en chef : un article sur la démographie en EIC par Marc Georges, un article sur la découverte du Congo par Daisy Ver Boven (paru dans Libelle en 1948), un article sur le voyage en terre swahilie en 2020 organisé par Emily Beauvent, signé F. Devaux - appuyé en fin de session par un PPS de grand talent réalisé par A. Filée. Pour le reste les apports viennent de rédacteurs extérieurs, heureusement de haut niveau (Pr Etambala, Pholien, Pr Halen, Luxen) ou d'auteurs chevronnés comme P. Van Bost ; un seul article seulement sur le Congo souverain de Nicolaï centré sur Mbanza-Ngungu ex-Thijsville.

Un sujet intéressant est abordé en matière de bibliothèque. Depuis toujours MDC a des problèmes de fichier, de rangement et de localisation de son stock de livres et autres documents (reçus, acquis ou réalisés). L'expérience du MAN apparaît comme très utile. J.-P Rousseau, actif dans la bibliothèque du Man, offre ses services. Le parent pauvre, qu'il serait pourtant aisé d'enrichir, reste la Bibliographie de la revue, avec ses douze titres habituels. Dans le n°53 par exemple le rédacteur en chef a été amené à rédiger les douze recensions, ce qui n'est pas une bonne publicité pour une revue qui se veut dynamique, et qui est sensée pouvoir compter sur des dizaines de bénévoles.

289 (29.05.20)

Les participants sont invités à rendre hommage à la mémoire de la maman de F. Devaux qui vient de mourir (voir p. 63). Tous les participants s'associent au message de condoléances adressé à notre collaboratrice et à sa famille par M. Georges.

Le Tronc commun du n°54 de la revue est annoncé comme terminé et déjà déposé chez la graphiste Louise. Le problème de l'illustration, qui se manifeste à chaque fin de trimestre, au plus grand dam de la rédaction, n'a pas encore trouvé toutes les solutions. Il reste difficile d'obtenir un projet d'article dans sa présentation idéale, à savoir : texte en WORD, arial 10, petites marges, accompagné d'une illustration en JPEG de bonne définition (minimum 500 ko) par page. C'est ainsi qu'à chaque parution il faut opérer dans l'urgence. Dans la foulée la problématique de la photothèque revient dans le débat ; peu de photos sont disponibles pour un usage immédiat dans la revue. Des pistes susceptibles de rendre la photothèque plus fonctionnelle sont à ouvrir, car elle doit être plus qu'un simple dépôt d'archives. Toujours au plan médiatique, nos prestations sur Facebook ne répondent pas pleinement aux attentes. Ph. Renson sera appelé par le CA pour faire des propositions d'amélioration. Par contre, un bel effort est fait par N. Watteyne pour améliorer la qualité et la visibilité de notre site. (fh) ■



AFRIKAGETUIGENISSEN

NIEUWSBRIEF

Zetel : Jan van Ruusbroeclaan 15, 3080 Tervuren

N°25

VAN HANNIBAL TOT LEOPOLD

Vanwaar deze vreemde associatie van twee historische figuren die door meer dan 2000 jaar geschiedenis van elkaar gescheiden zijn? Wel, merkwaardig genoeg is het in onze legendarische Reisgids voor Belgisch Congo, uitgegeven door het toenmalige Inforcongo, dat het antwoord op deze vraag verscholen zit.

DOOR GUIDO BOSTEELS

Het valt natuurlijk niet te verwonderen dat in deze merkwaardige reisgids ook aandacht is besteed aan Gangala na Bodio (in het district Ituri) waar ten tijde van Leopold II een zekere commandant Laplume aan het werk was gezet om olifanten af te richten. Hoewel de koning nooit zijn Congo had gezien, was hij wel bewust geworden van de grote behoefte aan energie die nodig was om de infrastructuur van het land tot ontwikkeling te brengen. Daar de Dieselmotor rond de eeuwwisseling nog in de kinderschoenen stond, had de schrandere vorst aan het voorbeeld van Indië gedacht, waar een eeuwenoude cultuur van afgerichte olifanten bestond. Derhalve had hij een viertal dergelijke dieren uit dat land laten overkomen met de idee dat zulk revolutionair voorbeeld bevorderlijk zou zijn om de Afrikaanse bodem te ontginnen.

Revolutionair mag men dit initiatief wel noemen vermits de auteurs van de genoemde Reisgids wisten te vertellen dat men op Afrikaanse bodem tweeduizend en tweehonderd jaar had moeten wachten tot men daar opnieuw op het idee zou komen om gebruik te maken van de kracht die olifanten in zich dragen. Inderdaad is er de Carthaagse veldheer Hannibal geweest die er in de jaren 218-201 v. Chr. tijdens de zogenaamde Punische oorlogen, in geslaagd was het machtige Romeinse Rijk aan het wankelen te brengen nadat hij er met zijn legermacht, versterkt met 42 “gemilitariseerde” olifanten, in geslaagd was de Alpen over te trekken en de stad Rome te gaan bedreigen.

Keren we nu terug naar de 20ste eeuw: blijkbaar wisten die uit Indië geïmporteerde olifanten zich bijzonder slecht aan te passen aan de Afrikaanse bodem. Hadden zij last van heimwee of wat dan ook, maar binnen het jaar waren deze vier dieren gestorven. Toch had commandant Laplume zich de gepast techniek eigen weten te maken. Die bestond erin een jong wild dier uit een kudde te isoleren en dit aan een getemd dier – zijn monitor – vast te binden om het geleidelijk vertrouwd te maken met de menselijke aanwezigheid, meer bepaald met de man die zijn persoonlijke kornak zou worden. Geregeld werd het dier omringd door zingende mannen die het moesten afwrijven en strelen en vergasten op allerlei lekkers. Eerst leert het op bevel te gaan liggen en op te staan, later wordt het bereden en gaat het wandelen, nog steeds in gezelschap van zijn monitor. Slechts na tien maanden kan men beginnen met het leren werken en worden geleidelijk zwaardere inspanningen aan het dier opgelegd, tot het bij machte is een last van 400 kg. te slepen en boomstammen te verplaatsen. De Afrikaanse olifant heet gedwee en verstandig te zijn maar schuw: men mag hem niet afschrikken noch ruw behandelen. Ook voor te sterke zonnehitte moet hij worden beschut.



17 août 1946 Arrivée à Léopoldville de 11 éléphants domestiqués à Gangala na Bodio © T. Claeys Bouuaert



Collection G. Bosteels

Het aantal afgerichte olifanten nam in Gangala na Bodio snel toe: van 3 in 1902, was men al aan 55 exemplaren in 1907 en aan 70 in 1942-44. Ettelijk tientallen werden door het Gouvernement in huur gegeven of aan dierenparken toevertrouwd. Tegen de verwachtingen in, heeft men zich ter plaatse ook kunnen verheugen in de geboorte, in gevangenschap, van een aantal jongen. ■



UNE DECOLONISATION OUBLIEE

Les pages de Contacts sont sans informations propres. Si le confinement invite à penser, il n'incite apparemment pas à écrire. De plus, la matière même fait défaut, toutes les manifestations qui font d'office une bonne part de l'ordinaire de notre revue étant supprimées ou, dans le meilleur des cas, encore fort incertaines ou suspendues. Comme le lecteur peut le constater en page 46, le tableau des activités des associations pour 2020 fait triste mine. La rédaction est donc allée à la pêche aux informations ayant un lien avec l'Afrique centrale.

PAR FERNAND HESSEL



Et a déniché pour vous un sujet qui, s'il n'a pas de rapport direct avec l'Ardenne, est en phase avec le Congo et la Belgique. L'affaire contée ci-après est la conséquence de l'exode massif des Belges en 1960, du Congo vers l'inconnu. Par un brusque retournement de situation, les expatriés à l'œuvre au Congo depuis quelques décennies furent priés (le mot est plutôt impropre) de plier bagages. La panique succéda à l'incertitude, et le pont aérien fit le reste. Quelques rares Belges eurent l'audace de tenir tête à la Force publique en débandade, comme le Dr Jacques Courtejoie par exemple, Stavelotain d'origine, qui refusa d'abandonner ses malades - soixante ans plus tard il vit toujours à l'ombre de son hôpital de Kangu (Mayumbe) et de son centre de promotion de la santé. D'autres lorgnaient vers le sud de l'Afrique. L'aventure était trop belle pour ne pas consentir quelques sacrifices. La grande majorité rentra au pays, particulièrement l'administration envers qui l'Etat belge avait des obligations contractuelles. Les privés n'étaient pas gens à lâcher l'outil, surtout qu'ils imaginaient bien qu'il n'y avait pas beaucoup de place pour eux dans les limites des frontières belges. Bref, pour la grande majorité le temps de la débrouillardise venait de commencer, dans un tout autre esprit que celui qui avait prévalu sous les tropiques, avec ses ciels magnifiques, sa main-d'œuvre abondante et bon marché, sa population accueillante, et la créativité en mobilisation permanente.

L'Etat belge se sentant responsable de l'aventure belge en Afrique, depuis Léopold II, ne croisa pas les bras. D'abord, une fois éteints les flonflons de la fête et usé le disque Indépendance cha-cha, les Congolaises et les Congolais ne tardèrent pas à prendre conscience que l'avenir de leur pays était dorénavant entre leurs mains. Certes Lumumba dans son tonitruant discours du 30 juin n'avait pas manqué de faire appel à la coopération des Belges. C'est ainsi que par centaines les anciens se muèrent en coopérants dans différents secteurs, principalement la formation, à tous les niveaux et dans toutes les enceintes (bureaux administratifs, estrades des écoles, auditoires des universités, foyers sociaux…). Assez vite également le secteur productif vint relancer ses machines. Jusqu'au conflit suivant. La liste infernale ne cessera pas hélas de s'allonger : sécession du Katanga de 1960 à 1963, rébellion des Simba en 1964, révolte des mercenaires en 67, zaïrianisation des entreprises en 1973, guerres du Shaba en 1977 et 1978, rupture avec la coopération internationale, principalement belge, en 1990, pillages en 1991 et 1993, renversement du régime en 1997, au terme de 32 ans d'absolutisme, rébellions à l'est impliquant le Rwanda et l'Uganda, résistible marche vers la démocratie et de l'état de droit… et la litanie n'est sans doute pas entièrement écrite !



Parmi les initiatives prises par la Belgique pour reclasser ses anciens d'Afrique, il faut citer – et c'est le véritable objet de la présente note – l'opération Monte Alegre au Brésil. Prenant exemple sur les Pays-Bas qui avaient réussi à aménager un vaste territoire pour ses ressortissants, également en mal de terre, le Gouvernement belge fit appel à l'expertise du voisin.

Il apparaîtra assez vite que l'expert, en plantant ses bornes près du village de Monte Alegre, près de Botucatu en plein milieu de l'Etat de Sao Paulo, au sud du Brésil, s'était trompé de terre. Malgré l'enthousiasme de nos compatriotes, qui venaient de partout en Belgique, impatients de se remettre à l'agriculture qu'ils avaient ►







pratiquée au Congo, l'entreprise se solda par un échec complet, la terre manquant de l'élémentaire fertilité. Et ce n'est pas par manque de bonne volonté, ni par excès de nostalgie du paradis perdu en Afrique. Tout fut mis en œuvre pour produire et se ménager un avenir sur ces terres inconnues : agriculture, élevage, fromagerie, brasserie, jusqu'à apporter dans ses bagages des gaufriers pour vendre les bonnes gaufres belges, hélas refusées à la vente par les autorités.

Au bout de quelques dizaines d'années, de guerre lasse, la coopérative finit par être délaissée : les uns rentrèrent en Belgique, d'autres s'intégrèrent à la société brésilienne. Il ne reste plus sur le campus que l'un ou l'autre descendant, parmi lesquels une grand-mère arrivée avec la première vague. La marque de la bière a survécu, la Belco, mais rachetée par un autre groupe. Il est vrai que pour ce qui est de bière brésilienne, c'est encore une brasserie belge qui forme le plus grand groupe brassicole du monde. La fazenda d'origine (mot par lequel les Brésiliens désignent une grande exploitation agricole) n'est plus que ruine. Sur les photos que l'on peut saisir sur Internet on peut encore distinguer une habitation dans le style de l'époque et l'église, toujours desservie. Le site, pour abandonné qu'il soit, vit encore dans la mémoire de ceux qui s'y sont mis à rêver d'un nouvel avenir, après l'échec de l'épisode congolais. Il n'a pas entièrement disparu des mémoires. En 2011, le Centre culturel de la commune de Botucatu a organisé une exposition photographique sur le thème de Les Belges de Botucatu, sous la direction de Joao Carlos Fugueroa. La RTBF il y a quelques mois consacra tout un reportage au passé des Belges à Monte Alegre.

On peut y voir un Anversois qui pose devant la maison de style colonial où il était arrivé en 1965, à l'âge de 12 ans et qu'il avait quittée 20 ans plus tard, et qui ne peut s'empêcher de fondre en larmes. Sa patrie est là où est son cœur !

Il est intéressant de s'attarder un moment à l'implantation du projet et à l'installation de ses coopérateurs, venus du Congo avec dans la gorge le goût amer d'une tranche de vie ratée, au terme d'une paire d'années d'attente impatiente dans la mère-patrie, qui n'avait pas réussi à le faire passer. On ne peut pas dire a priori que le Gouvernement belge n'a pas quelque mérite dans l'initiative, lui qui se trouvait d'un seul coup avec une pléthore de chômeurs potentiels sur les bras, surtout qu'il devait se remettre d'une indépendance plutôt bâclée. Se laisser tenter par l'exemple réussi des Pays-Bas, à deux cents kilomètres à peine de la fazenda Monte Alegre à Botucatu (qui signifie bon climat en tupi), fondé en 1948, sous le nom de Holambra, pour Holland-America-Brazil. On ne peut pas dire non plus que c'était le désert, puisque le propriétaire de la fazenda avait réussi à y cultiver un million de pieds de café, sur 9.704 hectares.

La Belgique en fit l'acquisition pour 650 millions de dollars et y fondit la Sociedade Cooperativa Agropecuaria Belgo-Brasileira, SCABB en sigle, le 22 septembre 1961. Pendant les dix premières années d'activité 361 Belges y ont posé leurs valises, 40 enfants y ont vu le jour, 6 personnes y ont perdu la vie et 14 mariages y ont été célébrés. Chaque coopérateur reçut 50 hectares, nombre qui montera à 150, après le retour au pays d'une partie des colons dès 1963. Même si les primo-arrivants furent reçus en grande pompe par la municipalité de Botucatu, la surprise fut de taille pour un grand nombre. Ce n'était plus le Congo belge : population différente, relation avec la Belgique différente, langue nouvelle, logistique moins accessible. Bref, les tensions ne furent pas longues à naître.

Plus grave encore, peu d'immigrants avaient de réelles compétences en agriculture, alors que l'agriculture avait servi d'argument à la demande d'expatriation. Le découragement gagna l'un après l'autre, surtout que le bénéfice ne fut pas à la hauteur des espérances. Le patron et fondateur de Holambra devint très vite la cible de tous les reproches. L'économie montera quelque peu en puissance, surtout après que la coopérative lâcha l'agriculture au bénéfice de l'élevage. En dépit des efforts, la réussite ne fut pas au rendez-vous.

Puis le gouvernement belge, qui n'admettait pas d'avoir été trompé sur la marchandise, se rattrapa en créant un fonds social pour les coopérateurs, un système de bourses d'études pour les enfants et subventionna la construction d'une série d'équipements aptes à stimuler l'économie de la fazenda : puits artésien, château d'eau, laiterie, fromagerie, trois écoles dont une école maternelle, une église, une usine à riz, deux silos, des transformateurs d'électricité. Aucun village au Congo belge n'avait bénéficié de pareille assistance, en si peu de temps.

La vie à Monte Alegre ne ressemblait en rien à de la relégation. Des visites prestigieuses furent l'occasion d'une remontée du moral ; le Roi Léopold III et la Princesse Liliane en 1962, des ambassadeurs belges, des hauts fonctionnaires de la coopération belge... ■

Sources : Reportage de la RTBF & Internet ; photos Priscila Vaes-Messagli

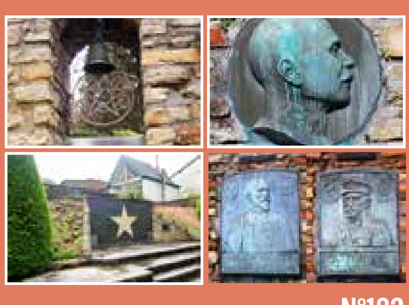
A méditer

« Le défi reste de repérer les ruptures, mais aussi le long fil des généalogies qui, en Afrique, comme ailleurs, relient le présent au passé »

in Jean-Luc Vellut,
Congo Ambitions et désenchantements
1880-1960, Karthala, 2017







NOTRE JACQUES* AU CŒUR DU COMBAT ANTI-ESCLAVAGISTE


Drapeau belge portant dans le coin supérieur gauche les couleurs de l'EIC

Le 60e anniversaire du Congo souverain offre une belle occasion d'interroger l'histoire qui fut celle de sa lointaine fondation. La carte qui nous est familière pourrait faire croire que la RDC a toujours existé et qu'il a suffi qu'un Roi plein d'ambition en dessine les frontières en 1885, en marge de la Conférence de Berlin. Pour réaliser ce que fut le combat contre les forces esclavagistes à l'œuvre à l'est de l'EIC en 1885, menaçant gravement l'unité du pays qui venait de naître, vidant la moitié des terres de ses forces vives, perpétuant la pratique de l'esclavage sans égard ni pitié pour les autochtones, mieux vaut puiser la vérité auprès de ceux qui acceptèrent le combat. Voici, sous la plume d'Edmond van Eetvelde, alors ministre de l'EIC, un large extrait du rapport au Roi Léopold II (Bulletin officiel de l'EIC, 1895, 1 & 2, pp. 100 à 119) ; il révèle en filigrane une véritable épopée, qui nous change de l'habituelle rengaine sur le prétendu génocide, et nous sert en passant une intéressante tranche d'histoire, encore insuffisamment connue. Le lointain fondateur de notre cercle de l'Ardenne y est cité parmi les braves. Il ne faut pas que le souvenir s'en perde, ni de la part des Congolais, ni de la part des Belges.(fh)


Léopold II en tenue d'apparat (1935-2009), roi des Belges de 1865 à 1909, chef de l'Etat indépendant du Congo de 1885 à 1908

« Sire, Il y a cinq ans qu'étaient soumis à Votre Majesté des rapports sur les mesures que l'Etat Indépendant du Congo avait prises, ou comptait prendre, tant dans le domaine législatif que dans l'ordre politique et militaire, pour amener, dans ses territoires, conformément aux prescriptions de l'Acte de Berlin, la suppression de l'esclavage et de la traite des noirs.

Le Gouvernement ne dissimulait pas à cette époque les difficultés de la tâche, ni la grandeur du péril, ni l'importance des ennemis contre lesquels la civilisation avait à lutter. Ceux-ci avaient en effet pris possession de toutes les provinces orientales et ils exerçaient leurs déprédations jusque vers le centre de l'État. C'est à ce moment que l'Europe, s'étant émue des horreurs de la traite africaine, une Conférence diplomatique s'ouvrit à Bruxelles, qui adopta après de mûres délibérations l'Acte Général du 2 juillet 1890. L'objet de ce rapport est d'exposer à Votre Majesté comment l'Etat du Congo a entendu réaliser, pour sa part, les prescriptions de l'Acte de Bruxelles. Le premier moyen que préconisait l'article premier pour combattre efficacement la traite à l'intérieur de l'Afrique, était l'organisation progressive des services administratifs, judiciaires, religieux et militaires. Sous ce rapport, l'État n'avait qu'à persévérer dans la voie des initiatives dont nous avons fait l'exposé au Roi dans notre rapport du 16 juillet 1891.

Je n'ai pas besoin de faire ressortir les progrès considérables qui ont été accomplis par l'État dans cet ordre d'idées depuis cinq ans. Alors que les points extrêmes occupés à cette date étaient les Stanley-Falls et Lusambo, l'action politique et militaire de l'État s'étend maintenant par plusieurs chaînes de postes, le long de l'Uélé, de l'Aruwimi, à travers le Maniema et le Katanga, jusqu'aux frontières les plus éloignées de ses possessions. Les camps de Basoko et de Lusambo ont été déplacés vers l'est, et c'est aujourd'hui que sont établies, au cœur même des régions ravagées autrefois par les chasseurs d'hommes, les stations fortement occupées, afin d'y assurer l'extinction définitive du fléau. L'administration judiciaire a suivi parallèlement une marche progressive. Au début, l'action de la justice régulière se bornait aux districts du Bas-Congo; actuellement, des magistrats ont le siège de leur juridiction dans le Haut-Congo, notamment à Léopoldville et à Nouvelle-Anvers. En ce qui concerne les services religieux, l'Etat a poursuivi sa politique de protection et de sympathie active à l'égard des œuvres des missions. Il lui a été ainsi donné de contribuer ces derniers temps à l'installation, sur ses territoires, des Pères Jésuites, des Trappistes et des Sœurs de Notre-Dame qui collaborent aujourd'hui, avec les missionnaires de la Congrégation de Scheut et les Sœurs de la Charité, à l'œuvre de propagande et d'instruction religieuse entreprise par les Belges au Congo. Plusieurs établissements ont été créés ces dernières années à Nouvelle-Anvers, à Borna, aux environs de Léopoldville et à Luluabourg où l'on recueille et élève les enfants libérés. ▶



Vue intérieure du pavillon du Congo à l'exposition universelle d'Anvers de 1894 ; tirée de Lemaire, Ch., Congo-Belgique, Bruxelles, Imprimerie scientifique, 1894

La Conférence de Bruxelles a signalé le rapport étroit qui rattache, en Afrique, au commerce des esclaves, le trafic des armes et des spiritueux. Déjà en 1888 et 1889, il avait été donné à l'État du Congo de prendre en ces matières des mesures prohibitives ou restrictives dont la Conférence de Bruxelles a cru pouvoir s'inspirer.

L'importation des armes perfectionnées et de leurs munitions avaient été interdite dans la totalité des territoires; l'introduction de toutes armes quelconques était défendue dans le Haut-Congo et ses affluents en amont du confluent de l'Ubangi et dans le bassin du Kassaï.

Ce système a été repris par l'Acte de Bruxelles qui a consacré, dans la zone qu'il détermine, l'interdiction de l'importation des armes et munitions, sauf des fusils à silex non rayés et des poudres de traite destinées à des régions non atteintes par la traite. Il nous a suffi pour mettre notre législation en complète harmonie avec l'Acte de Bruxelles, d'organiser sévèrement le régime d'entreposage qu'il édictait. Ce fut l'objet du décret du 10 mars 1892 et de ses arrêtés d'exécution, et nous pouvons constater que l'introduction des armes par nos ports a été efficacement contrôlée, et n'a pas, en règle générale, dépassé les limites des districts où elle est autorisée. Les armes perfectionnées que les particuliers ont été autorisés à importer, ne constituent que des exceptions; les relevés statistiques transmis au bureau international constatent un chiffre de 1.800 armes pour un laps de temps de près de deux ans et demi. Si la contrebande n'a pas toujours pu être enrayée sur nos limites intérieures, la cause en est dans les difficultés d'une surveillance efficace sur le grand développement de nos frontières, difficultés auxquelles n'échappent pas nos voisins. Le Gouvernement n'a pas moins cherché à réprimer les abus du commerce des spiritueux. La Conférence de Bruxelles avait prescrit la prohibition complète des boissons distillées dans les régions où l'usage n'en existait pas ou ne s'en était pas développé. En dehors de cette zone, elle avait frappé les spiritueux d'un droit de 15 francs par hectolitre à 50° centigrades. Depuis 1887 déjà, nous avions visé à prévenir les abus de ce trafic en le soumettant dans le territoire de l'État au-delà de l'Inkissi, d'abord à des droits de licence élevés, puis même à une prohibition absolue, la libre importation n'étant plus ainsi autorisée que dans une région côtière très circonscrite, où les nécessités du commerce n'en permettaient pas la suppression radicale. Ce régime fut complété par l'établissement des droits d'entrée auxquels l'Acte de Bruxelles avait soumis les spiritueux. En l'absence de données statistiques sur l'importation des alcools, antérieurement à l'établissement de ces droits, le Gouvernement ne pourrait évaluer la diminution actuelle de cette importation. Il estime toutefois que dans la zone, d'ailleurs restreinte, où la consommation des spiritueux est tolérée, ce commerce n'a pas été enrayé sérieusement et que des droits plus élevés seraient nécessaires pour atteindre ce fléau dans le Bas-Congo. Je crois devoir faire remarquer à Votre Majesté que ces droits seront majorés le 2 avril prochain en vertu de l'Acte de Bruxelles. La situation actuelle se résume donc en ce que tout le Haut-Congo a pu être prémuni contre les abus de l'alcoolisme par les lois sévères édictées par l'Etat en quelque sorte au lendemain de sa fondation; dans le Bas-Congo le mal n'est pas entravé, et au cas même où les obligations internationales autoriseraient l'établissement d'un régime prohibitif, il serait peut-être difficile d'y recourir sans bouleverser le commerce et faire naître des difficultés.

L'article 5 de l'Acte de la Conférence, imposant l'obligation d'édicter une loi pénale applicable aux faits de traite, a reçu également son exécution par la promulgation du décret de juillet 1891 qui réprime la capture, le convoiement et la traite, le transport ou le recel des esclaves, l'association formée dans un but de traite, les attentats contre les libérés, les mutilations, etc.

Ce décret a de la sorte complété les dispositions de notre Code pénal garantissant la liberté individuelle.

Applicable dans tout le territoire de l'Etat, c'est en exécution de ses articles que les conseils de guerre, dans le Haut-Congo, ont eu à juger et à condamner à la peine capitale certains chefs de bandes convaincus d'avoir dirigé de multiples opérations de traite.

La crainte des sévérités de la loi pénale n'eut pu, à elle seule, impressionner les chefs esclavagistes. Il fallait de plus leur inspirer le sentiment que l'État était assez fort pour leur imposer sa loi, châtier leurs crimes et protéger les populations. Sous ce rapport, l'extension graduelle de son occupation leur était déjà un avertissement. Ses stations se multipliaient et se renforçaient; de nouveaux postes étaient fondés sur les rives du Congo, sur la Mongala, l'Itimbiri, la Lulu, l'Aruwimi, le Bomu, le Sankuru, et ses affluents. La flottille de l'État était augmentée : en 1889, elle comprenait onze vapeurs, elle en compte aujourd'hui douze sur le Haut-Congo et sept sur le bas fleuve. L'on s'occupe d'installer, dans des conditions appropriées, des embarcations sur le Haut-Ubangi, sur le bief de Kibonge à Nyangwe, le Sankuru et le Kwango, de manière à relier les postes par des communications ininterrompues et à en assurer le prompt ravitaillement. La construction du chemin de fer entre Matadi et Stanley-Pool se continue dans des conditions qui permettent de prévoir son complet achèvement et d'escompter les multiples avantages d'ordre économique qui en seront la conséquence: accès facile aux régions intérieures, substitution d'un mode de transport rapide au portage par l'homme, modifications nécessaires dans les conditions actuelles du commerce ; toutes circonstances appelées à exercer leur influence sur l'extinction définitive de l'esclavage et de la traite. Dans ce même ordre d'idées, le Gouvernement a pris les premières mesures en vue de l'établissement de lignes télégraphiques, établissement que la Conférence de Bruxelles avait préconisé comme un moyen propre à combattre la traite; une ligne télégraphique a été décrétée entre Boma et le lac

Tanganyika, et les travaux sont entrepris pour la première section de cette ligne, le long du chemin de fer jusque Léopoldville. Entre-temps, des expéditions étaient organisées et dirigées vers les régions les plus menacées par la traite. Les camps étaient approvisionnées d'hommes et de munitions, et, conformément à leurs instructions, groupaient sous leur protection les populations indigènes et les rassemblaient en noyaux compacts. Les plus grands efforts étaient faits pour se préparer, si c'était nécessaire, à une lutte décisive contre les bandes esclavagistes. Le Gouvernement ne voulut pas cependant arriver à cette extrémité tant qu'il conservait un espoir de ramener les Arabes esclavagistes dans les voies de la civilisation et du commerce honnête. Sa politique fut d'abord, à leur égard, toute de conciliation et d'expectative. Il chercha d'abord à les empêcher d'entrer dans de nouvelles régions et assigna, pour limite de leur occupation, le cours du Lomami et de l'Aruwimi.

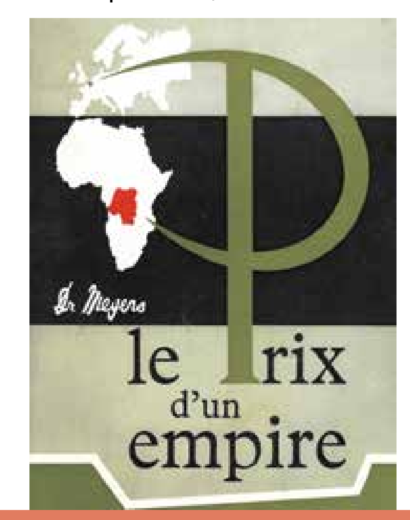
Ses instructions de l'époque recommandaient aux agents d'entraver l'expansion arabe dans de nouvelles zones et de montrer aux populations indigènes, chaque fois que l'occasion s'en présentait, que l'Etat entendait être le seul et véritable maître du pays. Ils devaient éviter une conflagration générale tout en s'attachant à établir et à maintenir notre prestige par la répression des actes de violence que les esclavagistes commettraient en dehors des limites qui leur étaient assignées.

Les faits vinrent malheureusement ruiner l'espoir caressé de voir les bandes arabes limiter leurs mouvements. Des points de contact, pour ainsi dire inévitables, furent pris entre elles et nos forces.

Il résultait d'ailleurs des rapports de nos agents que les Arabes sortant en bandes armées de la zone imposée prenaient pied chez les Bassongos entre le Lomami et le Sankuru, et tentaient de se rapprocher de la rivière Lukenié; le chef Gongo-Lutete avait notamment poussé à l'Ouest, jusque vers le Sankuru, après avoir détruit tous les villages de la grande forêt que traverse le Lubéfu. On constatait aussi la présence des Arabes sur le cours supérieur de la Maringá, sur l'Uélé jusque chez Djâbir et sur l'Itimbiri.

C'est pendant cette période de temporisation que se placent les premiers engagements entre les troupes et les bandes d'Arabes esclavagistes. Vers le Sankuru, M. Descamps, commandant intérimaire du camp en vient aux prises avec les hommes de Gongo-Lutete qu'il met en déroute. Sur l'Itimbiri, M. Duvivier que les Arabes essayaient d'affamer, attaque leur poste et l'enlève. Sur le Bomokandi, enfin, M. Ponthier est amené à prendre l'offensive contre un gros d'Arabes envahisseurs et les disperse. Mais, déjà, le Gouvernement avait cru indispensable pour déterminer en toute connaissance de cause, la politique définitive à employer vis-à-vis des Arabes esclavagistes de faire procéder à une enquête générale sur leurs tendances, leurs vues et leurs projets, leur système de domination et leurs procédés vis-à-vis des populations indigènes. Ce n'est pas seulement qu'il voulut ajouter un témoignage officiel à tous ceux qui, depuis Livingstone, avaient dénoncé leurs pratiques. La mission qu'il confia à un fonctionnaire de l'ordre judiciaire, avait pour objectif de réunir toutes les données de nature à caractériser l'action de ces bandes. Les résultats de cette enquête devaient malheureusement enlever toute illusion. Elle s'adressait à toutes les sources d'information : agents de l'Etat, agents commerciaux, Arabes eux-mêmes, anciens esclaves libérés. Elle établit d'abord qu'on se leurrait en espérant que les Arabes esclavagistes reconnaîtraient, autrement qu'en paroles, l'autorité de l'Etat; non seulement ils n'avaient pas cessé un instant de violer les engagements pris de ne pas dépasser en bandes armées les limites qu'ils avaient acceptées, mais ils n'avaient pas discontinué de miner auprès des indigènes l'influence de l'État.

Au Nord de l'Aruwimi, ils avaient dirigé leurs expéditions jusque l'Itimbiri qu'ils avaient dépassé en plusieurs points. Ils avaient envahi la vallée de l'Uélé et de ses affluents, la M'bima et le Bomokandi, atteignant même les tribus Azandé; vers l'ouest, ils avaient ravagé les rives du Lopori. Ils faisaient des razzias jusque vers le lac Matumba et au-delà de la Lubilasch. On ne pouvait se dissimuler qu'ils étendaient chaque jour davantage le théâtre de leurs déprédations. Il était de plus démontré que les méfaits mis à leur charge n'avaient pas été exagérés. Leur œuvre de destruction et de violence était méthodique, leurs modes de procéder, uniformes.



Couverture de l'autobiographie du Dr Meyers. Par sa lecture on entre de plain-pied dans la bataille. Livre vivement recommandé par la Rédaction

Toutes les dépositions recueillies dans l'enquête sont concordantes. Elles donnent un tableau saisissant de leur système :

Lorsque les chefs esclavagistes sont sûrs de leur supériorité, ils entourent de toute part le village convoité, la nuit le plus souvent, attaquent vivement et font le plus de prisonniers possibles. Au contraire, si la bande s'estime trop faible pour s'emparer de vive force du village, elle essaye de nouer avec les indigènes des relations d'amitié, et à la première occasion, elle attaque à l'improviste le village où elle reçoit l'hospitalité. Les massacres qui accompagnent ces attaques sont chose horrible. J'ai vu, dit un témoin, des quantités énormes de cadavres jetés dans le fleuve et emportés par le courant. D'ordinaire, dit un autre, on tue à coups de fusils; mais, lorsqu'il n'y a pas beaucoup de poudre, les hommes, les femmes sont attachés les uns aux autres comme une longue chaîne et jetés à l'eau; les enfants sont aussi formés en chaîne mais la corde au cou et pendus. En règle générale,

toutefois, on ne tue que les hommes ▶ adultes, les enfants et les femmes sont emmenés comme esclaves et sont dirigés sur les points où opèrent d'autres bandes, qui les utilisent comme valeur d'échange. C'est ainsi que lors de l'affaire du Boraokandi, l'on y trouva un grand nombre de captifs étrangers au pays et de races les plus diverses.

Les prisonniers sont d'habitude attachés deux par deux par des anneaux en fer fermés au marteau et réunis par une barre de fer. A peine nourris, ils sont torturés avec des raffinements de cruauté; les chefs ont recours au supplice du feu et de la mèche à poudre; ils coupent aux prisonniers les oreilles ou les poignets ou leur font subir d'autres mutilations. Dans la vallée du Bomokandi, on ne rencontre plus que des manchots. Ce fut un lugubre défilé que celui des indigènes estropiés et mutilés, que le magistrat instructeur interrogea, preuves vivantes des atrocités sans nom; les uns privés de tel ou de tel membre, les autres affreusement martyrisés. C'était un horrible spectacle de troncs sans bras et de têtes sans oreilles. Il semblait vraiment que leur esprit de destruction ne put jamais être satisfait. Il est merveilleux, disent les témoins oculaires, avec quel art consommé ces brigands savent dévaster; rien, absolument rien de ce qui peut servir aux indigènes ne demeure debout, pas même les bois utiles dans les forêts ; les villages sont incendiés, les plantations et les bananeraies sont détruites ; les arbres à étoffes, coupés. C'est un système; ils réduisent les indigènes par la ruine complète, la misère et la faim et les obligent ainsi à se mettre à leur merci. Et si, par exception, ils jugeaient utile au succès de leurs expéditions, d'épargner certaines tribus qu'ils avaient terrorisées, leur influence était toute démoralisatrice : favorisant les coutumes de cannibalisme et d'anthropophagie en nourrissant les indigènes de chair humaine, leur donnant l'exemple du mépris de la femme en violant les captives, leur enseignant la haine des blancs, en les menaçant de représailles s'ils avaient ou conservaient des relations avec les Européens. C'était, en effet, une de leur tactique de simuler, vis-à-vis des agents de l'Etat, une certaine correction de procédés, en même temps qu'ils cherchaient par la menace et la contrainte, à détacher d'eux les indigènes. Ils se montraient paisibles dans les environs immédiats de nos postes, tels que Iberabo, Basoko, les Falls, Lusambo et ce n'était que vers les régions intérieures, loin des regards des Européens, qu'ils donnaient libre cours à leurs violences. Et ils faisaient circuler le bruit dans le pays qu'ils allaient tuer les blancs et massacreraient les populations qui leur resteraient fidèles, comme ils l'avaient fait en 1886 aux Falls.

A maintes reprises ils attaquèrent des villages indigènes sous prétexte qu'ils étaient amis des blancs. Telles furent les données de cette enquête, menée sur place à Basoko, aux Stanley-Falls et sur les rives du fleuve.

Tous les indigènes, chefs de villages, d'origines diverses et étrangers les uns aux autres, ou esclaves venus de partout et recueillis dans nos stations, tous, dit le rapport du magistrat, nous apportent les mêmes renseignements ; on pourrait recueillir des centaines de témoignages semblables. Les conclusions de l'enquête judiciaire étaient corroborées par les rapports de nos agents administratifs et militaires. Ils abondaient en preuves de la duplicité et de la mauvaise foi des Arabes esclavagistes, qui considéraient les Européens comme des ennemis implacables et subissaient leur joug avec impatience, alors seulement que leur intérêt ou leur faiblesse le leur commandait.

Extrait d'une note autographe du général Dhanis traduisant l'âpreté des combats. Le Dr Meyers réussira à franchir nuitamment la rivière et mettra en fuite les insurgés, libérant Kabambare ; tiré de A nos héros coloniaux..., Ligue du Souvenir congolais, 1930-31

La preuve était faite, et il fallut désormais agir et asseoir la domination de l'Etat dans les régions exposées aux chasseurs d'hommes. Au reste, les événements se précipitaient. En mai 1892, le chef Arabe Gongo-Lutete, s'avançait de nouveau vers le Sankuru. Dhanis repoussait ses bandes à Mona-Kialo et à Balubenghé. Au même moment se plaçait entre Riba-Riba et Be'na Karaba le massacre de l'expédition Hodister. Michiels et Noblesse étaient tués à Riba-Riba. A Kassongo, deux agents de l'Etat, MM. Lippens et De Bruyne étaient mis en captivité et Emin Pacha était assassiné par les Arabes.

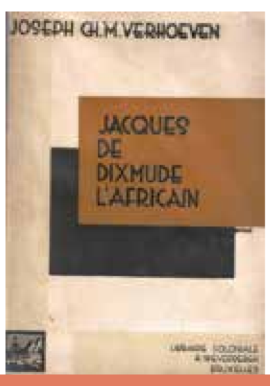
Ceux-ci jetaient le masque et entraient ouvertement en révolte. Enserrés de toutes parts, acculés dans leurs derniers retranchements, sentant leur domination compromise, obligés de choisir entre une soumission à l'Etat, cette fois loyale et complète, et la rébellion déclarée, ils prenaient ce dernier parti. Les faits militaires de la campagne Arabe sont encore présents à la mémoire de tous. Elle débute par la sommation adressée aux agents de l'Etat, par Sefu et Moharra, les chefs Arabes de Kassongo et de Nyangwe, d'avoir à évacuer tout le territoire entre le Lomami et le Sankuru, et c'est alors que Dhanis, usant d'une initiative à laquelle on ne saurait trop rendre hommage, et devançant l'arrivée de l'ordre de marche, prit lui-même l'offensive. Grâce à la garnison du camp de Lusambo, aux renforts que lui amenèrent le lieutenant Michaux et le sergent Cassart, à l'appoint que lui fournit Gongo-Lutete devenu son allié, le Commandant Dhanis disposait, en troupes régulières et en milices indigènes, d'une force considérable. Sans entrer dans les détails de sa campagne militaire, il nous suffira de marquer ici sa marche victorieuse en avant. Il bat successivement, le 19 novembre 1892, Sefu à Angoï sur la rive gauche du Lomami; le 28 décembre, Munie Pemba, fils de Munie Moharra, entre le Lomami et le Lualaba, et le 9 janvier 1893, Munie Moharra lui-même à N'Goï Kapoka où celui-ci est tué. Ce triomphe est assombri par la nouvelle de la mort de Lippens et de De Bruyne, qu'après sa défaite Sefu fait assassiner à Kassongo; le châtiment ne se fit pas attendre. A la fin de janvier 1898, le Commandant Dhanis était

devant Nyangwe qui tombait entre ses mains le 4 mars; le 22 avril il s'emparait de Kassongo. Entre-temps les forces du camp de Basoko étaient entrées en scène. Le capitaine Chaltin, remontant le Lomami, put constater la débandade des Arabes qui avaient évacué Yanga et Béna-Kamba et s'étaient concentrés au camp du Chari, entre Béna-Kamba et Lhomo. Il suffit de l'apparition de l'expédition (avril 1893) pour que les Arabes évacuassent ce camp qui fut détruit.

Le 26 avril la colonne débouchait devant Ikaraba où avait péri Hodister et atteignait Tomé où le gros des Arabes s'était de nouveau réuni. Le succès des armes fut encore favorable à nos troupes admirablement servies par l'artillerie. La déroute de l'ennemi fut complète. Bientôt Riba-Riba, que le chef Mserrerra avait abandonné, fut à son tour occupé. Les événements qui se passaient aux Falls arrêtèrent la marche triomphante de Chaltin. Le 4 avril, Rachid avait donné sa démission de Vali des Falls. Des renforts lui arrivaient, notamment de Kibonge.

Le 14 mai M. Tobback, en présence des démonstrations armées des troupes de Rachid se fortifiait sur la rive gauche du fleuve. Du 15 au 17 mai, se succédèrent quelques engagements où M. Tobback se défendit brillamment contre des troupes supérieures en nombre ; le 18 l'arrivée de Chaltin, avec trois cents hommes et deux canons, décide définitivement de la victoire. Rachid prit la fuite. A la même époque, l'Inspecteur d'État Fivé délogeait les Arabes des positions qui leur restaient sur le Congo, en aval des Falls, à Isangi, Yououami et à la Romée. Il restait à expurger les deux rives du fleuve depuis les Falls jusque Nyangwe. Ce fut la tâche du capitaine Ponthier.

Parti le 28 juin des Falls, Ponthier se dirigea vers Kirundu où il parvint le 8 juillet après une première escarmouche à Kwebe et un engagement plus sérieux à Mabanga, où Rachid fut de nouveau défait et mis en fuite. Ponthier entre à Kirundu évacué et, pour empêcher les forces de Kibonge de se reconstituer, se met à leur poursuite. Il les rejoignit le 10 juillet à Kima-Kima et, après une rencontre indécise, parvint à s'emparer de leur camp; dix-neuf chefs Arabes furent passés par les armes. Quelques jours après, le 6 avril 1898, le commandant infligeait à Kibonge et à Rachid une nouvelle défaite non loin de la Lowa. Puis il prenait le chemin de Kassongo où il opérait le 25 septembre sa jonction avec Dhanis.



Couverture de l'évocation de la carrière congolaise du capitaine Alphonse Jacques, par Joseph Verhoeven, 1929 (Remarquez le dessin d'Hergé).

Un dernier adversaire surgissait menaçant ; c'était Ruma Liza, le chef d'Udjiji, qui, traversant le Tanganyika et ralliant les débris des forces Arabes, s'était fortement retranché à Kabambarré. Vers le milieu d'octobre quelques rencontres eurent lieu vers la Luama dont l'une couta la vie au vaillant Ponthier. L'ennemi, harcelé, transporte son camp sur la rive droite de la Lulindi où il ne tarde pas à être bloqué par Gillain, Lange, Lothaire et de Wouters. Le 14 janvier 1894, le boma était bombardé et incendié et nombre d'Arabes y trouvèrent la mort. Lothaire et de Wouters mettaient à profit ce succès en marchant à étapes forcées sur Kabambarré qui se rendait à merci (25 janvier 1894). Quinze jours plus tard, les deux officiers rejoignaient, sur le Tanganyika, les agents de la Société antiesclavagiste. A cette dernière revient l'honneur d'avoir maintenu au fond de l'Afrique des postes avancés, seuls représentants de la civilisation, au moment où toute la région était submergée par le flot envahissant des esclavagistes. Les expéditions qui furent envoyées successivement au Tanganyika, avec Jacques, Long et Descamps, ont bien mérité de la noble cause qu'ils ont défendue et de l'État dont ils ont servi de grands intérêts. Si les ressources dont elles disposaient n'ont pas permis de s'opposer à l'envahissement des bandes venues de la rive occidentale des lacs, elles ont tout au moins consolidé les postes de la rive gauche, forcé l'ennemi à diviser ses forces et maintenu la tranquillité dans le voisinage immédiat des stations. Leur action contre les esclavagistes a été marquée de plus d'un fait d'armes heureux, notamment de l'enlèvement du boma que les Arabes avaient établi en face d'Albertville. Le Gouvernement n'a fait qu'accomplir les prescriptions de l'Acte de Bruxelles et se conformer à ses devoirs en donnant à la Société antiesclavagiste des témoignages d'une active sympathie qu'elle n'a pas cessé de mériter et en lui assurant son aide en argent et en hommes, lorsque les circonstances le permettaient. Les renforts amenés au lac par les troupes de l'État Indépendant ont imprimé un nouvel essor aux opérations antiesclavagistes ; l'occupation de la partie septentrionale du lac a été complétée; les communications entre Albertville et Kabambarré ont été assurées par une série de trois postes échelonnés.

Des résultats non moins considérables ont été obtenus par les expéditions que l'État a dirigées vers le Nord-Est de ses possessions. Le péril qu'il importait avant tout d'éviter dans ces parages, c'était la jonction des Arabes venus du Sud avec les bandes mahdistes agissant dans le Nord. Ce fut l'objet principal des instructions données aux officiers opérant dans cette région et ce but fut heureusement atteint, grâce à l'habile direction de Van Kerkhoven, Ponthier et Baert. Les communications y furent d'abord assurées entre l'Itimbiri et l'Uélé et un poste retranché fut installé à Ibembo, servant à la fois de point d'appui pour les expéditions et de dépôt pour le ravitaillement.

En même temps que des succès militaires assuraient le prestige de nos armes, d'habiles négociations nous ralliaient les puissants sultans du Nord, tels que Djâbir, Rafaï et Semio dont la fidélité ne se démentit pas un instant et dont le concours fut précieux par l'appoint des forces indigènes considérables qu'ils apportèrent à nos ▶

troupes régulières. Les rives de l'Uélé furent expurgées des hordes esclavagistes qui s'y étaient installées et qui furent rejetées au-delà de l'Aruwimi ; et rappelons que c'est au cours de cette campagne que fut livré ce combat du Bomokandi, au confluent de cette rivière et du Mokongo, qui datera dans la carrière militaire de Ponthier. Il put alors être procédé, sur l'Uélé, à l'établissement de toute une série de postes militaires, Bomokandi, Amadis, Dongu, rendant définitivement impossibles les points de contact entre Arabes et Derviches.

Une tentative de ces derniers a été repoussée au mois de mars dernier, à Mundu, par le commandant Delanghe. La campagne était terminée et l'on peut dire que ses résultats dépassent les espérances les plus optimistes. Il semble, cette fois que la puissance des chasseurs d'hommes est définitivement anéantie et qu'il serait impossible qu'elle se relevât encore.

Les chefs ont disparu, sont morts ou en fuite. Sefu, Munie Moharra, Mserrerra ont péri dans la tourmente. Rachid est gardé prisonnier dans le Kassaï; la plupart des autres chefs ou souschefs arabes ont reçu le châtiment de leurs forfaits. Sans guides, les bandes arabes, décimées par de multiples défaites, chercheraient en vain à se ravitailler depuis que leurs anciennes positions les Falls, Riba-Riba, Bena-Kamba et surtout Nyangwe et Kassongo, ces boulevards de l'esclavagisme, sont détruites ou aux mains de l'État. Sans ressources assurées, car les populations natives qu'ils terrorisaient jadis, se sont naturellement tournées vers leurs libérateurs, sans communications entre eux, sans approvisionnements d'armes ni de munitions, il leur sera difficile de se réorganiser et de reprendre l'offensive. Toutefois, si les bandes esclavagistes, en tant que force coalisée, ne sont plus à redouter, il est certain qu'il y en a encore quelques-unes, sans importance, qui, fuyant devant nos troupes, se sont réfugiées dans l'intérieur des terres, à l'abri des poursuites.

Elles ont tout naturellement cherché asile dans cette région, entre le Lualaba et le lac Albert-Édouard et Albert-Nyanza, que la récente guerre n'a pas eu pour théâtre. Celles-là restent encore à ramener à l'État, soit par la persuasion, soit par la contrainte. Il reste aussi à continuer l'organisation administrative et militaire des territoires du Haut-Lualaba et du Haut Lomami jusqu'au Tanganyika méridional. Vers le Sud, consolider nos victoires par une surveillance incessante et une vigilance toujours en éveil; vers le Nord-Est, déloger de leurs derniers repaires les esclavagistes qui chercheraient à reconquérir leur influence perdue : tel est le programme qu'imposent les événements et dont la réalisation rendra entièrement féconds les résultats déjà acquis. Ces résultats, la Belgique peut le dire avec un légitime orgueil, c'est à la bravoure et au courage de ses officiers qu'ils sont dus. Il n'en est pas un qui, pendant cette pénible campagne, n'ait été digne d'elle. Tous ont bien mérité de leur patrie, et ont fait preuve, chacun dans sa sphère, d'un égal dévouement et d'une même vaillance : ce sera l'honneur de l'armée belge de compter ces braves dans ses rangs et d'avoir prouvé qu'en toutes circonstances le pays peut se fier à elle. Le Gouvernement du Congo est heureux de pouvoir lui donner ici un public témoignage de ses hauts faits. Il rend un hommage ému à ceux qui ont payé de leur vie leur collaboration à la cause sacrée : aux Van Kerkhoven, Ponthier, de Heusch, Michiels, De Bruyne, Lippens, de Wouters d'Oplinter, Vritoff.

L'exposé qui précède m'autorise à dire à Votre Majesté que, dans les divers ordres d'idées préconisés par l'Acte de Bruxelles, les résultats atteints par l'Etat ont été considérables. Sa tâche cependant n'est pas complètement terminée. Comme je l'ai fait remarquer plus haut à Votre Majesté, il lui reste à consolider son pouvoir politique dans les régions de l'Est et à soumettre définitivement les dernières bandes qui pourraient s'y être installées. Dans ce but, il est indispensable que ces provinces restent soumises à une police sévère et à une étroite surveillance; il sera possible d'y parvenir, grâce aux camps fortement occupés qui exercent leur action au centre même de nos possessions, à Kassongo et à Kabambarré, et, sur l'Uélé, à Dungu, actuellement la citadelle de la civilisation dans le Nord.

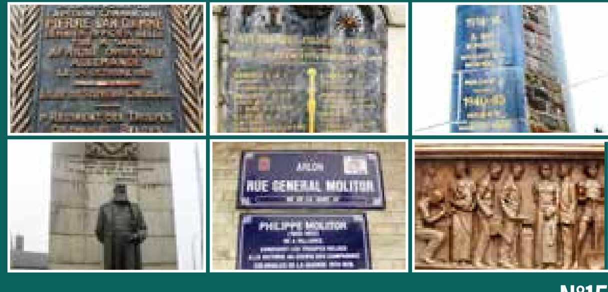
Les chaînes de postes aujourd'hui échelonnés jusqu'aux limites orientales des territoires devront être conservées, en vue à la fois de prévenir de nouvelles incursions des bandes esclavagistes et de mettre fin à l'infiltration d'armes et de munitions de ce côté. Cette tâche est relativement aisée et son accomplissement se concilie avec l'exécution des mesures qui ont pour but la formation de l'armée nationale et comme conséquence, la réduction des dépenses publiques. »** ■



Hommage aux pionniers Lippens & De Bruyne, sur la digue à Blankenberge, en 2016, ©F. Hessel

**'Notre Jacques' était le nom affectif que les soldats des tranchées de l'Yser donnaient au capitaine Jacques, qui sera anobli en 1923 pour son comportement héroïque au front. Piégé dans la ville de Dixmude, faisant fi de ses blessures, il réussit à empêcher l'ennemi de traverser l'Yser, laissant ainsi à l'éclusier Kogge le temps d'inonder la plaine et de préserver jusqu'à la fin de la Grande Guerre le dernier carré de Belgique. Il fut anobli au rang de baron et entra dans l'histoire comme Baron Jacques de Dixmude. Un imposant monument fut érigé en souvenir de cette résistance. Au front, les soldats confondant nom et prénom, l'appelèrent 'Notre Jacques', 'Onze Jaak' en néerlandais, ôtant ainsi toute véracité à la légende selon laquelle des Flamands seraient tombés parce qu'ils ne comprenaient pas les ordres donnés en français. Avec un passé aussi prestigieux, au Congo comme en Belgique, il est tout naturel qu'il soit honoré comme la figure emblématique de notre cercle d'anciens d'outre-mer, comme il est impératif d'aller fleurir chaque année le monument dédié à tous les Salmiens qui ont combattu pour la liberté au Congo.*

*** La graphie des noms propres est celle du texte original.*



PATRICK NOTHOMB, UN BELGO-CONGOLAIS

La dernière fois que j'ai eu l'opportunité de rencontrer notre président d'honneur, Patrick Nothomb, c'était, un peu par hasard, mais toutefois sur son lieu de repos préféré à Habay-la-Neuve, sur son banc, au pied de sa forêt ardennaise, à une centaine de mètres de son domicile, sur son site historique de prédilection du Pont d'Oye. Il était accompagné de son épouse Danielle, qualifiée par lui de co-diplomate, car elle l'a soutenu professionnellement tout au long de sa vie de représentant de la Belgique à travers le monde.

PAR ROLAND KIRSCH

Ce banc, d'apparence banale, était en réalité d'une valeur symbolique forte. Il était orienté de façon telle qu'il donnait une vue imprenable sur le lac – ô combien romantique – du Pont d'Oye – avec ses canards colverts, ses cygnes, hérons, cormorans, entouré d'une riche nature propice aux rêves.

Si Patrick a choisi ce banc spécialement, c'est évidemment pour se faciliter un recueillement, une réflexion sur le monde. Son parcours de diplomate pendant 42 ans à New-York, en Italie mais en Asie principalement (Chine, Birmanie, Thaïlande, Laos, Bangladesh) et surtout à deux reprises au Japon, à Osaka puis à Tokyo pendant treize années l'a amené à entretenir une émotion, une atmosphère personnelle, sous la forme inattendue, mais théâtrale de chanteur dans les drames lyriques japonais du « Nô » ...

Son fils André, ingénieur Solvay, s'est concentré par contre sur un seul pays asiatique, la Corée du Sud.

Attention cependant, le choix de ce banc particulier par Patrick avait aussi une vocation pratique relationnelle, car, enfin, installé paisiblement sur celui-ci, il était en mesure de répondre avec sa bonhomie habituelle aux questions des promeneurs locaux et autres randonneurs, pêcheurs ou amateurs de la nature, mais aussi aux interrogations de la clientèle internationale passante issue du restaurant gastronomique voisin « Les plats canailles de la Bleue Maison », nom de l'établissement sans doute inspiré à ses propriétaires par le titre d'un roman de la fille ainée de Patrick, Juliette, née en 1963 à Léopoldville. (Les sept canailles de la Bleue Maison – édition Memory)

Docteur en droit de l'université catholique de Louvain en 1957, Patrick Nothomb s'est donc révélé, à défaut de pouvoir faire une carrière militaire dans les para-commandos, au sein de la diplomatie belge de 1960 à 2001.

Il est le petit- fils de l'écrivain, poète et homme politique Pierre Nothomb qui a acquis le prestigieux domaine du Pont d'Oye et son château tutélaire au mitan des années 1930. Pierre Nothomb est enterré dans une petite clairière, sous un banc de pierre entre la forêt et le lac. Enfin, Patrick est aussi le descendant de l'un des fondateurs de la Belgique en 1830, Jean-Baptiste Nothomb.

Si notre diplomate a publié deux livres, « Dans Stanleyville, journal d'une prise d'otage », éd. Duculot 1993 et « Intolérance zéro : 42 ans de carrière diplomatique » avec J-M Mersch – éd. Racine, Bruxelles 2004, la postface de ce dernier ouvrage a été rédigée par sa célèbre fille cadette Amélie. Cette dernière a été évidemment animée dans ses romans par la vie diplomatique de son père, notamment, au Japon, dans ses livres Stupeurs et tremblements ou Ni d'Eve ni d'Adam, chez Albin Michel.

Si j'ai entendu parler de Patrick dans mon adolescence pour son action héroïque à Stanleyville en 1964, et pendant mes études universitaires par mon camarade Benjamin Tshombe, frère cadet du leader katangais Moïse, je ne l'ai pas rencontré, pas même, plus tard au début de ma carrière professionnelle de juriste, en tant qu'attaché ministériel auprès de son oncle Charles-Ferdinand Nothomb, Ministre des Affaires Etrangères, qui avait le même âge que lui, à trois semaines près.

C'est la renaissance du Cercle Africain Luxembourgeois en 2016 qui m'a permis de le connaitre, et finalement, de bien le connaitre : il a accepté de patronner notre association comme président d'honneur. En fait, il en est devenu l'une des chevilles ouvrières. A tel point qu'au cours de l'été 2018, il nous a accompagnés à Namur pour être reçu par le président du Cercle Africain Namurois Jean-Paul Rousseau. Ce dernier après nous avoir fait visiter le MAN a prêté une salle où devant les membres namurois et luxembourgeois réunis, Patrick a exposé dans une conférence remarquable les évènements de Stanleyville.

Cet amoureux du Congo et des Congolais a brusquement disparu le 17 mars 2020 à Habay-la-Neuve. Les hommages se sont succédé. Le plus émouvant m'a été confié par un de nos membres congolais du Luxembourg, l'écrivain et économiste Kassa-Kassa Bokomba (Les enjeux de la réhabilitation du pouvoir coutumier congolais, éd Lokole Asbl) ►

qui m'a avoué : « beaucoup de Belges sont nos oncles, mais, Patrick, lui, c'était un frère ! »

ARRÊT SUR IMAGES

Un livre a fait entrer dès sa parution Patrick Nothomb dans la littérature belgo-congolaise, tout comme dans la littérature universelle traitant des grandes prises d'otages dans le monde : Dans Stanleyville, titre on ne peut plus parlant car la ville pendant les quatre mois que dura la prise d'otages tint lieu de prison. Il a connu deux éditions : chez Duculot en 1993 et chez Masoin en 2011.

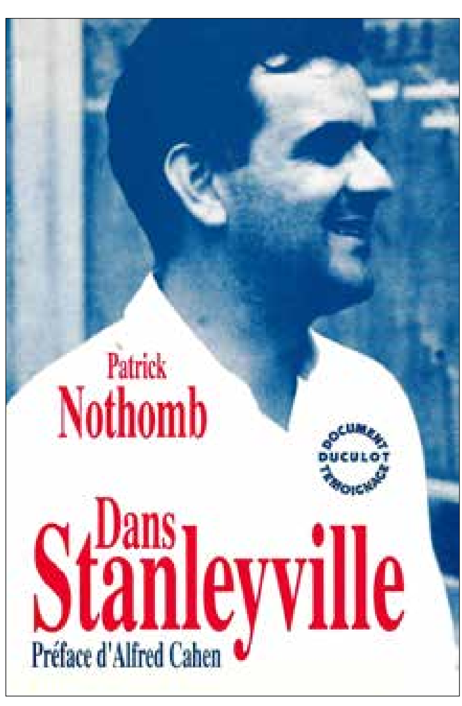
La photo de la couverture de l'édition de 1993 est celle de Patrick Nothomb en personne, prise sur le vif par Jean Kestergat (le fameux JK de la Libre Belgique), au petit matin du mercredi 24 novembre 1964. Les paras belges venaient de débouler dans la ville. Cette photo nous offre un magnifique portrait du héros du jour. Le visage mêle le sourire de la libération, la réprobation du massacre, la résistance à la cruauté. Sans doute la plus belle photographie d'un homme mû par la dignité.

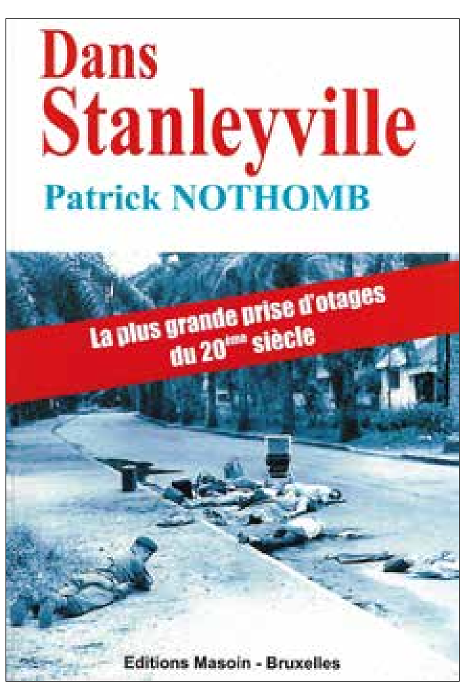
Le livre, écrit en 1966, ne fut autorisé à la publication qu'une petite trentaine d'années après les faits, le Ministère des Affaires étrangères belge auquel appartenait l'auteur ayant refusé l'imprimatur jusque-là, conformément aux conventions auxquelles sont soumis les diplomates.

Le jeune consul plein de fougue deviendra vieil ambassadeur plein de talent et de sagesse, mais jamais il n'oubliera les heures tragiques vécues au cœur de l'Afrique en 1964. Il sillonnera le monde, avec un attachement particulier pour l'Asie : après Stanleyville, il est consul général à Montréal et Osaka, chargé d'affaires à Pékin –avec Simon Leys comme attaché culturel–, conseiller à la Délégation permanente de la Belgique à l'ONU, ambassadeur au Bangladesh et en Birmanie, directeur Asie-Océanie au siège à Bruxelles, ambassadeur en Thaïlande et au Laos, puis le couronnement pendant 9 ans ambassadeur au Japon, pour finir ambassadeur au Vatican avec juridiction sur Malte et l'Albanie.

Mais la chemise pleine de taches du sang de ses compatriotes qu'il portait le 24 novembre 1964 lui restera collée à la peau sa vie durant. Sitôt sa retraite commencée, il se mettra au service de la mémoire de la Belgique au Congo, en participant jusqu'à la limite de ses forces aux manifestations où il devint rapidement indispensable, d'Arlon à Ostende.

Sur ces entrefaites, la première édition de son récit s'épuisa. Bien que beaucoup de douleurs aient eu le temps de s'apaiser dans les familles, que la mémoire de la prise d'otages ait perdu de sa vivacité, que les relations elles-mêmes entre la Belgique et son ancienne colonie se soient progressivement distendues, le besoin de lire à la source la relation des événements de 1964 resta vif. Les Editions Masoin mirent en chantier en 2011 une réédition, en tous points semblable à la première quant au fond. Seuls quelques détails ont été davantage précisés. Et une pochette de photos historiques pleines d'intérêt est venue l'enrichir. La couverture cette fois rappelle la fusillade de la rue Lothaire, qui relie l'hôtel Victoria, où un grand nombre d'expatriés avaient trouvé refuge, à la route de l'aéroport de Simi-Simi. Les otages avaient été amenés de force dans la rue pour former un bouclier humain sur la route de l'aéroport. Puis quand il fut manifeste que les paras avaient débarqué, les Simba se sentant pris au piège ouvrirent le feu à l'aveugle, laissant le bitume couvert de sang et de morts.(fh) ■





Intermède

« L'Afrique noire n'a pas à avoir honte de son passé ou d'en prendre ombrage, au point de vivre constamment sur la défensive et dans la susceptibilité, ses rapports avec ses interlocuteurs. Le perpétuel déni de la réalité historique constitue un des freins à l'essor de nos sociétés. On ne peut qu'être d'avis avec Albert Camus quand il dit « mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde. »

Oulatta Gaho dit Pierre
in L'Afrique noire victime de ses péchés
L'Harmattan Côte d'Ivoire, 2020

ADMINISTRATIONS DES CERCLES PARTENAIRES



Président :	Fernand Hessel
Vice-président :	José Welter
Trésorier :	Reinaldo de Oliveira Place Achille Salée, 9 - 4900 Spa Tél. 087 56 07 45 & 0477 75 61 49 Mail : reinaldo.folhetas@gmail.com
Secrétaire & Porte-drapeau :	Françoise Devaux Tél. 0478 46 38 94 / 02 345 88 60
Vérificateur des comptes :	José Welter
Autres membres :	Paul Cartier et Marie-Rose Utamuliza
Rédacteur de la revue Contacts :	Fernand Hessel - Tél. 0496 20 25 70 / 087 77 68 74 - Mail : fernandhessel@gmail.com
Siège social :	ASAOM - Vieux château, rue François Michoel, 220 - 4845 Sart-lez-Spa (Jalhay)
Nombre de membres :	Au 31.12.19 : 104
Présidents d'honneur :	Joseph Houssa et André Voisin
Membres d'honneur en 2019 :	Mme Nelly Bultot, Mme Marcelle Charlier-Guillaume, Mme Odette Craenen-Hessel, La Pitchounette à Tiège, M. et Mme André & Michèle Voisin-Kerff, & M. José Welter
Compte :	**BE90 0680 7764 9032**



Président :	Freddy Bonmariage freddy.bonmariage@gmx.com
Vice-président :	Guy Jacques de Dixmude Tél. 086 40 12 59 / 0489 41 79 05
Secrétaire & Trésorier :	Herman Rapier - rue Commanster, 6 - 6690 Vielsalm - Tél. 080 21 40 86 hermanrapier@skynet.be
Porte-drapeau et Fêtes :	Denise Pirotte
Vérificateur des comptes :	Paul Chauveheid
Autres membres :	Henri Bodenhorst, Pierre Cremer, Didine Voz
Rédacteur de la revue Nyota :	Fernand Hessel hesselfernand@gmail.com
Siège social :	CRAA - Grande Hoursinne, 36 - 6997 Érezée
Nombre de membres :	Au 31.12.19 : 40
Président d'honneur :	Roger Marquet
Compte :	**BE35 0016 6073 1037**



Président :	Roland Kirsch
Vice-président :	Gérard Burnet
Secrétaire & Trésorier :	Anne-Marie Pasteleurs
Vérificateur des comptes :	Marcelle Charlier-Guillaume
Autres membres :	Jacqueline Roland, Thérèse Vercouter
Éditeur du Bulletin :	Roland Kirsch
Siège social :	RCLAGL - 1, rue des Déportés - 6780 Messancy - Tél : 063 38 79 92 ou 063 22 19 90 – Mail : kirschrol@yahoo.fr
Nombre de membres :	Cercle en formation
Présidents d'honneur :	Baron Patrick Nothomb et Marcelle Charlier-Guillaume
Compte :	**BE07 0018 1911 5566**

NÉCROLOGIE :

Les cercles partenaires ont le profond regret de devoir faire part du décès de trois membres et apparentée. Ils ont à cœur de présenter aux familles éprouvées leurs sincères condoléances



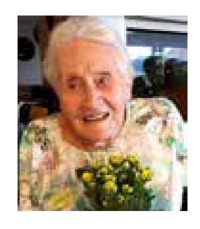
CRAA

Le commandant Jacques Choque (1931-2020), nous a quittés doucement à Vielsalm, le 16 avril. De la lointaine base de Kamina jusqu'au reposant village ardennais où il posa ses valises, il eut pour devise le service. Il allia partout où il passait amabilité et disponibilité. Sa mission de pilote durant l'évacuation en 1960 reste dans les mémoires. Qu'il soit ici remercié.



CRAA

Notre président honoraire Freddy Marquet (1931-2020), après avoir fourbi ses armes pendant 14 ans dans le secteur privé au Congo, est rentré au pays en 1983 où il assuma la présidence et le destin du Cercle africain des Ardennes jusqu'en 2009. Sa politique de fraternisation entre cercles voisins fut remarquable. Tous nos remerciements l'accompagnent. Qu'il soit ici remercié.



ASAOM

Notre dévouée secrétaire a conduit à sa dernière demeure sa maman, Marie-Madeleine Devaux (1922-2020), décédée paisiblement à Villers-la-Ville le 27 mai. En rendant un hommage à la mère, nous tenons à adresser aussi nos remerciements à la fille qui se dévoue de manière exemplaire à la cause de la mémoire africaine, à MDC&RB, à NIAMBO, à l'ARAAOM... et surtout à l'ASAOM.



Par sympathie

Janine Raeymaekers (1934-2020) nous a quittés, dans la paix d'une maison de retraite à Verviers, le 12 avril 2020. Qu'elle soit ici honorée et remerciée spécialement pour les éminents services rendus à la sauvegarde de nos souvenirs africains.

BIBLIOGRAPHIE



N°18

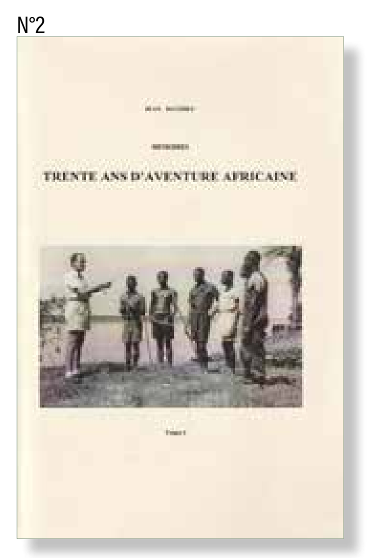
N°1



Livre plaisant, servi par un passionné de voyages valorisants, avec juste le détachement nécessaire pour permettre au lecteur de mettre ses propres pas dans ceux de l'auteur. Sans surcharge mais sans négliger pour autant le détail pittoresque, sans pédantisme mais avec le désir de coller à l'histoire, l'auteur, chirurgien de son état, nous promène en Afrique centrale, en compagnie de sa famille par moments, ce qui ajoute une note affective à la quête des sources du Nil. Dans les pas de l'auteur mais aussi et surtout dans les pas (on ne saurait user d'un mot plus adéquat) des quelques aventuriers avides de gloire et d'exotisme, prêts à tout pour découvrir en premier les mythiques sources. Le XIXe avait sans aucun doute besoin de matières premières, mais il avait aussi besoin de percer les secrets de la planète. Marc Clemens nous évoque ces duels de titans, qui pas à pas se sont enfoncés dans l'inconnu, qui le plus souvent avait la densité de la forêt vierge, avec un groupe de fidèles, pour déterminer l'endroit précis d'où giclait le Nil. Le lecteur chemine tour à tour avec Burton, Baker, Livingstone, Speke, Stanley, Cameron, sans oublier le guide Bombay. C'est Stanley, que nous les Belges connaissons bien, qui décrochera la timbale. Et pour rendre son récit plus convivial, Marc se fait aider de son fils Olivier pour illustrer son récit de 49 belles aquarelles. L'éditeur Frison-Roche fera le reste, pour le plaisir du lecteur. A lire absolument (fh)

Clemens, M., Les duels du Nil, Récit de la dramatique aventure victorienne à la recherche des sources du Nil, Paris, Frison-Roche, 2020 ; Broché, en couleurs, 200x245 mm, 110 pages, 28 €.

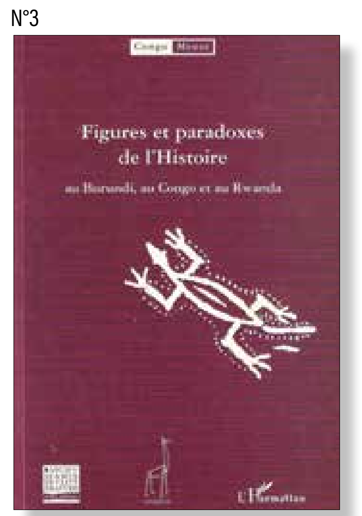
N°2



Né en 1915, Jean écrit son enfance et son adolescence jusqu'en p. 29. Université coloniale, service militaire, amours, montée des rexisme, fascisme et nazisme jusque p. 48. En juillet 1937, Jean scelle son sort : sa vie active sera africaine. L'invasion allemande empêche son retour en Belgique. Porté volontaire au corps expéditionnaire basé à Stanleyville, l'autorité militaire le juge plus utile maintenu colon, cette fois au service du nerf de la guerre : retour à la récolte obligatoire du caoutchouc. Dans le même temps, le décès au Congo de son cousin colon le désigne coadministrateur des biens ruraux du défunt : terres, bâtis, cheptel, jusqu'à majorité des 2 enfants métis, séparés de leur mère, mis en pension chez les Sœurs et destinés à la Belgique sitôt libérée. La suite mérite mieux d'être lue que commentée. Jean allie énergie, empathie pour Blancs et Noirs, ressources inventives inépuisables pour contourner l'adversité, immense souci de maintenir son épouse et ses enfants dans le bien-être. La vie d'un colon belge à l'âme bien née. A titre anecdotique, sont brièvement et avantageusement évoqués : - le père de Thierry Claeys Bouuaert, haut fonctionnaire en poste à Djugu ; - le père d'André Schorochoff, géomètre de passage à Stanleyville ; - la tante paternelle de Nadine Watteyne, dite « Tante Agnès » par les Belges du cru, qui garde dans sa maison de Muramviya (Burundi) les enfants de colons en voyage. Jean-Paul Ramboux

Mathieu, J., Trente ans d'aventure africaine (1937-1967). Editions TTB Virginal Belgique, 2003, 515 pages

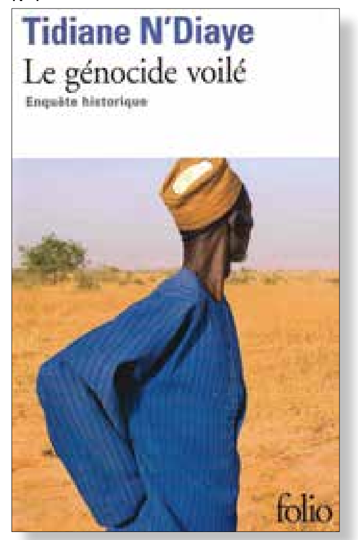
N°3



Congo-Meuse réunit ici une collection d'études d'une grande valeur historique ; avec la collaboration d'une équipe au fait des réalités prises sous la loupe, appartenant à un large éventail, le tout sous la direction de Marc Quaghebeur. Les textes sont d'un intérêt historique évident. Le fait que ceux-ci appartiennent à un passé déjà lointain n'enlève rien à leur poids d'information. Ce n'est du reste pas la première fois que MDC&RB puise dans le même trésor. Deux tomes intéressent particulièrement notre revue, les numéros 5 et 6, par la parole qu'ils donnent à une série d'acteurs, culturels, politiques et religieux, « croisant » selon la spécificité de la collection « le corpus africain et belge (francophone) ». L'article relatif à la visite d'une délégation congolaise en Belgique en 1956 (voir pages 5 à 12 du présent numéro) est tiré du tome 1. Les deux tomes comprennent pas moins de 40 articles, en ce compris l'article introductif du directeur de la collection, ordonnés selon quatre axes qui révèlent la démarche chronologique adoptée : (a) L'ordre colonial, (b) A travers la force des indépendances, (c) Ponctuations d'écrivains et intellectuels africains, (d) Du fond du chaos politique et sociétal, (e) Perspectives. Des intervenants de haut niveau confèrent à cet ensemble d'articles une garantie de qualité. Même notre rédactrice en chef, Marie-Madeleine Arnold, signa en son temps un article relatif à la presse d'hier et d'aujourd'hui.

Congo-Meuse, Figures et paradoxes de l'Histoire au Burundi, au Congo et au Rwanda, Archives et Musée de la Littérature, Editions L'Harmattan 2002, Deux volumes, brochés 135x215 mm ; 65 € pour la paire.

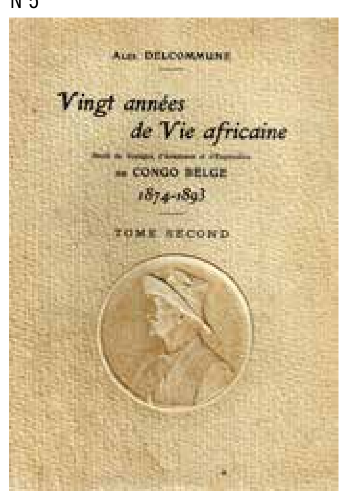
N°4



Au moment où les accusations de racisme blanc-noir prennent une dimension planétaire, la mondialisation ne se limitant pas au commerce, il est utile de se pencher sur quelques réalités historiques qui influent encore en notre siècle sur les relations intercommunautaires, comme par exemple l'esclavage qu'a connu au cours des siècles une grande partie de l'humanité. L'esclavage, basé sur l'ancienne hiérarchie des races, condamné par la Déclaration universelle des Droits de l'homme mais toujours en vigueur de-ci de-là, a véritablement paralysé l'Afrique subsaharienne dans ses élans de développement. Il prit le continent en étau pendant de longs siècles, beaucoup plus longtemps à l'est qu'à l'ouest (à l'est : 13 siècles et 17 millions de victimes ; à l'ouest : 4 siècle et 10 millions de victimes). Et pourtant les livres d'histoire se taisent le plus souvent sur la déportation orientale, simplement parce qu'une bonne partie de l'Afrique est devenue musulmane et que mieux vaut faire silence sur ce passé criminel. Voilà comment une fraternité religieuse finit par tordre le cou à l'Histoire. Et voilà pourquoi dégager la vérité historique n'est pas chose aisée. Un Africain, Tidiane N'Diaye, franco-sénégalais de naissance et vivant en Guadeloupe, a eu le courage de faire une enquête historique sur la question et d'en livrer le résultat dans un livre paru en 2008 chez Gallimard, et édité en format folio. Un livre à lire absolument pour rétablir autant que faire se peut la vérité. Notre Julien Nyssens, un homme de sagesse et de mesure, le recommande chaudement.(fh)

N'Diaye, T., Le génocide voilé, Enquête historique, Editions Gallimard, 2008 - Collection Folio 2017, quelques photos en NB. Collé, 110x180mm, 312 pages.

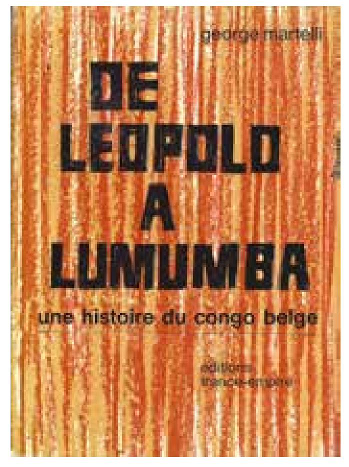
N°5



Ces "récits de voyage, d'aventures et d'exploration" nous font traverser une grande partie du Congo, qui n'était pas encore belge quand l'auteur l'a sillonné. Ses écrits furent rédigés lors de son retour du Katanga, longtemps avant leur publication en 1922. Il fallait une bonne dose d'audace, de courage et de goût de l'aventure, pour se lancer, à moins de 20 ans, sur les chemins d'une vie aussi mouvementée. Les neuf premières années se passent principalement à commercer, notamment en tant que gérant à Boma d'un établissement de la maison française Daumas-Béraud & Cie qu'il transformera plus tard en comptoir principal des établissement français au Congo. Parti à l'aventure en 1874, il retourne au Congo en 1883 avec une mission et un but déterminé : représenter le Comité d'Etudes dans le Bas-Congo et diriger les transports entre Banana et Vivi, conjointement avec la charge de directeur de la maison belge établie à Boma. A partir de 1888, il effectue un travail de reconnaissance économique du Haut-Congo, pour déterminer la navigabilité des nombreuses rivières et repérer des lieux propices à l'établissement de futurs postes. En octobre 1890, il entame un périple, connu sous le nom "d'expédition Delcommune", qui l'amènera à explorer le Lomami avant d'arriver au Katanga. Son retour à Kinshasa se fera le 5 février 1893. Ces récits constituent une manière agréable d'apprendre une partie d'histoire qui n'est pas enseignée dans les écoles. Ils sont instructifs aussi sur des plans tels que la géographie, l'habitat et les coutumes des diverses ethnies, ainsi que certaines pratiques des esclavagistes au temps de l'EIC. Françoise Devaux

Delcommune, A., Vingt années de Vie africaine, Récits de Voyages, d'Aventures et d'Exploration au Congo Belge 1874-1893, Ed. Vve Ferdinand Larcier, Bruxelles, 1922, Disponible sur www.forgottenbooks.com Tome 1: 346 p.; Tome 2: 598 p.; avec illustrations en NB; 180x242mm.

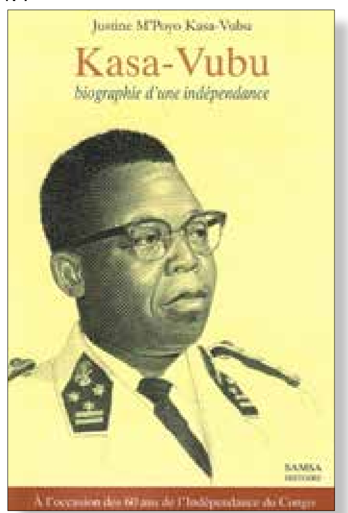
N°6



Le Congo doit son existence à deux personnes : Stanley et le roi Léopold II. C'est Léopold qui a conçu et mis à exécution un plan grandiose de construire un Empire en Afrique pour apporter un débouché à son petit pays surpeuplé. Comment il y parvint malgré les grandes puissances et les égoïsmes de toute sorte ? Comment il céda ce royaume personnel à l'État belge ? Comment cette colonie devient le pays le plus prospère de l'Afrique Centrale ? George Martelli apporte les réponses les plus précises à toutes ces questions, en retraçant avec une précision toute britannique tous les épisodes de cette histoire où se côtoient le pittoresque, le dramatique et l'héroïque. Le chapitre sur la croissance du nationalisme, 1956-1958, offre une clé de lecture de premier plan pour comprendre l'enchainement des évènements qui ont suivi. G. Martelli démontre à quel point l'année 1956 fut une année cruciale pour le Congo. Et comment les forces conjointes internes, avec les revendications sociales et politiques, et externes, avec les pressions des USA, les avancées de la France et de l'Angleterre dans leur propre colonies d'Afrique ont pesé. Ce n'était pas le fait « d'arriver trop tard avec trop peu ». C'était un ouragan qui rendait le bateau de l'État ingouvernable. (tcb)

Martelli, G., De Léopold à Lumumba, une histoire du Congo belge. Éditions France Empire, 1964 (traduction française de Leopold to Lumumba) Broché, 320 pages, 140x190mm, quelques bonnes illustrations, 15 € (difficile à trouver)

N°7



Par cette nouvelle biographie de son père, Justine, la propre fille du Président fondateur de la République démocratique du Congo, surprend agréablement tous les amis du Congo et de son histoire. Une nouvelle évocation du parcours, familial et politique, de celui qui osa réclamer, à la Table Ronde de 1960 à Bruxelles, l'indépendance pour tout de suite n'est certes pas de nature à déplaire. La première biographie, parue en 1985, sous le titre de Joseph Kasa-Vubu, mon père, (Editions de Chabasoll, Bruxelles, 287 pages) avait fini par être épuisée. On ne peut donc que se réjouir qu'à l'approche du 60e anniversaire, l'auteur a pris l'initiative d'une réédition, d'abord parce qu'elle possède le talent pour le faire, ensuite parce que sur ces entrefaites des éléments nouveaux sont venus enrichir le récit. Sa propre carrière politique lui a permis de creuser certains aspects du parcours de son père, depuis le lointain grand séminaire de Kabwe à la retraite forcée de Boma. Le changement de sous-titre est révélateur du mûrissement de la pensée politique de l'auteur : de la *naissance d'une conscience nationale à l'indépendance* à *biographie d'une indépendance*. On ne peut pas être plus clair. Il va sans dire que les deux livres sont écrits avec la même rigueur scientifique et bien sûr avec la même intensité affective, et par-dessus tout avec le même amour du pays. Quiconque a lu le premier se doit d'acquérir le second, et garder précieusement les deux sur le rayon privilégié des livres traitant de la naissance d'un Etat. (fh)

M'Poyo Kasa-Vubu, J., Kasa-Vubu, biographie d'une indépendance, Edition Samsa, 2020 ; broché, 155X250 mm., 350 pages, avec illustrations en NB, 30€.

N°8



Sandra Federici dirige, en Italie, une belle revue, Africa e Mediterraneo (https://www.laimomo.it/editoria/), qui parait partiellement en français et dont le dernier numéro (90) porte sur des « Rencontres congolaises ». Elle s'est aussi spécialisée dans la bande dessinée africaine et dans le soutien à ses auteurs, pour lesquels elle a organisé des expositions, notamment à Bruxelles. Cette longue expérience lui a permis de soutenir une thèse consacrée à la manière dont les dessinateurs africains et/ou issus du continent africain ont plus ou moins bien réussi à se tailler une place au soleil. Non pas le grand soleil de l'Équateur, mais celui du marché de la bande dessinée dite « franco-belge », celui qui compte si l'on veut « percer » et vivre de son talent. Un artiste congolais un peu homme-orchestre comme Barly Baruti, bien connu à Bruxelles, est le meilleur exemple d'une réussite dans un parcours qui reste, pour beaucoup de dessinateurs, assez difficile : combien d'artistes, ainsi, ont été bloqués, ne serait-ce que par le manque de papier, ou par l'absence d'éditeur dans leur pays ? Cette réflexion à propos de l'« entrance » des dessinateurs africains traite tour à tour des revues, des éditions, des salons, des prix artistiques, des sites et des blogs, bref de ce qui permet à un dessinateur talentueux de se faire connaître et, parfois, de collaborer à des albums remarquables : c'est le cas des Congolais Baruti et Masioni. Ou de connaître, même, de sensibles succès en librairie, comme la Franco-Ivoirienne Marguerite Abouet. Pierre Halen

Federici, Sandra. L'Entrance des auteurs africains dans le champ de la bande dessinée européenne de langue française (1978-2016). Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales - Études culturelles, 2019, 360 p. – 37€

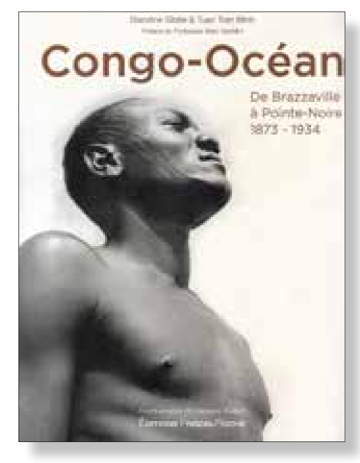
N°9



Avant de devenir l'homme politique mondialement connu, Patrice Lumumba s'intéressait beaucoup à la presse. Qui servit d'école à l'autodidacte qu'il était. Il a été un correspondant de presse assidu de 1948 à 1956 de La Croix du Congo, période durant laquelle il fait ses armes, s'intéresse à tous les aspects de la vie sociale, particulièrement les rapports entres Belges et Congolais. Dans sa lettre à l'éditeur il motive les buts poursuivis. Soit traduire la pensée et les aspirations des Congolais sur les problèmes d'ordre économique, social et politique, dont la solution conditionne la réussite de l'œuvre coloniale belge. Il suggère aux responsables belges de la politique africaine des réformes indispensables pour éviter crise et perte de confiance des populations africaines administrées. Il prévient aussi : « A franchement parler, l'Avenir du Congo est chargé de nuages. A cela, à ces hésitations, à ces confusions, à ces doutes, mon livre veut apporter une solution, en même temps qu'un remède, car la réalisation à un délai relativement court des réformes que j'y ai préconisées, aplanira, dans une grande mesure, les difficultés actuelles qui opposent Blancs et Noirs au Congo ». Il évoque son souhait de voir une entente fraternelle aboutir entre Belges et Congolais. Pouvons-nous imaginer qu'il était encore dans l'état d'esprit de sa rencontre de juin 1955 avec le roi Baudouin à Stanleyville, qui lui accorda un long aparté ? (tcb)

Lumumba, P., Le Congo terre d'avenir est-il menacé, Bruxelles, Office de publicité, 1956. Broché, 217 pages, format 215x135, à chercher chez les bouquinistes.

N°10



La lecture du livre de Blandine Sibille & Tuan Tran Minh s'impose de toute évidence, même s'il s'agit ici du Congo d'en face. Rien que par la mise en contexte et l'abondance des illustrations déjà il mérite toute notre attention, même s'il s'agit d'une entreprise qui n'aboutira que 36 ans après l'arrivée en gare de Kinshasa du train de Matadi, voulu par Léopold II, pour ouvrir son Etat indépendant du Congo, à l'exportation des matières premières, à l'importation des équipements, aux voyages de personnes et à la civilisation du Monde (1898 pour le rail Matadi-Léopoldville au terme de 8 ans de travaux (366 km) - 1934 pour le rail Pointe-Noire-Brazzaville au terme de 12 ans de travaux (511 km). Il est vrai que le chemin de fer Congo-Océan (CFCO) était plus long de 145 km. Pour les deux constructions, les problèmes fondamentaux étaient les mêmes : énormes difficultés pour recruter de la main-d'œuvre et pour assurer la santé des travailleurs. Les temps avaient cependant fortement changé. L'opinion publique française s'était émue du nombre de morts : 20.000 du côté français, 2000 du côté belge. De grands auteurs s'emparèrent du scandale ; André Gide se rendit sur le chantier avant d'écrire Voyage au Congo, Albert Londres en fit le sujet de prédilection de ses attaques. L'opus fort bien édité est incontournable pour quiconque s'intéresse au développement de l'Afrique centrale. (fh)

Sibille, B. & Tran Minh, T., Congo-Océan, De Brazzaville à Pointe-Noire (1873-1934), Paris, Editions Frison-Roche, 2010. Broché, 142 pages, 240x280mm, 39 €.

N°11

S'il est un titre qui a la faveur du public belge, particulièrement le public qui a un passé congolais, c'est bien le Léopold II de Jean-Pierre Nzeza, et plus encore le sous-titre Le plus grand chef d'Etat de l'histoire du Congo. Le récent sursaut de l'animosité contre le souverain de l'EIC, jusqu'à s'en prendre à son effigie cinq générations plus tard, donne à l'auteur une audience particulière. Mais l'opus, aussi lucide que courageux, est beaucoup plus qu'un phénomène de singularisation. Il met le monarque dans une tout autre lumière que celle dans laquelle le commun des simplificateurs de l'histoire le placent depuis plus de cent ans : génocidaire ou presque, vautour de la finance, exploiteur, dictateur qui n'a pas daigné visiter son royaume ! Rarement dans l'abondante littérature qui fleurit autour de la personne de Léopold II trouve-t-on des qualificatifs aussi flatteurs que visionnaire, développeur, unificateur. C'est que l'auteur se tourne résolument vers l'avenir de son pays, et qu'il axe ses recherches sur le potentiel que représente l'exemple de Léopold II pour tracer son futur. Pour Jean-Pierre Nzeza Léopold II doit être réhabilité dans l'opinion congolaise, dans l'enseignement, dans la statuaire… Bien sûr il n'a pas la naïveté de croire que Léopold II était le chevalier blanc. Il ne fait pas l'impasse sur les bavures de certains de ses administrateurs, sur les mesures malheureuses de l'Etat, simplement il y oppose le silence, pour aller de l'avant. A lire absolument, en ces temps où la rue s'ingénie à renverser la statue du fondateur du Congo. Voir aussi la recension de Jacqueline Robert, N° 48, page 64. (fh)

Nzeza Kabu Zex-Kongo, J.-P., Léopold II ; Le plus grand chef d'Etat de l'histoire du Congo, Paris, L'Harmattan, 2018. Broché, 200 pages, 155x240mm, 21,50€.

N°12



Qui dit Mélanges dit par définition un ensemble de textes d'auteurs différents qui s'unissent pour mettre à l'honneur un des maîtres de leur discipline. Ainsi le 89e numéro des Cahiers africains (ex-CDAF, collection basée MRAC) est offert au Pr Jean-Luc Vellut, grand connaisseur de l'Afrique. Son domaine d'investigation est extrêmement large, puisqu'il va de 1700 à 2010. Les sujets traités sont d'une grande variété. Pour s'en persuader, voici les cinq premiers textes, comme mise en bouche :

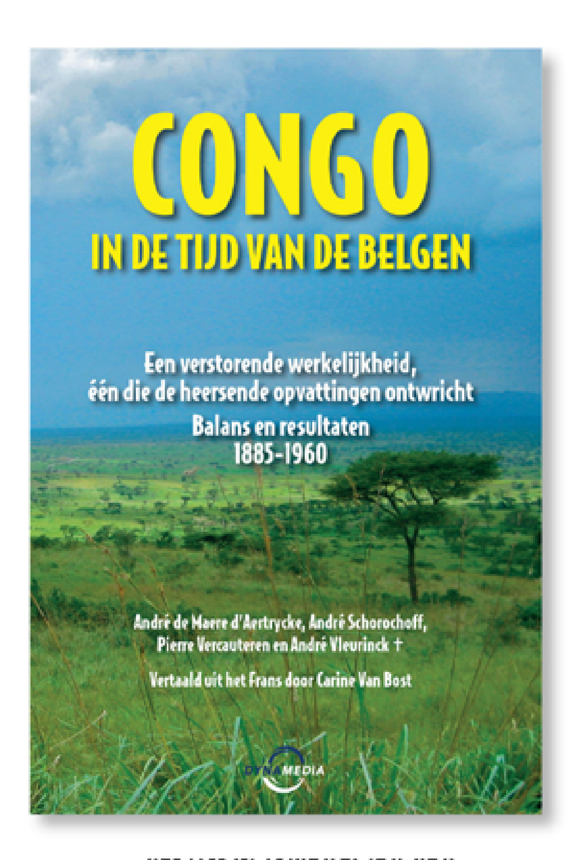
- La grand commerce du fleuve Congo et la création de savoirs nouveaux en Afrique équatoriale aux XVIIIe et XIXe siècles de Jérôme-Emilien Mumbanza mwa Bawele ;
- Bula Matari et son Congo (1885-1960) : coloniser dans la peur, de Pamphile Mabiala Mantuba-Ngoma ;
- Regards féminins sur une entreprise coloniale controversée. Les sœurs de Notre-Dame de Namur et l'Etat indépendant du Congo 1894-1904, d'Anne Cornet ;
- Une figure singulière et méconnue du monde colonial belge : le colonel Alexis Bertrand (1870-1949) et son action « réformiste » dans l'entre-deux-guerres, de Guy Vanthemsche ;
- Contribution à l'histoire du lac Edouard : enjeux socio-économiques et environnementaux autour des ressources halieutiques (vers 1920-1960), de Patricia Van Schuylenbergh …

Autant d'éminents docteurs en histoire, pleins d'intérêt pour tous ceux que le sujet passionne, qui permettent de « lire autrement l'histoire ».

La collection des Cahiers africains est une mine d'informations, tabous et non.(fh)

Cahiers africains, La société congolaise face à la modernité (1700-2010). Mélanges euroafricains offerts à Jean-Luc Vellut, Direction Pamphile Mabiala Mantuba-Ngoma et Mathieu Zana Etambala. MRAC & L'Harmattan, 2016. Broché, 155 x 280 mm, 380 pages, 38 €

NIEUW - GESCHIEDENIS MEI 2020





Specificaties

Formaat : 160 x 240 mm, 386 blz.
Depotplicht: 04/2020
ISBN: 9782931053034
Prijs : 29,90 €
Uitgever : Dynamedia uitgeverij
www.dynamedia.be

Bestellen

U kunt het boek al kopen voor 29,90 € door een overschrijving op de rekening BE95 3101 7735 2058 van Mémoires du Congo vzw met als medelingen « Congo in de tijd van de belgen » + leveringsadres. Prijs : 29,90€, verzendkosten aangeboden in België (tarief op aanvraag voor verzending naar het buitenland)

Info : www.memoiresducongo.be/nl/

Highlights

- Instructieve presentatie, opgebouwd als praktische gids, en meteen ook boeiende lectuur.
- Feitelijke en goed gedocumenteerde argumentatie door acteurs die ter plaatse hebben geleefd.
- De historische realiteit en een evenwichtige visie op het uitzicht van Congo ten tijde van de Belgen.

CONGO IN DE TIJD VAN DE BELGEN

**Een verstorende werkelijkheid,
één die de heersende opvattingen ontwricht
Balans en resultaten 1885-1960**

Over het boek

André de Maere d'Aertrycke, André Schorochoff, Pierre Vercauteren en Dr André Vleurinck, vier "anciens" uit Afrika, leveren een met bewijzen onderbouwde reactie op de vooringenomen ideeën over de Belgische periode in Congo - een storende realiteit ! - en maken een nauwkeurige balans op van de resultaten in de tijd van de Belgen.

De auteurs beschrijven aantoonbare en onbetwistbare historische feiten om het manipulatieve karakter van de geuite beschuldigingen te weerleggen, waarbij ze zich baseren op die onweerlegbare feiten en ons aldus aan de positieve aspecten van de Belgische kolonisatie herinneren. Hiermee herstellen ze een meer evenwichtige historische waarheid in ere.

Men schijnt te willen vergeten dat Congo in 1960 de tweede plaats onder alle Afrikaanse landen bekleedde. Dit boek verschijnt op het juiste moment om de jonge generaties Belgen en Congolezen te herinneren aan wat hun voorgangers daar in zulke korte tijd tot stand hebben gebracht. Dit jaar wordt namelijk de zestigste verjaardag van de onafhankelijkheid van Congo gevierd. Hoewel die gezamenlijke verwezenlijkingen sindsdien behoorlijk bekritiseerd zijn, is het onmiskenbaar dat ze concreet hebben bijgedragen aan het welzijn van de toenmalige Congolese bevolking.